5H223 A111 1923/24 FR

DOMINION DU CANADA

CINQUANTE-SEPTIÈME

RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÉCHERIES

Ministère de la Marine et des Pêcheries

ANNÉE

1923-24



IMPRIME PAR ORDRE DE PARLEMENT



OTTAWA P. A. ACLAND IMPRIMEUR DE SA THÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI 1025

[Nº 29-1925] Prix, 25 cents.

DOMINION DU CANADA

CINQUANTE-SEPTIÈME

RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÊCHERIES

Ministère de la Marine et des Pêcheries

ANNÉE

1923-24

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1925

Au Général Son Excellence le Très Honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

. Que j'aie l'honneur de lui soumettre, pour sa gouverne et celle du Parlement du Canada, le cinquante-septième rapport annuel de la direction des pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, Le très obéissant serviteur,

> P. J. A. CARDIN, Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, août 1924.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Sommaire des pêches de 1923	. 5
Application de la Loi relative à l'inspection du poisson	. 8
Application de la Loi relative aux Viandes et Conserves alimentaires .	. 9
Service de renseignements relatifs aux pêches	. 9
Campagne de publicité	. 10
Primes de pêche	. 10
Pisciculture	. 11
Stations de biologie	. 16
Campagne d'enseignements	. 19
Observations relatives à l'histoire naturelle	. 20
Appendices	
Rapports émanant des inspecteurs de pêche	. 21
Recettes et dépenses afférentes aux pêches	80
Echelles à poisson et enlèvement des barrages et autres obstructions	. 91
Surveillance des vapeurs de l'Etat: le Arleux et le Arras	98
Sommaire des licences délivrées	103
Entrées des navires de pêche américains	106

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'hon. P. J. A. CARDIN,

Ministre de la Marine et des Pêcheries,

Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le cinquante-septième rapport annuel de la direction des pêcheries de ce ministère pour l'année financière close le 31 mars 1924.

Le rapport traite des sujets suivants:-

Sommaire des pêches de 1923.

Application de la Loi relative à l'inspection du poisson.

Application de la Loi relative aux Viandes et Conserves alimentaires.

Service de renseignements.

Campagne de publicité.

Primes de pêche.

Pisciculture.

Stations de biologie.

Campagne d'enseignements.

Observations relatives à l'histoire naturelle.

Les appendices au rapport forment la nomenclature suivante:-

Rapports des inspecteurs de pêche.

Recettes et dépenses afférentes aux pêches.

Echelles à poisson et enlèvement des barrages et autres obstructions.

Surveillance des vapeurs de l'Etat le Arleux et le Arras.

Sommaire des licences délivrées.

Entrées des navires de pêche américains.

SOMMAIRE DES PÊCHES DE 1923

Les déchargements opérés sur les deux côtes orientale et occidentale, accusent un léger fléchissement par rapport à l'année précédente, cependant que le rendement pour l'Ontario et l'Ouest est tant soit peu plus élevé. La valeur globale marchande des pêches du Canada pour l'année sous-revue surpasse d'environ trois quarts de million de dollars celle de l'exercice antécédent.

Le tableau suivant donne, en regard de l'une et de l'autre, les valeurs marchandes relatives aux pêches de cette année et de l'année précédente pour chacune des provinces:—

,	1923			1922
Nouvelle-Ecosse\$	8.448	.385	\$	10.209.258
Nouveau-Brunswick	4,548	535	-	4,685,660
Ile du Prince-Edouard	1,754	, 9 80		1,612,599
Québec	2, 100			2,089,414
Ontario	3, 159), 4 27		2 ,858,122
Manitoba	1,020			908,816
Saskatchewan		6,643		245,337
Alberta		3,737		3 31 ,2 39
Colombie-Anglaise	20,798			18,849,658
Territoire du Yukon	11	1,917	_	10, 107
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	42,56	5, 545	\$	41,800,210

PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

Morue, aiglefin, merluche et merlan.—On estime que 2,242,000 quintaux de ces poissons furent déchargés durant l'année par comparaison à 3,045,100 quintaux l'année précédente. Le décroissement, enregistré dans les prises de morue, rend principalement compte de cette différence. On a débarqué 1,773,000 quintaux de morue, soit 547,000 quintaux de moins que durant l'exercice précédent. Le nombre des unités de la flotte côtière de pêche de Lunenburg a fléchi: seuls quatre-vingts navires se sont livrés à des exploitations, ce qui est le chiffre le plus faible signalé depuis vingt ans et un fléchissement de dix-neuf par comparaison à 1922. Les prises d'aiglefin se sont traduites par des quantités quasi identiques à l'année précédente. On n'a déchargé que 93,000 quintaux de merluche et 71,000 quintaux de merlan, soit 169,000 et 83,000 quintaux de moins respectivement, par comparaison aux débarquements de l'année d'avant.

Maquereau, hareng et harengs-sardines.—Le fléchissement s'est traduit pour ces poissons par 410,000 quintaux dans les prises car on n'en a pêché que 1,102,000 quintaux. Les quantités de hareng pêché se sont élevées à 691,000 quintaux, soit une diminution de 80,000 quintaux par rapport à l'exercice antérieur. Le hareng saumuré s'est mal vendu, soit \$4.00 le baril. L'industrie du hareng fumé à Grand-Manan a complètement manqué, en raison de l'insuffisance des quantités de harengs propices au saurage, derivés de l'exploitation des parcs clayonnés et des écluses. Les harengs, propres au saurage, sont apparus par grands bancs dans les eaux de la baie, mais ils ne semblent pas avoir été pourchassés par leurs ennemis et contraints, de ce fait, de se jeter dans les parcs clayonnés et les écluses, comme c'est généralement le cas.

Les prises de maquereau sont passées de 251,000 quintaux en 1922 à 142,000 quintaux cette année. Les pêches de printemps ont été peu fructueuses et les prix peu profitables. L'abaissement des prix est attribuable au fait que ces poissons sont apparus par grands bancs au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre et qu'un grand nombre de négociants disposaient encore de gros assortiments dérivés des exploitations exercées en 1922 et pour lesquels ils avaient payé des prix très élevés. Les conditions du marché se sont quelque peu améliorées vers la fin de l'année.

Les débarquements de harengs-sardines accusent un fléchissement. On en a extrait de la mer 135,000 barils par comparaison à 245,000 en 1922. En raison de la rareté de ces poissons, les prix se sont considérablement relevés et les pêcheurs de harengs-sardines purent, de ce chef, jouir d'une ère de prospérité qu'ils n'avaient pas connue depuis longtemps.

Autres poissons de mer.—Les déchargements de flétan ont déeru de 11,000 quintaux; on n'en a, en effet, extrait que 20,000 quintaux. Les espadons furent déchargés en grand nombre, leurs prises atteignant jusqu'à 14,000 quintaux. La bonite et le carrelet manifestent un accroissement mais il y a eu décroissement dans les pêches de la petite morue.

Mollusques et crustacés.—La campagne de pêche des homards a débuté sous de très mauvais auspices, les glaces flottantes cotières étant si considérables qu'elles empêchèrent le mouillage des casiers à l'origine même de la campagne. Les conditions se sont cependant améliorées plus tard, de sorte que chacune des provinces manifeste un accroissement dans les prises, à l'exclusion de la Nouvelle-Ecosse où le fléchissement s'est traduit par 900 quintaux.

Les prises globales se sont chiffrées à 382,000 quintaux par comparaison à 364.000 quintaux en 1922.

Les déchargements par province se décomposent comme suit:—

Nouvelle-Ecosse	173,000 quintaux
Nouveau-Brunswick	74,000 "
Ile du Prince-Edouard	97,000 "
Québec	38,000 "

L'Ile du Prince-Edouard manifeste le plus fort accroissement, soit environ

10,000 quintaux.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'année, les activités du marché des articles en conserve inclinèrent à se ralentir, de sorte que l'industrie des homards vivants reçut une très forte impulsion, surtout au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Edouard. En raison des succès remportés par les expéditions de homards vivants durant 1923, on pense qu'une plus forte proportion des prises sera exportée de ces arrondissements à l'avenir, à l'état vivant.

Les prises d'huîtres se sont chiffrées à environ 4,000 barils de plus qu'en 1923;

il en fut extrait 21,000 barils des divers gisements.

Les mactres et les pétoncles furent pêchées à peu près dans les mêmes quantités que l'année précédente.

Poissons reproducteurs anadromes.—Les prises de saumons se sont chiffrées à 46,000 quintaux, soit un accroissement de 9,000 quintaux par rapport à l'année antécédente.

Les quantités d'éperlans pêchés décrurent de 19,000 quintaux; les déchargements furent en effet limités à 63,000 quintaux. Cette condition est attribuable au fait que dans la première partie de la saison permise d'hiver, la glace, ne s'étant pas formée, il fut impossible de tendre ou de mouiller les filets. Le Nouveau-Brunswick a été le plus fort perdant dans cette entreprise de pêche, les autres provinces produisant, en effet, pratiquement les mêmes quantités que l'année précédente. En raison de la rareté de ces poissons, les prix dont ont bénéficié les pêcheurs furent les plus élevés depuis longtemps en cours, ce qui explique pourquoi la valeur marchande globale fut quelque peu plus considérable que l'année précédente.

Les quantités de gasparots recueillies furent légèrement supérieures à celles de l'année antécédente; le décroissement observé en Nouvelle-Ecosse ayant été plus que racheté par l'augmentation des prises dans l'arrondissement de Saint-

Jean, N.-B.

PÊCHES FLUVIALES ET LACUSTRES

On a enregistré un accroissement dans le rendement des pêches fluviales et lacustres à l'exception de celles des poissons blancs et des tullipis dans la province du Manitoba. Bien que les prises des poissons blancs aient décru dans le lac Winnipeg, on signale cependant une augmentation dans l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta, ce qui en porte l'ensemble au même chiffre que l'année précédente. Le décroissement dans les prises de cette espèce dans le lac Winnipeg est attribuable, selon certaines personnes, au fait que les poissons, au lieu de se rassembler par bandes, se sont au contraire tenus dispersés sur de vastes étendues, ce qui a rendu pénible aux pêcheurs la tâche de les localiser.

On a enregistré une augmentation d'environ 19,000 quintaux dans les prises

du sandre ou doré.

Les prises du doré bleu en Ontario accusent un fléchissement de 32,000 quin-

taux en regard des 63,000 quintaux extraits en 1922.

On observe une augmentation dans les prises des harengs dans l'Ontario, prises qui se sont chiffrées à 108,000 quintaux, soit une augmentation de 33,000 quintaux.

Dans l'arrondissement du fleuve Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, la pro-

duction a été quelque peu plus considérable.

PÊCHE DU PACIFIQUE

Saumon.—On a enregistré un léger accroissement des prises du saumon durant l'année, un poisson dont il a été pêché 1,515,000 quintaux. Le rendement en conserves exprime une augmentation de 24,251 caisses et se chiffre à 1,314,677

caisses. Le rendement en conserves des saumons sockeye a été de 334,647 caisses soit un accroissement de 35,033 cependant que celui des saumons cohos s'est élevé à 112,044 caisses, soit un accroissement de 9,199 caisses. On observe un décroissement de 141,048 caisses dans le rendement en conserves des saumons roses, cependant qu'il fut préparé 418,055 caisses de saumons chum, soit un accroissement de 159,851 caisses.

Flétan.—Les prises de flétan ont fourni un accroissement de 41,483 quintaux, ce qui les a portées à 335,000 quintaux. Ces chiffres constituent un résultat sans précédent à l'égard des déchargements de cette espèce dans les ports de la Colombie-Anglaise.

Des quantités débarquées en 1922, les navires américains s'en attribuent

pour leur part 203,666 quintaux.

Hareng.—On a enregistré un léger accroissement dans les prises de hareng dont il a été débarqué 1,035,823 quintaux. Comme d'habitude la masse des prises fut salée au sel sec, à destination de l'Orient où les articles de cette sorte sont absorbés à des prix avantageux.

Pilchard ou célan.—Les prises de pilchards ou célans ont peu varié par rapport à l'année antécédente. Ces poissons se sont montrés très nombreux mais le négoce n'en est pas suffisamment lucratif pour encourager les pêcheurs à prendre ces poissons en grandes quantités.

Baleines et phoques.—Trois postes de baleiniers se sont livrés à des exploitations durant l'année: Kyuquot, Rose Harbour et Naden Harbour. Les prises globales comprennent 455 baleines, ce qui est un accroissement de 208 par rapport à l'année antécédente. Le nombre des phoques tués durant l'année s'est chiffré à 4,424 individus en regard de 930 en 1923.

RÉGIME RELATIF À L'INSPECTION DU POISSON

L'inspection de certaines espèces de poissons et des récipients dans lesquels ils sont écoulés sur les marchés, s'est exécutée durant la saison de 1923, en vertu de la Loi relative à l'inspection du poisson. La loi exige que les paqueurs ne livrent au commerce que des poissons et des barils conformes à ses exigences et confère aux inspecteurs le pouvoir d'en faire l'examen chaque fois où la chose est jugée nécessaire ou utile. Ce travail est exécuté par un personnel de trois inspecteurs inamoviles et de douze inspecteurs provisoires sur la côte Atlantique et de deux inspecteurs provisoires sur la côte Pacifique.

Sur la côte orientale, soixante-six mille barils et neuf cent vingt sceaux de poisson saumuré aussi bien que près de trente mille caisses de hareng fumé furent soumis à l'examen des inspecteurs qui, eux, sont tenus de veiller à ce que la construction des barils, le poids, la quantité et la classe alimentaires des poissons

saumurés répondent aux prescriptions de la loi.

Sur la côte occidentale d'autre part, le négoce considérable, et toujours croissant, du hareng salé au sel sec, en activité entre la Colombie-Anglaise et l'Orient, a donné lieu à une surveillance active de la part des inspecteurs du département.

Pourvu que le récipient soit de la dimension réglementaire et à sa pleine contenance de poissons, convenablement saumurés, l'inspecteur délivre un certificat commercial à l'expéditeur de ces articles au fur et à mesure de leur examen.

Ce régime d'inspection s'est révélé très profitable au commerce.

Au cours de la dernière campagne d'hiver pour la pêche des harengs en Colombie-Anglaise, on a examiné deux cent quarante-quatre mille caisses d'une contenance de quatre cents livres de hareng. De ce chiffre, cent soixante-dix mille trois cent soixante-dix-huit caisses furent paquées sur la côte occidentale et soixante-treize mille six cent vingt-deux caisses sur la côte orientale de l'île

Vancouver. Si l'on tient compte du prix moyen, franco à bord, Colombie anglaise, de six dollars par caisse, la valeur globale de ce commerce se chiffre à près d'un million et demi de dollars; son importance comme branche de l'industrie dans la province du Pacifique, ne peut dès lors manquer de nous impressionner. Outre ces quantités de hareng salé au sel sec, on y a aussi paqué selon le procédé écossais treize cent quarante-quatre barils, neuf cent vingt-cinq demi-barils et quinze cent soixante-quatre autres récipients de plus faible dimension, qui furent tous réglementairement inspectés.

Les multiples perfectionnements, apportés dans la construction des barils et des caques, maintenant plus solides et plus étanches, perfectionnements résultant du présent régime d'inspection, joints à l'amélioration constatée dans la qualité alimentaire des poissons paqués, se sont traduits par le fait que les pêcheurs, les négociants et les exportateurs recourent maintenant de plus en

plus aux bons offices des inspecteurs.

INSPECTION DES FABRIQUES DE CONSERVES DE POISSONS, DE MOLLUSQUES ET DE CRUSTACÉS ET DES CONSERVES DÉRIVANT DE CES ANIMAUX MARINS

L'inspection des fabriques de conserves de poissons, de mollusques et de crustacés, de la matière brute traité dans ces ateliers, des procédés de mise en conserve qui y sont en pratique et des conserves elles-mêmes aussi bien que l'examen des étiquettes et des désignations de ces articles de commerce, se sont effectués cette année comme d'habitude en vertu des dispositions de la Loi relative aux Viandes et Conserves alimentaires. Cette inspection est exécutée par le personnel des surveillants de pêche du département et fait partie intégrale de leurs fonctions. L'inspection vise à l'expansion du commerce par le relèvement de la qualité alimentaire des produits aussi bien qu'à la sauvegarde du public par la suppression de toutes substances alimentaires jugées impropres à la consommation. Les inspecteurs ont aussi le devoir de s'assurer que toutes les boîtes métalliques contenant des conserves d'animaux marins soient correctement étiquetées. Les conserves d'animaux marins importées sont de même subordonnées à l'inspection, en vertu de la Loi et doivent être déclarées conformes à ses prescriptions en ce qui concerne l'excellence de la substance alimentaire, son poids et sa désignation.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PÊCHES

Les travaux inhérents à ce service se décomposent comme suit:-

1. Recueil des éléments de statistique mensuelle des pêches maritimes et compilation de ces données sous une forme sommaire destinée à être mise en

circulation chaque mois par le canal de la Presse.

2. Publication d'un bulletin trimestriel renfermant la statistique détaillée. Ce bulletin est distribué aux négociants, commerçants et exportateurs, marchands, etc. Les éléments de cette statistique sont pratiquement tous recueillis par les surveillants de pêche réguliers dans l'accomplissement de leurs devoirs

réglementaires et à très peu de frais supplémentaires.

3. Recueil des renseignements relatifs aux approvisionnements ou réserves de boitte, de jour en jour, le long de certaines étendues de la côte, durant les mois de printemps et d'été. Les données sont recueillies par les surveillants de pêche ou les fonctionnaires, à l'emploi du département, qui les adressent quoti-diennement par télégraphie à certains ports où ils sont affichées pour la gouverne des capitaines de navires de pêche et des personnes intéressées dans la recherche de la boitte.

CAMPAGNE DE PUBLICITÉ

D'octobre en mars écoulés le département a prêté son concours à un comité de la Société canadienne des pêches pour la réalisation d'une campagne de publicité, instituée dans le but d'accroître la consommation du poisson et, de ce chef, relever l'industrie de la pêche en général. La campagne n'a été que de courte durée, car cette œuvre n'est encore, à vrai dire, qu'à ses débuts. Certains faits signalés viennent cependant témoigner d'un accroissement sensible dans l'écoulement des articles de poisson, tous attribuables à cette campagne. Il ne faut pas douter qu'en orientant nos efforts dans cette voie, on en arrive à induire notre population à consommer plus de poisson, au grand bénéfice de l'industrie.

PRIMES DE PÊCHE

Sous l'empire de la Loi relative à l'avancement des pêches maritimes et à la construction des navires de pêche, le département approprie annuellement une somme de \$160,000 au bénéfice des pêcheurs des provinces maritimes. La liquidation des réclamations s'effectue en vertu de règlements promulgués à intervalles par le Gouverneur en conseil.

En l'année 1923, les versements ont été effectués sur la base suivante:-

Aux propriétaires ou armateurs de navires ayant droit à la prime—\$1.00 par tonneau de registre: la prime versée au propriétaire ou armateur d'un navire quelconque ne devant pas excéder \$80.

Aux pêcheurs en navire, ayant droit à la prime—\$9, chacun.

Aux propriétaires de barques d'une mensuration non inférieure à 13 pieds de quille—\$1 par barque.

Aux pêcheurs en barque, ayant droit à la prime-\$7.60 chacun.

On a liquidé 8,915 réclamations pour prime de pêche. L'année précédente, on avait compté 11,204 réclamations.

Le montant total versé s'est élevé à \$159,916.80 décomposé comme suit:— A 508 navires et à leurs équipages, \$45.664.95.

A 8,407 barques et à leurs équipages, \$114,251.85.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

DÉPENSES AFFÉRENTES AU RÉGIME DE LA PRIME DE PÊCHE

		Hom- mes	Montants	Navires	Ton- neaux	Tonnage moyen	Hom- mes	Montants	Verse- ments effec- tués
Nouvelle-Ecosse			\$ cts.					\$ cts.	
Annapolis	148	237	1,949 20	1	60	60	19	231 00	149
Antigonish Cap-Breton	148 217	214 368	1,774 40 3,000 30	19	282	15	56	786 00	148 236
Cumberland	211	2	17 20	1 1	11	ii	2	29 00	230
Digby	326	529	4.341 90	2	24	12	7	87 00	328
Guysborough Halifax	520 1,026	817 1.294	6,695 45 10,846 90	36 48	545 884	15 18	144 262	1,841 00 3,242 00	556 1,074
nverness	283	569	4,582 65	10	143	14	44	539 00	293
Kings	33	47	390 20						33
Lunenburg Piotou	579 40	738 62	6,158 55 499 95	128	7, 175	56	1,733	22,772 00	707 40
Queens	113	174	1,428 65	ii	137	13	39	488 00	124
Richmond	304	510	4,150 75	14	231	16	54	717 00	318
ShelburneVictoria	402 267	730 392	5,945 50 3,210 20	17	336 89	20 17	235 22	2,416 15 287 00	419 272
Yarmouth	85	181	1,460 60	10	510	51	96	1,374 00	95
Totaux	4,493	6,864	56,452 40	302	10,427	34	2,713	34,809 15	4,795
Nouveau-Brunswick									
Charlotte	229	409	3.314 90	4	50	12	12	158 00	233
Gloucester	108	248	1,990 55	184	2,631	14	827	10,065 80	292
Kent	11	19	155 40	6	64	11	15	199 00	17
Northumberland Restigouche	2	6	47 60	2	21	10	5	66 00	2 2
Saint-Jean	12	15	126 00						12
Totaux	362	697	5,634 45	193	2,766	14	859	10,488 80	558
lle du Prince-Edouard									
Kings	181	251	2,050 35	3	42	14	8	114 00	184
Prince	416	789	6, 225 65	(i	12	12	2	30 00	417
Queens	98	209	1,679 65	2	27	13	3	54 00	100
Totaux	695	1,249	9,955 65	6	81	13	13	198 00	701
Québec									
Bonaventure	337	588	4,466 05	3	33	11	9	114 00	340
Gaspé	1,976	3,819	30,307 40	ĭ	10	10	5	55 00	1,977
Matane Saguenay	99 445	135 789	1,100 25 6,33 5 65		 .				99
Totaux	2,857	5,331	42,209 35	4	43	21	14	169 00	2,861
Total général	8,407	14,141	114,251 85	508	13,317	26	3,599	45,664 95	8,915

PISCICULTURE

Les exploitations alevinales, exercées par le département durant l'année civile, furent surtout consacrées à la propagation des principaux poissons d'eau douce et anadromes comestibles, tels que les saumons Atlantique dans l'Est, les poissons blancs, les truites saumonées et les sandres ou dorés dans les parties centrales du pays et les saumons du Pacifique dans l'Ouest.

Les améliorations générales apportées aux routes et l'usage de plus en plus répandu des automobiles ont rendu accessibles à un grand nombre de pêcheurs à la ligne des cours d'eau fréquentés par les truites, mais jusqu'ici regardés comme trop lointains. D'où accroissement dans la pêche des truites, non seulement

de celles extraites des rivières voisines des centres d'essaimage de population mais aussi de ces étendues d'eau qui, en raison de leur éloignement, se trouvaient

jusqu'alors hors d'atteinte à la majeure partie des intéressés.

Pour faire face à pareille augmentation dans les entreprises de pêche à la truite, force nous fut de tenter un redoublement d'efforts dans les entreprises d'alevinage des diverses espèces et à cette fin on a fait explorer avec soin un assez vaste territoire de la Nouvelle-Ecosse, renommé par ses eaux propices à l'exercice de la pêche à la ligne, et cela en vue de localiser les endroits où il serait possible de recueillir des œufs de truite en quantités suffisantes. Le territoire, en voie d'exploration, comporte, cependant, une si grande superficie qu'on n'a pu en parcourir qu'une faible étendue cette année, de sorte qu'on n'a encore réussi à découvrir aucune aire de propagation suffisamment vaste et fertile, bien qu'on ait recueilli des donnés en certains domaines qui nous aideront beaucoup dans la réalisation des exploitations à venir. Pour la première fois, on a récolté des œufs de truite mouchetée ou tachetée dans les lacs Boundary et Violin, près de Nelson, dans la Colombie-Anglaise méridionale. Les espèces en question furent introduites dans ces eaux en ces dernières années et s'y sont si bien multipliées qu'on est parvenu à y recueillir près d'un million d'œufs cette saison.

Les œufs de saumons Atlantiques sont issus comme d'habitude de poissons qui furent achetés aux pêcheurs marchands ou qui furent pris dans des filets exploités à l'entreprise dans ce but. Presque tous les œufs de truite saumonée et une portion des œufs de poisson blanc et de doré proviennent des pêches marchandes exercées par des pêcheurs au filet flottant, cependant que le reste d'entre eux sont issus de poissons capturés dans des filets mouillés par nos employés de pisciculture. Les œufs de saumons du Pacifique dérivent généralement de

sujets dont on a intercepté l'ascension vers les frayères.

La récolte des œufs de truite mouchetée a été la plus abondante depuis 1917 et fut encore accrue par voie d'achats et d'échanges. Toutes les récoltes précédentes de poissons blancs furent surpassées par celle accomplie cette année dans la baie de Quinté, au voisinage des îles Pelée, le Lac-des-Bois et le lac Winnipégosis. La cueillette globale a excédé celle de l'année dernière de cent millions. La production des œufs de sandre ou doré s'est signalée par un succès sans précédent; soit cent cinquante-quatre millions en excès de celle du dernier exercice. La récolte des œufs de sockeye a soutenu avec avantage la comparaison avec la meilleure enregistrée dans les dernières années. La cueillette des œufs opérée dans la ligne de partage des eaux du fleuve Fraser, s'est rangée la cinquième parmi les plus fructueuses et aurait pu être accrue si l'aménagement de la piscifacture l'eût permis. Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que plus de onze millions d'œufs sont issus de poissons qui furent pêchés à l'entrée et dans le voisinage de la tranchée ou du goulet qui débouche des étangs d'alevinage adjacents à la piscifacture du lac Harrison, piscifacture d'où un nombre considérable d'alevins furent libérés il y a quatre ans.

La récolte globale des œufs s'est chiffrée à deux cent quarante et un million et demi en excès de celle de l'exercice antécédent. Cette production fut accrue par l'achat d'œufs de truite, ce qui porte la cueillette globale à plus de deux cent

quarante-trois millions en excès de celle de 1922.

Le tableau suivant donne, par espèce, la récolte globale des œu's durant l'année close le 31 décembre 1923:—

Saumon atlantique	22,383,000	
Truite arc-en-ciel	20,500	
Truite coupe gorge	619,860	
Saumon steelhead	43,650	
Truite Kamloops	2,240,500	
Saumon sockeye	102,386,100	
Saumon de printemps	1,073,000	
Saumon coho	2,008,000	
Saumon rose	4,003,900	
Saumon chum	2,900	
Truite tachetée	2,060,820	
Poisson blane.	698,860,000	
(a) Truite saumonée	. 39,681,500	
Cisco	22, 182, 000	
(b) Sandre ou doré	388, 180, 000	
_		1,285,745,730
Truite arc-en-ciel, provenant de l'état de New Hampshire, en échange de saumons atlantiques. Truite arc-en-ciel, en provenance du Southside Sportmen's Club, Long Island NY., don. Truite coupe-gorge, provenant de l'Office américain des pêcheries, en échange de saumons atlantiques. Saumon tête d'acier, provenant de l'Office américain des pêcheries, en échange de saumons atlantiques. Truite mouchetée ou tachetée, provenant de l'état de New-Hampshire, en échange de saumons atlantiques. Achat de truites mouchetées ou tachetées.	115,000 36,000 250,000 330,000 1,335,500	
Truite Loch Leven, provenant de l'Office américain des pêcheries, en échange	325,000	
	411,000	2,802,500

1,288,548,230

Outre les chiffres ci-dessus, nous avons recu les envois suivants:-

Truite coupe-gorge, provenant du Club des Pêches et des Chasses de Cran-	
brook, en échange de Truite Kamloops	25,000
Bar ou achigan noir, longueur deux pouces et demi à cinq pouces, provenant	•
de la Commission des Pêches et Chasses, en échange de sandre ou doré.	975
Crapet, longueur deux à cinq pouces, provenant de la Commission des Pêches	
et Chasses de Dakota nord, en échange de sandre ou doré	400

PLACEMENT ET IMMERSION DES ŒUFS OCELLÉS

L'immersion des œufs ocellés de sockeye dans certaines aires appropriées, formant ce qui était autrefois les plus fertiles frayères de la ligne de partage des eaux du fleuve Fraser supérieur et autres étendues isolées, fut poursuivie sur une plus vaste échelle que jamais auparavant. Dans les conditions actuelles, c'est là la seule méthode à notre portée pour réaliser l'ensemencement de maintes vastes et importantes frayères. Ces lieux sont si éloignés des piscifactures en existence qu'il est hors de question d'y expédier des alevins en provenance de ces établissements. Ce genre de fertilisation des eaux fut opéré par la piscifacture de Pemberton dans le lac Quesnel, les lacs Anderson et Seton et les diverses aires du lac Stuart du fleuve Fraser supérieur et par la piscifacture du lac Cultus dans les diverses aires des lacs Shuswap; toutes ces nappes d'eau sont sises dans la ligne de partage des eaux du fleuve Fraser. Le même mode de fertilisation fut pratiqué par la piscifacture du lac Anderson dans les lacs Grand-Central et Sproat, île Vancouver; on a de même immergé de faibles quantités d'œufs ocellés dans diverses autres étendues.

⁽a) De ce chiffre, 1,414,000 furent expédiés au gouvernement provincial de Québec.
(b) De ce chiffre, 10,000,000 furent expédiés à la Commission des Chasses et des Pêches de Dakota-nord

EMPOISSONNEMENT DE CERTAINS LACS INHABITÉS

On a poursuivi le peuplement de certains lacs déserts où les poissons en maturité ne peuvent avoir accès à cause des chutes, des cascades ou des barrages. Les résultats apparents de ces divers procédés d'empoissonnement sont des plus encourageants et nos pisciculteurs des arrondissements les plus lointains ont consacré un temps considérable à l'examen des milieux aquatiques avoisinants en vue d'amplifier leurs travaux. Les lacs de cette nature abondent généralement en aliments variés et comme ils ne renferment pas de poissons en maturité ou d'ennemis des poissons, ils constituent des stations naturelles d'alevinage des plus propres au peuplement.

ÉLEVAGE DES ALEVINS

On a consacré plus de soin que jamais à l'élevage et à l'alimentation des alevins et les expéditions d'alevins de croissance avancée furent plus considérables que jamais auparavant, excédant même de vingt pour cent la distribution sans précédent de 1922. Le tableau suivant fournit une idée de l'expansion qu'a prise l'alevinage en ces dernières années:—

·	Expéditions.
1921	22, 253, 000
1922	28,672,900
1923	

EXPÉDITIONS DES POISSONS EN MATURITÉ

De nombreux lacs dans les provinces des Prairies ne renfermant pas de poissons et impropres à la propagation des espèces élevées aux piscifactures, furent empoissonnés au moyen de perches jaunes, de poissons-chats ou silures, de carpes, de moxostomes, de sucets ou de cyprins-sucets, et cela, en transportant dans ces nappes d'eau, étrangères à leur origine, un certain nombre d'individus des races ci-haut énumérées. Dans certaines eaux convenables de la Colombie-Anglaise, on a déposé des quantités de petits bars ou achigans noirs, originaires d'eaux de la province dont cette espèce avait fait son habitat, après y avoir été introduite artificiellement. Le lac White Bear ou Carlyle, près de Carlyle et le lac Ketepwa, près de Fort-Qu'Appelle, Sask., furent de même empoissonnés au moyen de digitales de bars noirs ou de crapets qu'on s'est procurés par l'intermédiaire de la Commission des Pêches et des Chasses de Dakota-Nord et qui sont originaires des territoires submergés adjacents au fleuve Mississipi et cela, en échange d'œufs de sandre ou doré provenant de la piscifacture de Kenora.

EXTERMINATION DES POISSONS COMMUNS

Depuis l'inauguration des entreprises commerciales de pêche dans le lac Winnipeg, Manitoba, les carpes, moxostomes, sucets, cyprins-sucets et autres poissons communs ont rarement entraîné des prix assez profitables pour défrayer les dépenses afférentes à leur manutention. D'où il s'ensuit que les pêcheurs ont consacré toute leur énergie à la pêche des poissons blancs et autres espèces marchandes; ce régime de pêche a donné lieu à un accroissement disproportionné des espèces impropres au négoce au détriment des meilleures espèces. La prédominance des poissons communs tend aussi à contrecarrer la propagation des espèces marchandes et à renverser l'ordre établi par la loi naturelle de multiplication des espèces. D'un autre côté, il existe de nombreuses nappes d'eau de faible superficie disséminées à travers les provinces centrales et qui se caractérisent par l'absence de toute espèce indigène, de sorte que l'apparition de n'importe quelle variété de poisson est saluée comme un bienfait par la population cantonale. En remontant, pour frayer, certains des cours d'eau débouchant de

la partie méridionale du lac Winnipeg, quantités de moxostomes, de carpes, sucets, cyprins-sucets y restèrent emprisonnés. Ces poissons furent exterminés et les œufs issus des individus en état de maturité, au moment de leur capture, furent utilisés pour l'empoissonnement des nappes d'eau les plus dépourvues d'avantages naturels, telles que celles ci-haut désignées. Outre les œufs, un nombre considérable de poissons eux-mêmes furent transportés aux lacs en question.

Quarante-deux mille sucets, moxostomes carpes, cyprins-sucets furent exterminés dans le lac Winnipégosis et vingt-huit mille autres poissons communs, principalement des poissons squaw furent aussi détruits dans le lac Cultus durant

la saison.

ACCLIMATATION

Des saumons de printemps du Pacifique ont été pêchés dans le lac Ontario à tous les stades de croissance, à partir de celui d'alevins de quelques semaines

jusqu'à celui d'individus de plus de vingt livres.

Par contre, des poissons blancs de l'Est d'un poids de quatre livres et demi furent pêchés dans les lacs de la Colombie-Anglaise. Les achigans noirs ou bars noirs, originaires de l'Est, se sont parfaitement acclimatés dans le lac Christina dans la Colombie-Anglaise méridionale et dans plusieurs lacs de l'île Vancouver. Les truites mouchetées ou tachetées de l'Est abondent maintenant dans plus d'un lac en Colombie-Anglaise. De même des saumons Atlantiques de tailles et de conditions physiques diverses—digitales, saumons de montée en pleine vitalité, saumons épuisés à leur retour vers l'océan, après la reproduction, ont été pris dans la rivière Cowichan, Colombie-Anglaise dans les dernières années. Un pêcheur à la ligne n'a pas pêché moins de sept saumons Atlantiques adultes dans ce cours d'eau.

ŒUVRES D'EXPANSION

En l'absence des crédits nécessaires, il n'a été érigé aucun nouvel établissement. Seulement les exploitations usuelles furent orientées vers l'exploration de certaines aires demeurées jusqu'ici à l'état vierge, en vue soit d'y récolter des œufs, soit d'y aménager les lieux, soit d'amplifier les exploitations aux piscifactures en existence. L'ancienne piscifacture du lac Pitt, de structure rudimentaire, fit place à un bâtiment en troncs d'arbres non équarris de 44 pieds par 40 pieds, d'une contenance de quatre millions cinq cent mille œufs. On a établi à Nelson, C.-A., une station alevinale où l'incubation des œufs est poussée jusqu'au stade d'œufs ocellés dans un bâtiment dont on a fait la location. Un pisciculteur expérimenté fut mis à la disposition du club de chasse et de pêche de Cranbrook, C.-A., pour y assumer la direction et la gérance d'une petite piscifacture construite par cette société.

INSPECTIONS

L'inspecteur d'arrondissement Harrison a minutieusement exploré une aire d'une vaste superficie à l'intérieur de la Colombie-Anglaise méridionale; il a aussi parcouru l'arrondissement du lac Quesnel dans le but de rechercher s'il ne

serait pas opportun d'y créer des entreprises piscicoles.

Une vaste étendue à l'intérieur de la Nouvelle-Ecosse fut parcourue par l'inspecteur-chef Finlayson en même temps que l'inspecteur d'arrondissement Catt remontait jusqu'aux sources de la rivière Margaree Nord-Ouest et de la Petite-Rivière; il a aussi visité Chéticamp et les lacs de cette région. Ces deux expéditions furent entreprises dans le but de s'assurer si oui ou non ces arrondissements offrent des avantages pour la récolte des œufs de truite mouchetée ou

tachetée. En ce moment le département exploite trente-trois piscifactures principales, neuf piscifactures auxiliaires et quatre étangs d'alevinage du saumon. Le rendement de ces établissements a été en 1923 de vingt pour cent en excès de celui de 1922 et se décompose comme suit par espèce et province:—

RENDEMENT PISCICOLE PAR PROVINCE: ŒUFS, ALEVINS, FRETINS DIGITALES, 1923

Nouvelle-Ecosse—			
Saumon atlantique	7,933,650	*	
Truite arc-en-ciel	96,500		
Truite mouchetée	522,800		
		8,552,950	
Nouveau Brunswick-	0.000.005		
Saumon atlantique	8,902,395		
Truite arc-en-ciel	407 319, 409		
Truite mouchetee	319,409	9,222,211	
Ile du Prince-Edouard-		0,222,211	
Saumon atlantique	985,842		
Truite mouchetée	209, 292		
		1,195,134	
Ontario—	140		
Saumon atlantique	148 175, 480		
Saumon du printemps	335,595,000		
Truite saumonée	29,063,850		
Cisco	1,850,000		
Sandre ou doré	169,570,000		
•		536, 254, 478	
Manitoba—			
Poisson blanc	150,080,000		
Sandre ou doré	41,590,000	101 670 000	
Saskatchewan-		191,670,000	
Poisson blanc.	24, 470, 000	•	
Bar ou achigan noir	898		
Crapet	36 5		
. -		24,471,263	
Alberta-	140.000		
Saumon atlantique	142,333		
Truite arc-en-ciel	14,732 408,769		_
Saumon steelhead	260, 919		
Saumon sockeye	4, 503		
Saumon de printemps	2,346		
Saumon coho	21,080		
Saumon chum	1,953		
Truite saumonée	178,064		-
		1,034,699	
Colombie-Anglaise— Saumon atlantique	629,588		•
Truite arc-en-ciel	10,905		
Truite coupe-gorge	135,836		
Saumon steelhead	41.791		
Truite Kamloops	2,075,509		1
Saumon sockeye	89, 261, 250		
Saumon de printemps	2,094,046		
Saumon coho	1,675,700		
Saumon rose	3,713,900		
Saumon chum	2,892,370 56,720		
Truite saumonée	56,720 $12,002,000$		
TOISSON MAILU	22,002,000	114,589,615	÷
			-
		886,990,350	•

STATIONS BIOLOGIQUES DU CANADA

STATION ORIENTALE DE SAINT-ANDRÉ, N.-B.

Les recherches scientifiques effectuées par les divers membres de la station se décomposent comme suit:

Mlle Hélène Battle, de l'université Western: influence de certains facteurs physiques extrêmes sur la croissance des poissons.

Mlle F. M. Burwash, de l'université de Toronto: présence de l'iode dans l'organisme des aiglefins.

Mlle J. T. Henderson, de l'université McGill: histoire naturelle des limnories.

Docteur A. G. Huntsman, directeur: gestion et administration.

Docteur F. S. Jackson, de l'université McGill: histologie comparative du pancréas des poissons.

Professeur A. B. Klugh, de l'université de Queen's: élevage des entomostrascés d'eau douce et mensuration des rayons lumineux dans les milieux peuplés d'animaux aquatiques.

Professeur A. P. Knight, président de l'Office de Biologie: gestion et administration générales; problèmes relatifs à la mise en conserve des homards.

M. A. H. Leim, de l'université de Toronto: histoire naturelle des aloses.

Mlle M. Lenz, de l'université de Queen's: influence des diverses bactéries dans la décomposition de la substance alimentaire des homards.

M. N. A. McCormick, de l'université de Toronto: constante-insuline dans le pancréas et les glandes connexes chez les poissons et autres animaux marins.

M. R. H. McGonigle, de l'université de Toronto: distribution des tarets et des limnories.

M. D. J. McLeod, de l'université de Queen's: influence des diverses bactéries dans la décomposition de la substance alimentaire des homards.

M. E. C. Noble, de l'université de Toronto: constante-insuline dans le pancréas et les glandes connexes chez les poissons et autres animaux marins.

Professeur E. E. Prince, secrétaire-trésorier de l'Office de Biologie: gestion et administration.

Professeur G. B. Reed, de l'université de Queen's: premiers stades de la décomposition bactériologique de la substance alimentaire des homards.

M. W. C. M. Scott, de l'université de Toronto: embryologie du foie, du pancréas et circonvolutions cérébrales de Langerhans chez les poissons osseux.

Mlle E. A. Smith, de l'université de Queen's: taux de migration, à partir des intestins, des bactéries présidant à la putréfaction des poissons.

M. R. G. Sinclair, de l'université de Queen's: notice sur les entomostrascés d'eau douce.

M. M. I. Sparks, de l'université de Toronto: l'influence des températures extrêmes sur les animaux marins.

Mlle E. M. Taylor, de l'université de Toronto: facteurs physiques présidant à l'incubation et à l'éclosion des œufs de poisson.

Mlle H. I. Wilton, de l'université de Queen's: croissance des mactres sous l'influence de facteurs variables.

Le musée de zoologie de l'Ontario a délégué à Saint-André trois des membres de son personnel: le docteur E. M. Walker, M. A. Kurate et M. S. Logier à qui on a facilité l'accès du laboratoire pour la collection de matériaux, en particulier de poissons, dont ils ont opéré un grand nombre de moulage. Le docteur Fairchild et M. G. B. Fairchild, de Washington, D.C., furent autorisés à disposer du laboratoire pendant une partie du mois d'août.

On a poursuivi le travail relatif aux récoltes hebdomadaire et mensuelle du plancton et à celle des matériaux hydrographiques à certains endroits déterminés de la région de Passamaquoddy de même qu'à l'enregistrement quoti-

dien des températures de l'eau et de l'air à Saint-André.

83588-29-2

CAMPAGNE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES

On a entrepris une expédition sous la direction du docteur Huntsman, en vue d'effectuer des investigations dans le détroit de Belle-Isle et les eaux avoisinantes, en rapport avec les pêcheries de la morue et autres. La croisière fut exécutée sous les auspices des autorités de la direction des Pêcheries. Le docteur Prince porta ses recherches dans la région du détroit, de la dernière partie de juillet jusqu'à la mi-septembre. Le vapeur de l'Etat le Arleux, ayant à bord le docteur Huntsman, le docteur L. Gilchrist, de l'université de Toronto et M. A. C. Gardiner, de l'université de Cambridge, délégué de Terreneuve, pratiqua une investigation générale durant août et septembre dans les eaux propres au détroit de Cabot et à l'île d'Anticosti et dans celles qui baignent les côtes orientale et méridionale de Terreneuve. Les résultats ont servi à témoigner des relations qui existent entre les pêcheries de la morue et les conditions hydrographiques.

Le professeur Knight, dans la première partie de la saison, a parachevé ses recherches relatives aux conditions en existence aux diverses fabriques de con-

serves de homard.

M. H. C. White, de l'université de Queen's, s'est efforcé à constater les résultats découlant de l'introduction d'alevins de truite dans deux ruisseaux, près de Aylmer, Ont., en vue de déterminer leurs habitudes, de signaler leurs ennemis naturels et d'en dénombrer les survivants.

Grâce à une subvention versée par le Conseil des Recherches scientifiques et industrielles, M. R. H. McGonigle, de l'université de Toronto, a parcouru le littoral atlantique, à partir du golfe de Fundy jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent, en vue de calculer l'étendue des ravages causés par les tarets marins

qui perforent le bois des piles, des massifs, des bouées, etc.

La station a entrepris de concourir avec le ministère des Travaux publics dans l'examen des pièces de bois d'essai, déposés dans divers ports ou havres le long de la côte, en vue de déterminer le caractère et la rapidité des dégâts commis par les tarets, perce-bois et autres animaux de ce genre qui s'attaquent au bois.

On a poursuivi l'étude des courants au moyen de bouteilles et de flotteurs, étude à laquelle participent les pays adhérents au Comité international pour l'Exploration scientifique de la Mer. Deux mille trois cent vingt bouteilles furent lancées durant 1923 en procédant selon les dispositions suivantes: à partir du Cap-aux-Pins-Sud, grâce à la courtoisie du gouvernement de Terreneuve; en travers du banc Saint-Pierre par le docteur Ed. LeDanois, à l'aide du croiseur français Ville D'Ys; en travers du courant du Labrador au nord de Belle-Isle, par le vapeur de l'Etat Arleux; en nombre d'autres endroits en travers du détroit de Belle-Isle, par le vapeur Prince; en travers du détroit de Cabot, par le Prince; enfin trois lots de ces flotteurs furent mouillés le long de la côte de la Nouvelle-Ecosse, par le Prince.

STATION BIOLOGIQUE OCCIDENTALE, NANAÏMO, C.-B.

Le professeur O'Donoghue a agi en qualité de directeur durant la saison de 1923.

Ci-dessous apparaissent la nomenclature des sujets soumis à des recherches scientifiques:

M. C. Berkely: études biochimiques sur les mollusques et les poissons.

M. Jas. Dauphinee, de l'université de la Colombie-Anglaise: arginase dans les tissus des poissons.

Mlle E. S. Dowding, de l'université de l'Alberta: fluorescence des algues marines.

M. H. A. Dunlop, de l'université de la Colombie-Anglaise: croissance des saumons; copépodes pélagiques.

Prof. A. Hunter, de l'université de Toronto: arginase dans les tissus des

poissons.

Prof. F. J. Lewis, de l'université de l'Alberta: "Conifers".

Prof. C. M. O'Donoghue, de l'université du Manitoba: migration des astéries, étoiles de mer; étude méthodique des holothuries, des nudibranches, des testibranches et des bryozoaires.

M. H. C. Wailes, Vancouver, C.-B.: protozoaires marins et d'eau douce.

M. A. Fee, de l'université de la Colombie-Anglaise, eut accès au laboratoire pendant l'été en retour du concours qu'il a prêté à la création des diverses

Des voyages d'exploration furent aussi entrepris à la baie Union, le passage

Discovery, le port Friday et à Victoria.

M. R. E. Foerster a fait des recherches dans l'histoire naturelle des saumons sock-eye dans les lacs Cultus et Harrison, en s'intéressant surtout à l'alimenta-

tion des jeunes et à leurs ennemis naturels.

La station a coopéré avec le ministère des Travaux publics à l'égard de certaines recherches relatives aux dégâts commis par les tarets, les perce-bois et autres espèces marines qui s'attaquent au bois, en y creusant des galeries. M. Dunlop s'est livré à l'examen des pièces de bois d'essai disséminés de place en place, et à des endroits appropriés de la côte, par les ingénieurs du département.

Le directeur sortant, le docteur C. McLean Fraser, fut désigné comme délégué de la station au Congrès scientifique Pan-pacifique tenu en Australie en

Au cours de l'année dernière le nombre des membres de l'Office de Biologie s'est accru de trois: MM. A. Hanfield Whitman, de Halifax, N.-E., et John Dybhavn, de Prince-Rupert, tous deux choisis parmi les industriels et un autre M. J. J. Cowie, du personnel administratif du département.

CAMPAGNE D'ENSEIGNEMENTS

Une somme de deux mille dollars a été mise à la disposition de l'Office de Biologie dans le but d'établir des stations sur les côtes orientale et occidentale du Canada. A ces stations on fera bénéficier les pêcheurs et autres intéressés de démonstrations pratiques relativement aux méthodes les mieux appropriées pour le traitement de la matière brute dérivé des diverses espèces de poissons; et les connaissances qui y seront acquises, en rayonnant à l'extérieur, se répandront aux villages et aux colonies échelonnés le long des côtes. Le foyer de cette entreprise d'enseignement sera Halifax. On se propose de pourvoir la station d'Halifax d'un laboratoire de chimie, d'un laboratoire de bactériologie, d'un atelier-modèle de mise en conserve, d'une sècherie-modèle, d'une fumeriemodèle et de tous les dispositifs nécessaires à l'expérimentation des procédés les plus propres à la préparation des diverses espèces de poissons. On projette, en outre, de fonder un musée où figureront des modèles et des photographies, représentant les différents types de barques et de navires, employés à la pêche dans les principales contrées productrices de poisson, divers genres de lignes, de filets, de pièges, de casiers et autres appareils de pêche; des exemples d'usines de salaison et enfin des échantillons de tous les articles qui composent le matériel ou l'outillage d'exploitation d'une fabrique ou d'un atelier. Des enseignements seront fournis sur les diverses phases de l'industrie de la pêche. En abrégé, on 83588-29-23

15 GEORGE V, A. 1925

projette de faire de cette station un foyer d'instruction où il sera possible aux intéressés de se procurer des renseignements pratiques sur tous les sujets se rattachant aux choses de la pêche et à la préparation des produits qui en dérivent.

En ce qui relève des stations, l'Office de Biologie a l'intention, pour vulgariser ces découvertes, de convier les intéressés à des conférences publiques. Ces causeries auront lieu aux divers villages ou bourgs échelonnés le long de la côte et seront données par des personnes reconnues expertes en matière de pêche. On avisera aussi aux moyens de publier des brochures sur les sujets de pêche. Enfin au fur et à mesure que l'utilité de la station-mère deviendra mieux comprise et au fur et à mesure que s'accentueront les tendances de la population vers l'enseignement technique, on verra à instituer de brefs cours d'enseignement aux diverses localités.

On s'attend à ce que l'Office de Biologie fasse de Prince-Rupert le centre de vulgarisation de ces découvertes.

OBSERVATIONS RELATIVES À L'HISTOIRE NATURELLE

Au cours de l'été et de l'automne de 1923, le naturaliste du département a poursuivi ses observations le long des rives propres aux comtés: Cumberland, Pictou, Antigonish, Richmond et Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, en vue de recueillir des données touchant le sexe, le poids, la taille et la maturité des homards vivants dans ces eaux. Il a de même poursuivi ses investigations relatives à la condition des pétoncles dans la baie Mahone, N.-E. De plus, le naturaliste a dirigé ses recherches vers l'étude des montées ou ascensions des saumons dans les rivières ou fleuves de la Nouvelle-Ecosse, se déversant dans le détroit de Northumberland, et s'est attaché à découvrir les transformations organiques saisonnières que subissent ces poissons en passant de la mer aux frayères. Comme résultat de ces constatations, le département a bénéficié d'une foule de connaissances nouvelles aussi intéressantes qu'utiles.

La mise en exploitation de nos pêcheries constitue une œuvre des plus hasardeuses et périlleuses et chaque année les pertes en vies humaines s'élèvent à un chiffre considérable. Je suis donc peiné d'avoir à déclarer qu'au cours de l'année sous revue, on a enregistré trente et une pertes de vies parmi les pêcheurs, soit vingt-trois sur le littoral oriental et huit sur le littoral occidental.

Votre obéissant serviteur,

A. JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

APPENDICE N° 1

RAPPORTS ÉMANANT DES INSPECTEURS DE PÊCHE

RAPPORT DE L'INSPECTEUR-CHEF WARD FISHER, PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—ANNÉE 1923

Chaque année se caractérise par certains traits marquants dont l'existence ne laisse pas d'influer sur l'orientation générale de l'industrie des pêches. Il faut naturellement s'attendre à la survenance d'événements imprévus en cet ordre d'occupation, parce que l'industrie poissonnière, étendant en tout sens ses ramifications, devient, de ce chef, plus sensible qu'aucune autre aux variations inhérentes à l'exercice de tout négoce. L'année 1923 s'est signalée par l'apparition de circonstances et des problèmes exceptionnellement compliqués, comme on pourra en juger par le décroissement des prises des principales espèces de poissons

et par le fléchissement prononcé des valeurs sur place et sur le marché.

La prédominance d'une température anormalement rigoureuse jointe à la présence prolongée des glaces flottantes pendant une durée de quatre mois a entravé l'exercice des exploitations. Le littoral s'était, en effet, transformé en un vaste champ de glaces flottantes et cette condition, en empêchant les barques de prendre la mer, a contraint les pêcheurs côtiers à renoncer à toutes entreprises, à l'exclusion de certaines expéditions insignifiantes tentées en certains quartiers mieux sauvegardés contre l'invasion des banquises. N'eussent été les activités de la flotte de chalutiers à vapeur, le négoce important du poisson frais ou fumé, remarquable par son expansion des dix dernières années, aurait été fortement ébranlé, attendu que les marchés auraient été forcés de s'approvisionner à même les réserves américaines de poisson. La flotte des chalutiers à vapeur fut donc la seule source d'approvisionnement assurée et tout en éprouvant des contretemps répétés, ses unités n en ont pas moins réussi à maintenir un régime de déchargements réguliers pendant ces quatre mois d'une situation alarmante.

Cet état de choses fut considérablement aggravé par les dispositions du tarif douanier américain dont l'influence s'est traduite par un mécontentement général parmi les pêcheurs, attendu que les négociants furent non seulement incapables d'élever leurs prix d'achat mais jugèrent même nécessaire de les rabaisser. Les frais élevés afférents aux exploitations, joints au fléchissement des prix ont induit un grand nombre de pêcheurs à sacrifier leur métier pour rechercher d'autres

formes d'emploi ou même à déserter la province pour l'instant.

Bien que le bref sommaire des faits ci-dessus exposés ne soit guère de nature à inspirer confiance dans l'avenir, faits du reste anormaux et en dehors de la compétence ou du contrôle des autorités canadiennes, on n'en a pas moins signalé chez les intéressés une détermination arrêtée de sauvegarder l'industrie, en prévision des temps meilleurs nécessairement destinés à apparaître au fur et à mesure du rétablissement de l'ancien régime des échanges.

Au demeurant, il m'est agréable d'avoir à souligner ici le fait que les traficants en poisson frais et en poisson fumé—filets fumés et aiglefin fumé—sont non seulement parvenus à surmonter les influences néfastes du tarif douanier américain mais encore à agrandir leur négoce. C'est là un succès qui ne peut

manquer d'impressionner,

Outre l'expansion générale du commerce canadien, on s'est efforcé, non sans résultat, de crécr des marchés en des endroits regardés jusqu'ici comme trop éloignés pour offrir quelqu'avantage. C'est ainsi que des expéditions de poisson fumé furent effectuées à Denver, Colorado. Les arrivages y apparurent en

excellente condition alimentaire, ce qui a eu pour effet de faire renouveler les envois. Quatre mille caisses de poisson fumé, traité avec soin, furent expédiées à Cape Town, Afrique du Sud, où elles arrivèrent en bon état et il est probable

qu'un trafic régulier sera définitivement établi avec ce pays lointain.

La campagne de pêche du homard dans l'arrondissement de l'Ouest fut ouverte le 1er mars sous des auspices très défavorables, attendu que la glace s'était empilée par embâcles le long du rivage, rendant impossibles toutes exploitations quelque peu lucratives. Les prises globales pour mars et avril ne se sont élevées qu'à 12,511 quintaux d'une valeur de \$496,631 par comparaison à 26,266 quintaux d'une valeur de \$496,631 pour les deux mois correspondants de l'année précédente. Il est intéressant de signaler que les déchargements, opérés en mars et avril 1921 dans des conditions favorables, se sont chiffrés à 66,326 quintaux.

Par bonheur, l'influence des facteurs contraires en existence durant les quatre premiers mois, s'est graduellement atténuée jusqu'à la fin de l'année. Les perspectives pour l'année 1924 sont encourageantes, vu que les assortiments actuellement disponibles seront en toute probabilité absorbés de bonne heure

dans la nouvelle année.

MARCHÉS

Les marchés n'ont manifesté qu'une activité fort restreinte durant la majeure partie de l'année, attendu que le négoce étranger ne s'était pas encore remis de la dépression générale des années antérieures et que le change monétaire contraire rendit impossible toute reprise des affaires. De plus, le tarif douanier américain a fait naître chez les intéressés la conviction que le négoce du poisson fumé ne pouvait être profitable, le droit de \$2.00 par baril étant regardé comme prohibitif. En conséquence plusieurs des pêcheurs abandonnèrent la pêche du hareng. Le hareng saumuré s'est écoulé sur les marchés aux prix dérisoires de \$4.00 le baril. De même l'accroissement des droits sur le poisson frais a, en troublant le commerce, amené l'abaissement des prix payés aux pêcheurs pour leurs prises. On estime à plus de 30 pour cent le nombre des pêcheurs qui suspendirent leurs entreprises; en certains arrondissement plus éprouvés, 80 pour cent des pêcheurs cessèrent toute exploitation pendant quelques mois.

L'alarme fut cependant plus intense que ne le comportait la situation car les marchés témoignèrent d'une tendance marquée à se relever vers la fin de l'année, alors que les bonnes qualités de hareng et de maquereau saumurés se vendirent avec profit et que les assortiments de poisson séché eurent tôt fait d'être absorbés à des prix acceptables sans compter la perspective consolante de voir s'opérer l'écoulement complet de tous les approvisionnements d'articles de poisson disponibles avant l'apparition des prises de 1924. On peut sans crainte prédire qu'un article de hareng saumuré de première classe pourra facilement se vendre à \$10.00 le baril et qu'un article de poisson séché trouvera

aisément à s'écouler à \$9.00 ou \$9.50 le quintal.

Le négoce des homards en conserve a éprouvé une dépression exceptionnelle qui s'est traduite par des pertes pécuniaires douloureuses pour les traficants. Quelque 60,000 caisses du rendement en conserves de 1922 sont restées en entrepôt, et comme les exploitations de 1923 ont été poussées avec vigueur, il est devenu impossible de se défaire des approvisionnements présentement disponibles. A la fin de l'année, environ 50,000 caisses se trouvaient encore en entrepôt avec peu d'espoir d'en pouvoir disposer, si ce n'est à des prix au-dessous du coût de revient.

Les paqueurs seront donc forcés d'abaisser leurs prix d'achat l'année prochaine ou de restreindre leur production de conserves d'au moins un tiers du rendement possible des fabriques. Cette dernière alternative est improbable,

si elle n'est pas tout à fait impraticable, à moins toutefois qu'or n'ait recours à des mesures tendant à prohiber la pêche des homards de faible taille dans certains arrondissements dont la situation géographique favorise le négoce des homards vivants de la dimension permise pour l'exportation.

PRISES ET VALEURS

Ci-après se trouve consignée la statistique relative aux prises et aux valeurs dérivées de la pêche des principales espèces de poisson. Comme fait digne d'intérêt, nous dirons en premier lieu que la pêche du homard et l'industrie des conserves tiennent le premier rang, rang qu'elles ont conquis tant en raison des avantages pécuniaires qu'en retirent les pêcheurs qu'à cause de leur importance au point de vue exportation et cela par comparaison aux négoces de la morue et des autres poissons qui s'étaient jusqu'ici signalés par leur priorité dans l'approximation des valeurs. Les prises globales de morue déchargées dans la Nouvelle-Ecosse en 1923, se sont chiffrées à \$1,796,770, cependant que la valeur marchande globale des prises de homard s'est élevée à \$2,239,187. Dans le tableau relatif aux poissons et à leurs produits, exportés de l'ensemble du Canada, en 1922 et dont les éléments-statistiques ont été compilés par le Service du Commerce avec l'Etranger de l'Office central de la Statistique, les chiffres relatifs aux homards exportés sont fixés à \$6,097,710 cependant que ceux de la morue sont estimés à \$5,719,627, soit \$376,083 en faveur de l'industrie du homard.

Il ressort de ces chiffres que la campagne aussi vigoureuse que prolongée, entreprise en faveur d'une sauvegarde plus efficace des homards, est fondée sur des motifs sérieux d'économie domestique et devrait susciter toute l'attention que commande l'importance de cette industrie. On espère que des mesures radicales seront adoptées sous peu après une investigation complète des particularités qui conditionnent cette industrie.

PÊCHES DES HOMARDS

Les débarquements de homards se sont chiffrés en 1923 à 172,720 quintaux d'une valeur, au déchargement, de \$2,239,187 par comparaison à 173,706 quintaux d'une valeur de \$1,955,848 en 1922.

Le rendement en conserves s'est en 1923 élevé à 63,971 caisses par comparaison à 64,552 caisses en 1922. La valeur globale des conserves a été de \$2,040,506 en 1923 par comparaison à \$2,018,315 en 1922.

La valeur globale marchande en 1923 a été de \$3,081,647 par comparaison

à \$2,913,087 en 1922.

Les prises et le rendement en conserves se décomposent comme suit par comté:—

* **	Prises		Rendement en conserves	
	qtx	\$	caisses (\$
Inverness Victoria Cap-Breton Rich mond	17,366 8,300 14,602 6,464	185,307 73,731 126,435 64,346	8,120 3,737 7,201 2,640	249,943 139,842 225,032 77,011
	46,732	449,819	21,698	691,828

La statistique ci-dessus comporte 355 caisses de foie de homard d'une valeur de \$3,599.

	Pr	Prises		n conserves
	qtx	\$	caisses	\$
Halifax	5,892	84,244	1,346	44,029
Guysborough	9,717	103,068	3,414	104,71
Antigonish) 10,956	117,844	5,473	171,690
Pictou	. 21,575	217,369	11,585	341,073
Colchester		11,018	459	13,750
Cumberland	11,290	120,996	5,507	165,664
	60,348	654,539	27,784	840,921
	00,040	001,000	2.,.02	010,02
	La statistiq	ue ci-dessus	comporte 609	caisses de
	La statistiq	ue ci-dessus	1 1	caisses de
Lunenburg	La statistiq foie de	ue ci-dessus	comporte 609	caisses de 322.
LunenburgQueens	La statistiq foie de	ue ci-dessus homard d'un	comporte 609 e valeur de \$6,	caisses de 322.
LunenburgQueens.	La statistiq foie de 1,552 2,000 16,242	ue ci-dessus homard d'un 20,084 25,369 298,891	comporte 609 e valeur de \$6, 267 466 3,864	caisses de 322. 8,041 13,995 130,823
Queens. ShelburneYarmouth	La statistiq foie de 1,552 2,000 16,242 32,340	ue ci-dessus homard d'un 20,084 25,369 298,891 520,539	comporte 609 e valeur de \$6, 466 3,864 8,382	caisses de 322. 8,041 13,998 130,823 274,827
Queens. Shelburne Yarmouth Digby.	La statistiq foie de 1,552 2,000 16,242 32,340 12,003	ue ci-dessus homard d'un 20,084 25,369 298,891 520,539 231,571	comporte 609 e valeur de \$6, 466 3,864 8,382 2,603	caisses de 322. 8,041 13,995 130,823 274,827 91,078
Queens. Shelburne Yarmouth Digby. Annapolis.	La statistiq foie de 1,552 2,000 16,242 32,340 12,003 1,358	20,084 25,369 298,891 520,539 231,571 34,750	comporte 609 e valeur de \$6, 267 466 3,864 8,382 2,603	caisses de 322. 8,041 13,995 130,823 274,827 91,079
Queens. Shelburne Yarmouth Digby.	La statistiq foie de 1,552 2,000 16,242 32,340 12,003 1,358	ue ci-dessus homard d'un 20,084 25,369 298,891 520,539 231,571	comporte 609 e valeur de \$6, 466 3,864 8,382 2,603	caisses de 322. 8,041 13,995 130,823 274,827 91,079

La statistique ci-dessus comporte 129 caisses de foie de homard d'une valeur de \$1,088.

MORUE ET AIGLEFIN

Les prises globales de morue se sont élevées à \$1,048,943 quintaux d'une valeur, au débarquement, de \$1,796,770 et d'une valeur marchande de \$2,434,492 par comparaison à des prises de 1,560,271 quintaux d'une valeur, au débarquement, de \$3,003,056 et d'une valeur marchande de \$3,555,637 en 1922.

Les exploitations de la flotte de Lunenburg démontrent que le décroissement fut en grande partie attribuable à la réduction des armements de pêche. Quatrevingts navires seulement se sont livrés à la pêche en 1923. C'est le plus faible nombre d'unités de pêche depuis de vingt ans; il est de dix-neuf inférieur à 1922. Les déchargements de la flotte n'ont pas dépassé 194,600 quintaux en regard de 312,075 quintaux en 1922. De ces prises 20,550 quintaux furent déchargés de bonne heure lors de la campagne du printemps, 47,325 au cours de la campagne tardive du printemps et 126,725 quintaux à la suite d'une expédition d'été. Les prises moyennes par navire furent élevées, soit 2,432 quintaux. Les frais afférents aux exploitations de ces pêches ne cessent pas d'être lourds depuis la guerre et sont hors de proportion avec les prix que retirent les pêcheurs. On ne saurait réaliser de profits avantageux à des prix inférieurs à \$7.00 le quintal.

Les prises d'aiglefin se sont chiffrées à 297,023 quintaux d'une valeur de \$486,492 par comparaison à 298,593 quintaux d'une valeur, au débarquement de \$530,316 en 1922. La valeur marchande s'est totalisée à \$1,029,787.

HARENG

Les prises de hareng se sont élevées à 165,886 quintaux d'une valeur marchande de \$295,391 par comparaison à 183,139 quintaux et \$364,815 en 1922. Depuis plusieurs années, les pêches du hareng sont délaissées en raison de l'absence de débouchés pour les produits saumurés. Ce négoce décline graduellement.

MAQUEREAU

Les prises totales n'ont été que de 79,184 quintaux d'une valeur marchande de \$245,666 par comparaison à 166,538 quintaux d'une valeur de \$825,852 l'année antécédente. La valeur marchande n'a été que de \$388,051 par comparaison à \$1,129,104 en 1922.

On observera que le fléchissement de près de deux millions consigné pour la valeur globale est presque entièrement attribuable aux décroissements des pêches de morue et de maquereau, soit: \$1,121,145 pour la morue et \$741,053

pour le maquereau.

Les individus constituant les bancs de printemps se sont caractérisés par la petitesse de leur taille et la nature capricieuse de leurs déplacements, ce qui n'a pas empêché d'en accomplir de fortes prises dans le comté de Yarmouth en juin. La pêche dans Inverness a complètement manqué. Les prix furent faibles, les pêcheurs ne recevant qu'un sou la livre pour une grande partie de leurs prises. Les déchargements opérés le long de la côte de la Nouvelle-Angleterre furent exceptionnellement abondants, ce qui a amené l'encombrement des marchés américains et rendu impossible toute expédition de la Nouvelle-Ecosse parce que les prix en cours à Boston ne suffisaient même pas à compenser pour les frais d'encaquage, d'emballage dans la glace ou de transport sans tenir compte des droits de douane. La situation s'est encore aggravée du fait que certains d'entre les négociants possédaient déjà des assortiments considérables en entrepôt, issus des prises de 1922 et pour lesquels ils avaient payé vingt sous Nos pêcheurs et nos paqueurs auraient trouvé avantage à traiter les poissons de grande taille à la saumure attendu que vers la fin de l'année les marchés recherchèrent cette classe d'articles, à des prix avantageux.

SAUMON

Les prises de saumon se sont élevées à 11,217 quintaux d'une valeur marchande de \$202,090 par comparaison à 8,577 quintaux et \$154,771 en 1922.

Les rapports suivants par arrondissement seront de nature à intéresser par l'exposé qu'ils font des conditions régionales tant au point de vue des prises que des valeurs.

ARRONDISSEMENT N° 1-CAP-BRETON-INSPECTEUR MCLEOD

Les pêches du maquereau et de la morue comptent parmi celles influencées par des facteurs adverses; les bancs de maquereau se sont à peine montrés, cependant que les prix de la morue furent si faibles que maints pêcheurs ne trouvèrent pas profitable de se livrer à des exploitations. Par comparaison à 1922, le nombre des pêcheurs accusent une diminution de 986, le nombre d'unités de pêche de 365, celui des filets de 1,483, celui des chalutiers de 3,256 et celui des lignes à main de 1,030.

Il est encourageant de pouvoir signaler un accroissement substantiel d'environ \$112,000 dans les valeurs du saumon, de l'espadon, du flétan et de l'encornet.

Homards.—Les prises de homards se sont élevées à 46,732 quintaux d'une valeur de \$449,819 par comparaison à 47,898 quintaux d'une valeur de \$363,078 en 1922, ce qui accuse un fléchissement dans les prises de 1,166 quintaux et une augmentation de \$86,741 dans la valeur. La valeur marchande a été de \$730,981 par comparaison à \$695,851 pour l'année dernière, soit une augmentation de \$35,130.

Les entreprises de pêche se sont poursuivies avec la plus grande vigueur parce qu'elles se sont réalisées par un apport pécuniaire rémunérateur à une époque de l'année où le négoce des autres espèces d'animaux marins est peu actif

Les prix sont restés élevés pendant toute la saison. Les recettes financières surpassèrent de 100 pour 100 celles dérivées de la pêche de la morue, qui occupe le deuxième rang en valeur. Les plus forts déchargements eurent lieu à Mainà-Dieu, Port-Hood Island, à la pointe Alder et à Grand-Bras d'Or.

Morue.—Les débarquements de morue se sont chiffrés à 89,071 quintaux d'une valeur de \$120,196 par comparaison à 135,635 quintaux et à \$178,312 en

1922, ce qui accuse un fléchissement dans les prises de 46,564 quintaux aussi bien qu'un décroissement en valeur de \$58,116 par comparaison à 1922. La valeur

marchande s'est totalisée à \$246,790 et pour 1922 à \$282,172.

Le décroissement dans les prises est entièrement attribuable au fait qu'un nombre plus faible de pêcheurs se sont livrés à la pêche. Les poissons se sont montrés abondants sur tous les lieux de pêche, surtout durant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre. Les principaux débarquements furent opérés à Petit-de-Grat, Eastern Harbour, et Sydney-Nord.

Aiglefin.—Les prises globales déchargées se sont totalisées à 58,059 quintaux d'une valeur de \$55,350 par comparaison à 72,111 quintaux et à \$85,773 en 1922, ce qui accuse un fléchissement de 14,052 quintaux dans les prises et de \$30,432 dans la valeur. La valeur commerciale fut de \$194,117 en regard de \$148,691 en 1922, soit un accroissement de \$45,426.

Les principaux déchargements furent opérés à Port Hawkesbury, Ingonish-Nord et Sud. A Ingonish-Nord on a consigné un fléchissement de 11,578 quintaux imputable à certaine interruption dans l'exploitation de cinq parcs en filet. A cet endroit, durant le mois de mai, on a libéré des parcs en filet de fortes quantités d'aiglefins parce que les exploitants ne voulurent pas les vendre aux prix dérisoires qui leur furent offerts.

Hareng.—Les débarquements de hareng se sont totalisés à 30,007 quintaux d'une valeur de \$27,147 par comparaison à 26,132 quintaux d'une valeur de \$26,028 en 1922, soit un accroissement dans les prises de 3,875 quintaux et dans la valeur de \$1,119. La valeur marchande a été de \$48,733 par comparaison à \$45,244 l'année précédente, soit un accroissement de \$3,489.

Les plus importants déchargements furent opérés à Sainte-Anne, Eastern Harbour, Grand-Etang, et au havre Margaree. Les prises étaient composées de

harengs de printemps pour une large part.

Maquereau.—On estime à 18,717 quintaux la totalité des déchargements dont la valeur s'est élevée à \$48,809 par comparaison à 38,372 quintaux d'une valeur de \$154,551 l'année précédente, soit un décroissement de 19,665 quintaux dans les prises et de \$105,742 dans la valeur. La valeur marchande a été de \$76,989 par comparaison à \$198,158 en 1922, soit un décroissement de \$121,169.

Les principaux débarquements furent accomplis à l'Ardoise, Hawkesbury et Petit-de-Grat. Pour certaine raison inexplicable, ces poissons n'ont pas fréquenté le littoral d'Inverness par bandes aussi nombreuses que les années précédentes. à Eastern-Harbour, les prises n'ont pas dépassé 300 quintaux par comparaison à 4,812 quintaux l'année antécédente. Au havre de Margaree, les prises n'ont atteint que 125 quintaux par comparaison à 1,827 en 1922.

Espadon. — Les prises globales se sont chiffrées à 9,364 quintaux d'une valeur de \$59,602 par comparaison à 3,409 quintaux d'une valeur de \$42,569 pour l'exercice précédent, soit un accroissement de 3,409 quintaux dans les prises et de \$17,033 dans la valeur. La valeur marchande s'est totalisée à \$98,639 en regard

de \$46,773 en 1922, soit un accroissement de \$51,866.

Les plus forts déchargements furent accomplis à Petit-de-Grat, Louisbourg, Ingonish-Sud et Sydney-Nord. Ces poissons se sont montrés abondants dans les eaux avoisinant l'île Madame et aussi le long du littoral de l'Ardoise, Gabarus, Louisbourg, baie Mira, Glace-Bay et Sydney mais la violence des vents qui prévalurent à ces endroits, à l'époque où ces poissons atteignirent le rivage d'Ingonish et de Neil's Harbour, a grandement nui aux exploitations.

Eperlan. — On estime à 2,121 quintaux les prises de l'éperlan d'une valeur de \$21,764 par comparaison à 2,209 quintaux d'une valeur de \$22,689 lors de l'exercice antécédent, soit un décroissement de 28 quintaux dans les prises et de \$925 dans la valeur. La valeur commerciale s'est totalisée à \$25,623 par comparaison à \$23,766 pour 1922, soit un accroissement de \$1,857.

Le décroissement dans les débarquements est attribuable à la rigueur de la saison en janvier et février aussi bien qu'à l'extrême clémence de la température en novembre et décembre.

Encornet.—On en a enregistré des prises de 1,983 barils d'une valeur de \$7,108 en regard de 872 barils d'une valeur de \$1,910 en 1922, soit un accroissement de 1,111 barils et de \$5,198. La valeur globale marchande s'est totalisée à \$7,137 par comparaison à \$1,924 pour l'exercice antérieur, soit un accroissement de \$5,212.

Ces poissons se sont montrés exceptionnellement nombreux le long de la côte d'Inverness à partir de Hawkesbury jusqu'à Eastern-Harbour et la pêche en fut si fructueuse que les pêcheurs furent contraints d'interrompre leurs exploitations, parce que les entrepôts frigorifiques furent vite approvisionnés à leur pleine contenance. Beaucoup de ces poissons allèrent s'échouer au fond du port de Sydney et du havre Sainte-Anne.

Saumon (pêche marchande).—On évalue à 3,935 quintaux le chiffre global des prises de saumon d'une valeur de \$49,265 par comparaison à 2,153 quintaux d'une valeur de \$24,017 l'année précédente, soit un accroissement de 1,782 quintaux dans les déchargements et de \$25,248 en valeur. La valeur marchande s'est totalisée à \$63,386 par comparaison à \$30,587 en 1922, soit un accroissement de \$32,799.

Les plus importants déchargements furent opérés au havre de Margaree, Grand-Etang, Eastern-Harbour et Sainte-Anne. Il conviendrait aussi de faire observer que ces poissons étaient de bien plus forte taille que ceux qui ont fréquenté cette côte durant les trois ou quatre dernières années.

Saumon (pêche domestique). — Les pêcheurs à la ligne ont joui de la saison la plus avantageuse jamais enregistrée dans la rivière Margaree, saison qui s'est traduite par des résultats sans précédents tant au point de vue des quantités que de la taille des poissons. Un amateur a déchargé le 20 août huit saumons dont le plus gros pesait 36½ livres. Onze pêcheurs à la ligne débarquèrent 1,361 saumons durant la saison. La pêche à la mouche a rendu 137 quintaux par comparaison à 91 quintaux l'année antérieure. Il nous est agréable de signaler ici que 15 saumons furent pêchés à la ligne dans la Rivière-du-Milieu et 12 dans la Rivière-du-Nord à Sainte-Anne, là où on présumait que les saumons ne se prendraient pas à la mouche, attendu qu'aucun ne l'avait été jusqu'à cette saison.

Comme cette île devient de mieux en mieux connue, on exige maintenant de la part des gardes-pêche et des gardes-pêche adjoints l'exercice d'une surveillance rigide des eaux poissonneuses des cours d'eau qui l'arrosent. Il m'est agréable d'avoir à signaler que les gardes-pêche de cet arrondissement ont rempli leurs devoirs multiples de la façon la plus efficace possible.

Huîtres. — Les prises d'huîtres se sont élevées à 2,136 barils d'une valeur de \$10,302 par comparaison à 747 barils d'une valeur de \$4,278 en 1922, soit un accroissement de 1,389 barils dans les prises et de \$6,024 dans la valeur. La valeur globale marchande s'est totalisée à \$12,147 par comparaison à \$4,478 en 1922, soit une augmentation de \$7,669.

L'augmentation des débarquements est attribuable à la multiplication des huîtres, à la température favorable et à l'accroissement du nombre des pêcheurs se livrant à l'industrie. Les plus forts déchargements furent opérés à Orangedale et Washabuck.

Pétoncles. — Quelques-uns de ces mollusques furent extraits à l'aide de lignes traînantes à morue au large dans le bassin Inhabitants, comté de Richmond, cependant que d'autres furent balayés sur le rivage par les vagues à la pointe Money, au cap Smoky, à la baie Aspy et au cap Dauphin, au cours de l'ouragan qui sévit le premier et le deux octobre.

Arrondissement n° 2.—Embrassant les comtés: Halifax, Guysborough, Antigonish, Pictou, Colchester, Cumberland et Hants.

On compte deux classes distinctes de pêcheurs dans cet arrondissement dont l'une est entièrement subordonnée à l'existence des pêcheries pour sa subsistance et dont l'autre, composée de fermiers de profession, ne s'intéresse qu'à la pêche des homards. Les pêcheurs de profession sont cantonnés dans les comtés de Halifax, de Guysboro, principalement. Ces deux arrondissements de pêche se ressentent grandement de la dépression économique qui date de 1920. D'autre part les fermiers-pêcheurs ont remporté des succès pendant la campagne de pêche vu que la valeur marchande des homards au débarquement a été la plus élevée depuis nombre d'année, soit \$160,000 en excès de celle de l'exercice antérieur. La prospérité des pêcheurs n'a cependant pas été partagée par les paqueurs attendu que les marchés où se fait l'écoulement des produits en conserve étaient surencombrés. Les deux traits marquants des exploitations de l'année sont l'insuccès de la pêche du maquereau, surtout dans le comté d'Halifax-Ouest et l'accroissement général enregistré dans la valeur marchande des prises.

PRISES ET VALEURS

Homards. — Les prises s'en sont chiffrées à 60,348 quintaux d'une valeur de \$654,539 par comparaison à 63,709 quintaux d'une valeur de \$494,061 en 1922. Les pêches de cet arrondissement se sont caractérisées en 1923 par un accroissement de \$160,478 dans la valeur des prises de homards, cependant que les quantités extraites furent de 3,361 quintaux inférieures à celles de 1922 en dépit des prolongations apportées aux saisons réglementaires de pêche du printemps et dont le résultat s'est totalisé à 5,189 quintaux. Il est intéressant de signaler que la valeur des prises au débarquement s'est chiffrée en 1923 à \$411,482 de plus qu'en 1921.

On a enregistré un accroissement de 858 quintaux dans les prises opérées dans le comté de Colchester-Nord là où il y eut deux fabriques de conserves en exploitation; de 647 quintaux dans le comté d'Antigonish, de 2,039 quintaux dans le comté de Guysborough et de 1,024 quintaux dans le comté d'Halifax-Ouest.

Morue. — On estime à 178,932 quintaux le chiffre relatif aux déchargements de morue d'une valeur de \$308,019 par comparaison à 180,403 quintaux d'une valeur de \$326,869 en 1922. Des prises globales, 97,400 quintaux furent extraites au large par des navires et des chalutiers à vapeur, surtout ces derniers. Soixante mille quintaux furent déchargés à Canso, 32,600 quintaux à Halifax et 10,360 quintaux, par des navires opérant des déchargements dans le comté de Halifax-Est.

La majeure partie des prises globales furent déchargées dans les comtés d'Halifax et de Guysborough et il y a eu un décroissement général dans les débarquements accomplis par les navires côtiers.

Aiglefin. — On évalue à 159,359 quintaux les prises de ce poisson d'une valeur de \$286,390 par comparaison à 121,950 quintaux et à \$234,668 en 1922; 108,750 quintaux des prises furent extraits des grands fonds principalement par les chalutiers à vapeur opérant à Halifax et à Canso.

Hareng. — Les prises s'en sont totalisées à 70,527 quintaux d'une valeur de \$53,519 par comparaison à 68,494 quintaux d'une valeur de \$67,296 l'année précédente. Les prises dans le comté de Cumberland-Ouest et dans le comté d'Angonish témoignent d'un accroissement substantiel cependant que de plus faibles déchargements furent opérés dans le comté de Guysborough et dans le comté d'Halifax-Est. En raison de l'inactivité des marchés, les pêcheurs n'ont pas

poursuivi leurs exploitations avec énergie. A la fin de l'année cependant les prix du hareng saumuré étaient d'environ \$8.00 le baril parce que les approvisionnements s'étaient rarifiés. Si l'on avait prévu cette élévation des prix, on aurait préparé deux fois ces quantités de hareng, surtout dans le comté d'Halifax-Ouest.

Les prises globales attribuées à cet arrondissement se décomposent comme suit: hareng saumuré, 6,141 barils, hareng frais, 12,825 quintaux; hareng fumé, 12,256 quintaux et boitte, 7,778 barils.

Maquereau. — Les prises de maquereau se sont chiffrées à 34.628 quintaux d'une valeur de \$89,093 par comparaison à 75.095 quintaux d'une valeur de \$342,624 en 1922. Les pêches de maquereau de cette année accusent un fléchissement sensible dans le comté d'Halifax où les prises tombèrent de 32,261 quintaux causant une perte nette aux pêcheurs de \$178,159. Les débarquements effectués dans le comté d'Halifax-Est manifestent un accroissement. Les bancs de maquereau survinrent tard en mai alors que les prix en cours ne dépassaient pas .02½ par poisson, fermant ainsi la voie à toute exploitation. Dans le comté de Guysborough, les débarquements accusent aussi une diminution de sorte que la campagne de pêche conduite dans l'arrondissement s'est signalée par un complet insuccès, bien que les quantités débarquées soutiennent avec avantage la comparaison avec celles d'une saison moyenne. Le marché domestique ne peut absorber qu'une faible portion des prises et les taux inhérents au tarif de transport aussi bien qu'au tarif douanier américain rendent le marché des Etats-Unis presque inaccessible à nos produits. La condition des pêcheurs de maquereau n'est guère susceptible de s'améliorer jusqu'à ce qu'on ait remédié à ces inconvénients. Le prix moyen en cours fut de \$0.02\frac{1}{2} la livre. Contrairement à 1922, les maquereaux ne sont pas apparus sur le littoral du comté d'Halifax-Ouest; ils se sont tenus hors d'atteinte des pêcheurs à la senne ou au parc en filet.

Les maquereaux d'automne ne furent pêchés que dans le comté d'Halifax-Ouest et de Guysborough-Est. Pendant la campagne d'automne les prix indiquèrent une tendance à s'affermir; la mercuriale fixait les prix à .05 et .06 la livre. Le marché du maquereau salé fut actif durant le dernier mois de l'année.

Bonite. — On en estime les prises à 2,098 quintaux d'une valeur de \$4,469 par comparaison à 1,029 quintaux en 1922 d'une valeur de \$1,938. On attribue l'accroissement de cette pêche au fait que les bonites se montrèrent rares sur le littoral américain durant la première partie de la campagne aussi bien qu'à la hausse des prix sur le marché de Boston. Lorsque les prix en cours sont faibles, les recettes dérivées de la vente des articles de poisson ne couvrent pas la totalité des droits douaniers et des taux de transport.

Alose. — Les débarquements se sont élevés à 878 quintaux d'une valeur de \$9,520 par comparaison à 485 quintaux en 1922 d'une valeur de \$6,487. Les prises de l'alose ont été plus abondantes depuis 1917. Les deux semaines de prolongation ajoutées à la saison réglementaire se sont traduites par une surproduction de 244 quintaux. Les pêcheurs signalent la présence de nombreuses petites aloses, ce qui semblerait témoigner des bienfaits découlant de l'établissement de la saison prohibée de trois ans. Presque toutes les prises furent extraites de la baie de Cobequid et du bassin de Cumberland. Environ 100 barils furent salés et vendus à \$30.00 le baril, le reste s'étant écoulé à l'état frais à \$10.00 le quintal.

Saumon. — On évalue à 5,109 quintaux le chiffre global des prises de saumon d'une valeur marchande de \$65.865 par comparaison à 4,587 quintaux d'une valeur de \$58,605 en 1922. On a enregistré un nouvel accroissement de 522 quintaux dans les prises du saumon dont il faut défalquer 206 quintaux comme résultat de la prolongation de deux semaines apportée à la saison réglementaire dans les comtés de Pictou et d'Antigonish et dans le golfe de Fundy. Depuis

1920, les prises se sont accrues d'environ 200 pour 100 dans cet arrondissement et se décomposent comme suit: 1920, 1,717 quintaux; 1921, 3,192 quintaux; 1922, 4,587 quintaux; 1923, 5,019 quintaux. Les déchargements accomplis en 1923 sont les plus importants consignés depuis 1913.

Huîtres.—Les prises se sont chiffrées à 629 barils d'une valeur de \$4,451 par comparaison à 717 barils d'une valeur de \$5,214 l'année précédente. Les prises d'huîtres indiquent un nouveau décroissement de 88 barils. Le rendement de cette pêche a graduellement décliné à partir de 2,000 barils en 1912 jusqu'au chiffre actuel.

Arrondissement n° 3. — Embrassant les comtés de Lunenburg, Queens, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et Kings — Inspecteur Marshall.

Les conditions en existence dans cet arrondissement sont similaires à celles qui caractérisent le littoral en général. On signale un décroissement dans le nombre de tous les types d'unités de pêche aussi bien que dans le nombre des pêcheurs en activité. Le nombre des navires de 40 tonneaux de registre et plus a diminué de vingt-cinq unités, cependant que le nombre des pêcheurs a décru de mille par comparaison à 1922.

Les prises de homard ont excédé celles de l'année précédente tant en quantités qu'en valeur marchande. On a aussi enregistré un accroissement dans les

quantités et la valeur marchande des prises de pétoncles.

Homards. — Les prises de homards se sont élevées à 65,640 quintaux d'une valeur de \$1,134,829 en regard de 62,099 quintaux d'une valeur de \$1,096,709 en 1922, soit un accroissement de 3,541 quintaux et de \$38,120 en valeur.

Les déchargements témoignent d'un léger accroissement tant dans les prises que dans leur valeur par rapport à l'année antérieure, accroissement attribua-

ble à la prolongation concédée en juin 1923.

Les quantités expédiées à l'état vivant, de l'arrondissement occidental, durant la dernière campagne, se sont chiffrées à 29,777 quintaux d'une valeur de \$734,116. De ce chiffre, 17,772 quintaux d'une valeur de \$421,689 furent dirigés vers les marchés américains via Yarmouth et 12,005 quintaux d'une valeur de \$312,427 furent chargés sur des semaques.

Morue. — Les prises globales se sont totalisées à 780,940 quintaux d'une valeur de \$1,368,555 par comparaison à 1,244,233 quintaux d'une valeur de \$2,497,875 l'exercice précédent, ce qui accuse un fléchissement de 463,293 quintaux d'une valeur de \$1,120,320.

Aiglefin. — On évalue à 79,605 quintaux le chiffre relatif aux prises d'aiglefin d'une valeur marchande de \$144,752 par comparaison à 104,532 quintaux d'une valeur de \$209,875 l'année précédente, soit un décroissement de 24,927 quintaux et de \$65,123 en valeur.

Hareng.—On estime à 65,352 quintaux les chiffres relatifs aux prises de hareng d'une valeur de \$70,513 par comparaison à 88,512 quintaux d'une valeur de \$94,357 en 1922, soit un décroissement de 23,160 quintaux d'une valeur de \$23,844.

Maquereau.—Les prises accusent un fléchissement dans les quantités et un décroissement prononcé dans leur valeur marchande. Les déchargements se sont totalisés à 25,839 quintaux d'une valeur de \$107,764 par comparaison à 53,071 quintaux d'une valeur de \$328,677 en 1922, soit un décroissement de 27,232 quintaux en quantité et de \$220,913 en valeur.

Flétan.—Les débarquements se sont totalisés à 8,772 quintaux d'une valeur de \$128,806 par comparaison à ceux de 1922 équivalents à 17,214 quintaux d'une valeur de \$214,361, soit un décroissement de 8,442 quintaux et de \$85,555 en valeur.

Merlan.—Les déchargements de merlan se sont totalisés à 24,688 quintaux d'une valeur de \$22,538 par comparaison aux débarquements enregistrés en 1922 et équivalant à 47,416 quintaux de \$44,282 en valeur, soit un décroissement de 22,728 d'une valeur de \$21,744.

Merluche et Lingue.—Les prises accusent un fléchissement accentué, soit 49,651 quintaux d'une valeur commerciale de \$45,842 par comparaison à 142,767 quintaux d'une valeur de \$114,364 en 1922, soit un décroissement de 93,116 quintaux et de \$68,522 en valeur.

Saumon.—On estime à 2,173 quintaux les chiffres relatifs aux débarquements de saumon d'une valeur de 49,925 par comparaison à 1,837 quintaux d'une valeur de \$46,310 en 1922, soit accroissement de 336 quintaux avec accroissement correspondant en valeur de \$3,615. Depuis trois ans cette pêche ne cesse de s'accroître et les résultats de l'année dernière surpassent de \$16,000 ceux de l'année 1921.

Je constate que les quantités globales de saumon, extraites des eaux de marée au moyen de filets, d'écluses ou de parcs clayonnés se sont totalisées à 1,977 quintaux d'une valeur marchande de \$46,559, cependant que les prises, issues de nos rivières, se sont chiffrées à 196 quintaux d'une valeur \$3,366 et furent réalisées au moyen de la ligne à main ou du procédé dit pêche à la mouche.

Pétoncles.—Les gisements de pétoncles ont fourni 11,839 barils d'une valeur de \$68,337 par rapport à 10,682 barils d'une valeur de \$49,678 en 1922, soit un accroissement de 1,157 barils et de \$18,659 en valeur. De ces prises 7,577 barils d'une valeur industrielle de \$43,714 proviennent des gisements sis dans le golfe de Fundy cependant que 4,262 barils d'une valeur de \$24,623 dérivent des bancs propres au comté de Lunenburg. Les statistiques ci-dessus témoignent d'un accroissement graduel dans les pêches de pétoncles dans le golfe de Fundy et il est indubitable que le rendement ne cessera de s'accroître d'année en année attendu que le nombre des pêcheurs, qui s'outillent en vue d'exercer ces exploitations, tend à augmenter à chacune des campagnes de pêche des pétoncles.

NOMBRE DE LICENCES DÉLIVRÉES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Parcage des homards	4	Pêche des pétoncles	298
Mise en conserve du homard	166	Filet flottant à saumon	438
Prolongation de mise en conserve du homard.	111	Parc en filet à saumon	335
Pêche du homard		Filet flottant à éperlan	532
Ecluses ou parcs clayonnés		Filet à poche à éperlan	210
Fabrique de conserves de poissons, mollusques		Permis de saumon	13
et crustacés		Parcs en filet	365
Permis de pêche à la ligne à main		Senne	181
Pêche des huîtres	179	Filet flottant à alose	6

PÊCHES FLUVIALES ET LACUSTRES

La nécessité s'impose de sauvegarder les pêches du gasparot, de l'alose, du saumon et de la truite; les seules pêches marchandes du saumon se traduisent aujourd'hui par une valeur de \$200,000 cependant que celles de l'éperlan atteignent présentement le chiffre de \$120,000. Le maintien et l'expansion de ces pêches sont subordonnées à la liberté et à la facilité d'accès aux frayères. A cet égard dans les dernières années la situation s'est décidément amendée. La pollution et la contamination des cours d'eau par les rebuts de scierie et autres substances nocives ont été pratiquement enrayées. Sous ce rapport, les conditions actuelles en regard de celles en existence il y a quelque dix ans sont de nature à impressionner tout esprit quelque peu observateur. Les exploitants de scieries, de pulperies et de fabriques de papier, échelonnées le long des plus importantes rivières, ont fait leur possible pour prévenir la pollution des eaux. On a opéré la démolition des barrages ou autres obstacles, formées généralement de

troncs d'arbres et de branches entrelacés dans nombre des principaux cours d'eaux. Le caractère des nouvelles échelles ascensionnelles à poisson marque une amélioration prononcée sur les anciens dispositifs de franchissement. Outre la mise en application de certaines mesures d'ordre général, un certain nombre des principaux cours d'eau ont été spécialement bien aménagés, tels, la Margaree, la Medway, la Sainte-Marie et la Mersey. Les échelles à poisson de cette dernière rivière ont été complètement restaurées au cours de l'année dernière. Le débit puissant de cette rivière en rend l'œuvre d'aménagement très ardue. On s'attend à ce que les perfectionnements apportées vont sensiblement avantager les pêcheries de cette rivière.

Les pêches marchandes ou côtières du saumon s'accroissent en quantités et

en valeur commerciale en raison des améliorations ci-dessus désignées.

La relation qui existe entre la prospérité des pêcheries et l'expansion du trafic-voyageur est trop manifeste pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Il est essentiel que les touristes et les villégiateurs bénéficient de toutes les commodités et de tout l'encouragement possibles. La Nouvelle-Ecosse pourrait devenir le paradis des sportsmen et des pêcheurs-amateurs. Les pêcheurs-amateurs du saumon forment une confraternité des plus recommandables et tous les efforts, tendant à relever les pêcheries peuplées de poissons sportifs, sont pleinement justifiés. L'Association des Touristes récemment organisée et divers autres corps sont pleinement au courant des besoins du moment et savent adjoindre leurs efforts à ceux déployés par les fonctionnaires de la direction des pêcheries.

Il convient cependant de ne pas oublier que s'il est opportun de sauvegarder les pêches du saumon sportif, un fort pourcentage des visiteurs portent cependant plutôt leur intérêt à la pêche de la truite. On peut sans crainte affirmer que sur dix pêcheurs amateurs de saumon, on en compte quatre-vingt-dix pour la truite. Ceci est vrai non seulement des pêcheurs à la ligne en tournée d'amu-

sements mais l'est surtout pour les amateurs du pays.

Tout moyen d'action tendant au repeuplement des pêcheries de saumon influe également sur les pêcheries de truite lesquelles se maintiennent dans une condition prospère en dépit des exploitations intensives dont elles sont le théâtre chaque année.

On a institué une investigation systématique des eaux fluviales et lacustres en vue de se renseigner sur leur régime hydrographique attendu que le service de pisciculture de la direction y projette la mise en application de nouveaux procédés pour en hâter le repeuplement tant en truites qu'en saumons.

Au cours de l'année dernière, plus de dix millions d'alevins de saumon et

de truite furent déposés dans les eaux fluviales et lacustres de la province.

CONSTRUCTION ET AGRANDISSEMENT DES ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES

La construction d'un nouveau bâtiment à Sydney-Nord pour la Compagnie d'Entreposage frigorifique Cap-Breton sera parachevée de bonne heure dans la nouvelle année. Ce bâtiment est aménagé et outillé de la façon la plus moderne pour l'emmagasinage du poisson frais et fumé. Les opérations seront conduites sons la direction de M. R. T. Matthews, un homme très expérimenté et documenté en la matière.

L'écoulement des produits de l'entrepôt est déjà assuré par la création de débouchés susceptibles de les absorber et le rendement ne tardera pas à atteindre le maximum attendu que les fertiles pêcheries de l'arrondissement jusqu'à Ingonish vers le nord sont à la portée immédiate des exploitants pour le renouvellement de leurs réserves. On s'attend à ce que la mise en exploitation de l'entrepôt contribue à l'augmentation du nombre des unités de la flotte côtière dans une large mesure et favorise l'exploitation de nouvelles pêcheries sur une étendue considérable du littoral.

L'entrepôt frigorifique sera en toute probabilité parachevé et prêt à l'emmagasinage des substances alimentaires vers le milieu de l'année. Cet atelier est particulièrement bien situé pour le négoce avec les Etats-Unis. Grâce à lui on espère voir naître à cet endroit un régime stable de commerce par la création d'un tarif de transport raisonnable par le chemin de fer de l'Etat à l'égard des expéditions destinées à l'entreposage et au transbordement. L'établissement favorisera l'industrie des pêches sur le littoral sud-ouest attendu que les expéditions de poisson frais à destination de Boston et autres centres américains peuvent être conservées en entrepôt à Yarmouth pour livraison rapide dès que les marchés se montrent susceptibles de les absorber.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Le nombre des navires de surveillance a été graduellement réduit jusqu'à ne plus comporter maintenant que quatre unités en service actif à savoir: les vapeurs Arras et Arleux ainsi que deux bateaux-moteurs le Mildred McColl et le "A".

Le Arleux, sous le commandement du capitaine Milne, et le Arras, capitaine Barkhouse se sont signalés par leur utilité dans la sauvegarde des eaux territoriales, par les multiples secours qu'ils ont portés aux navires de pêche, par des travaux relatifs au bris de la glace de façon à faciliter le mouvement des divers unités de la flotte côtière, et enfin par leur rôle de navires-ravitailleurs au bénéfice des flottilles de pêche opérant au large de Canseau et de Lockeport. Ces services ont contribué dans une large mesure à encourager les pêcheurs dans la poursuite de leurs exploitations durant les mois d'hiver. Avec l'aide de ces navires, les prises ont considérablement augmenté et de sorte que pêcheurs aussi bien que commerçants ont directement bénéficié de leur présence sur les lieux de pêche.

Durant juillet et août, le Arras navigua de conserve avec les unités de la flotte des Grands Bancs. Sa présence y fut si vivement appréciée qu'on l'affectera

probablement à un service similaire l'été prochain.

En ce qui a trait au service côtier de surveillance, le capitaine s'exprime dans les termes suivants:

"Durant l'année, 68 navires américains sont apparus dans les limites de notre station.

Nous les avons accostés et inspectés 188 fois.

"On y a en outre compté 14 navires américains se livrant à la pêche de l'espadon et 76 navires canadiens s'adonnant à l'exercice des mêmes exploitations. Ces navires élirent Louisbourg comme port d'attache; leurs prises se sont élevées à un chiffre considérable.

"Avec le Arras en relation étroite avec la flotte de pêche d'hiver en dehors de Lockeport, dans le but de lui venir en aide par gros temps, les déchargements de ce poisson ont dépassé

la moyenne.

"Durant l'année, nous avons parcouru 13,492 milles marins et avons passé 1,634 heures en mer, consommant 1,092 tonnes de charbon.

Le Arleux fut affecté en août et septembre à des travaux spéciaux en rapport avec la marée et l'exploration de certains lieux de pêche au large du Labrador, arrondissement du détroit de Belle-Isle.

Le bateau-moteur de surveillance "A", portant un équipage de quatre hommes exerce sa protection sur l'arrondissement de la Nouvelle-Ecosse occidentale où autrefois on comptait trois unités d'un type semblable au bateau "A". Ce bateau-moteur a accompli des services essentiels par la sauvegarde qu'il a assurée aux pêcheurs de l'arrondissement et aussi par l'aide qu'il a procurée aux gardes-pêche côtiers dans l'exercice de leurs devoirs.

Le bateau-moteur de surveillance le Mildred McColl, portant un équipage de quatre hommes, exerce son activité dans les limites de l'important et vaste arrondissement, s'étendant de Lunenburg jusqu'à Canso, aussi bien que dans l'arrondissement du détroit. L'armement de ce navire fut terminé le 3 avril, date à laquelle il prit la mer pour jusqu'au 17 janvier, cependant que durant les mois

d'été jusqu'au 15 octobre, on lui assigna la tâche d'assurer la sauvegarde des homards et des saumons dans les comtés: Pictou, Colchester, Cumberland et Antigonish où sa présence s'est signalée par l'excellence de son travail, surtout dans le comté de Cumberland-Ouest, à l'endroit de la ligne de démarcation séparant les arrondissements de pêche d'automne de ceux de la pêche du printemps. Après le 15 octobre, le bateau se rendit à Halifax et dans les comtés de Guysborough et d'Halifax pour s'y consacrer à la surveillance générale jusqu'à l'ouverture de la campagne de pêche du homard le 1er décembre dans le comté de Halifax-ouest. Ce garde-pêche exerça ensuite la surveillance dans les arrondissements ouverts et fermés à la pêche dans les comtés de Halifax-ouest et de Lunenburg-Est jusqu'à l'époque de son désarmement vers la mi-janvier.

On attribue dans une large mesure tous les succès remportés dans l'administration des pêcheries côtières aux moyens d'action fournis par ces deux bateaux-moteurs attendu que les travaux qu'on les charge d'exécuter se rattachent tous aux exploitations côtières exercées au moyen du parc en filet, du filet flottant, du casier à homard sur des étendues de la côte où il serait impossible d'utiliser le Arras ou le Arleux, même si ces navires étaient disponibles à l'heure où les

nécessités de surveillance exigeraient leur présence en ces lieux.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR J. F. CALDER, ARRONDISSEMENT N° 1, PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—1923

Cet arrondissement embrasse les comtés de Charlotte, Saint-Jean, Albert et

le bassin du golfe de Fundy, propre au comté de Westmoreland.

La valeur des pêches de cet arrondissement, enregistrée pour l'année présente, fut légèrement inférieure à celle de l'exercice antécédent. La valeur des prises à l'état frais se décompose comme suit pour la présente année: comté de Charlotte, \$709,431; comté de Saint-Jean, \$153,620; bassin du golfe de Fundy, propre au comté de Westmoreland, \$4,891; et comté d'Albert, \$289. Au total \$868,231 contre \$877,845 en 1922. La valeur des articles vendus par les pêcheurs se décompose comme suit: comté de Charlotte, \$598,503; comté de Saint-Jean, \$81,310; bassin du golfe de Fundy, propre au comté de Westmoreland, \$4,891; comté d'Albert, \$289. Au total, \$684,992. Les négociants ont vendu des articles de poisson jusqu'à concurrence du chiffre de \$685,617, ce qui forme une somme globale de \$1,663,970 contre \$1,639,651 en 1922.

MORUE

Les prises de morue se sont chiffrées cette année à 21,601 quintaux d'une valeur marchande de \$47,310 contre 41,435 quintaux en 1922 d'une valeur marchande de \$87,317. Presque tous ces poissons furent extraits des pêcheries côtières. Les prises de 1922 furent exceptionnellement élevées pour l'arrondissement, cependant que cette année les débarquements furent de beaucoup au-dessous de la moyenne. La raison de ce déclin au cours de l'année actuelle est qu'en raison de la rigueur de l'hiver, il ne s'est pratiquement exercé aucune exploitation avant le printemps avancé. D'autre part, la température durant l'hiver précédent s'était maintenue relativement douce avec le résultat que de bonnes prises de morue purent être opérées.

Les principaux endroits où des quantités de morue sont déchargées sont: Chance Harbour et Dipper Harbour dans le comté de Saint-Jean; Beaver

Harbour, Wilson's Beach et Grand-Manan dans le comté de Charlotte.

AIGLEFIN

Les prises d'aiglefin se sont chiffrées cette année à 4,974 quintaux d'une valeur marchande de \$11,139 par comparaison à 2,790 quintaux d'une valeur commerciale de \$8,343 en 1922. J'ai fait observer dans un des rapports antécé-

dents que la pêche de l'aiglefin déclinait chaque année. Les énoncés, apparaissant dans ces ouvrages, concordaient avec les faits en existence au moment de leur rédaction. Il m'est toutefois agréable d'avoir à signaler le trait que les aiglefins se sont montrés plus nombreux cette année que dans toute autre saison depuis 15 ans.

MERLUCHE

On n'a pêché durant le présent exercice que 17,912 quintaux de merluche d'une valeur marchande de \$18,981 par comparaison à 93,503 quintaux en 1922 d'une valeur de \$116,451. Cette chute anormale dans les prises est entièrement attribuable au fait que les pêcheurs n'ont pu que difficilement disposé de leurs produits de merluche dans l'un ou l'autre quartier de pêche de l'arrondissement, attendu qu'en raison de l'encombrement des marchés, des assortiments considérables n'avaient pu être écoulés l'année précédente. Certains négociants en achetèrent de faibles quantités à Beaver Harbour et Wilson's Beach. A North Head, Grand-Manan, endroit reconnu comme un des chefs-lieux du trafic de la merluche, les négociants avaient en entrepôt des réserves de ce poisson remontant à l'année précédente. Ils se sont donc abstenus cette année de tout achat, avec le résultat que les pêcheurs ne se sont livrés à aucune exploitation.

MERLAN

On n'a accompli que de très faibles prises de merlan durant l'année actuelle— 28,841 quintaux d'une valeur marchande de \$40,351 contre 77,159 quintaux d'une valeur commerciale de \$88,633 l'année précédente. Le fort déclin des prises de merlan est attribuable à la rareté de ce poisson, car les articles, dérivés de cette espèce, trouvent facilement à s'écouler durant toute la saison. Les bancs de merluche d'été se sont caractérisés par la faiblesse du nombre des individus, mais les pêcheurs caressaient l'espoir d'en voir apparaître des bandes importantes avec la venue des encornets, qui survient ordinairement durant la première partie d'août. Malheureusement, leur attente ne s'est pas réalisée. L'encornet a pratiquement manqué, d'où absence presque totale du merlan d'automne. L'insuccès des pêches du merlan a porté un coup mortel aux pêcheurs à la ligne de Campobello, de l'île Deer, et de Grand-Manan. L'absence de l'encornet semble être attribuable aux froids rigoureux et sans précédent, survenus durant l'hiver L'hiver fut en effet si froid et le printemps si tardif que la glace ne s'est retirée de nos eaux qu'un mois ou six semaines plus tard que d'habitude. Je ne doute pas que la température glaciale prolongée de l'eau n'ait amené la mort d'un grand nombre de jeunes poissons ou n'ait détruit les réserves alimentaires des poissons.

HARENG

Le négoce du hareng fumé à Grand-Manan s'est traduit par un insuccès complet cette année, attendu que très peu de harengs propres au fumage et au saurage furent pris dans les parcs clayonnés ou les écluses. Les quelques individus capturés furent vendus pour la plupart à l'état frais et à des prix très élevés aux fumeries de Lubec, Maine. On a signalé, à intervalles, la présence de harengs de forte taille dans les eaux au large de l'île de Grand-Manan, mais seuls un nombre limité d'individus se rendirent jusqu'aux écluses ou aux parcs clayonnés. Cette condition est en général attribuable au fait que les ennemis naturels du hareng: les encornets, le merlan argenté et les rousettes, les bleus ou autres squales n'ont pas fait leur apparition, de sorte que les bandes de hareng ont pu ainsi échapper à la nécessité de chercher refuge dans les eaux côtières. La rareté du hareng dans les eaux côtières n'a du reste pas été limitée à cet arron-

15 GEORGE V. A. 1925

dissement. La même condition a été signalée le long des côtes de l'état du Maine et aussi sur le littoral de la Nouvelle-Ecosse, propre au golfe de Fundy jusqu'au cap Sable et même au delà de cette ligne. Comme résultat de la rareté du hareng en Nouvelle-Ecosse, plusieurs navires de cette région partirent de Grand-Manan surtout pour acheter des approvisionnements de boitte. Mais comme les harengs étaient rares ici, les réserves de boitte se trouvaient de ce chef fort restreintes. Néanmoins, on en chargea plus de 600 barils. Les pêcheurs de homard de la Nouvelle-Ecosse se seraient trouvés dans une situation très précaire n'eussent été les approvisionnements de boitte qu'ils purent se procurer au moyen de leurs parcs clayonnés et de leurs écluses.

SARDINES

Les prises de harengs-sardines furent faibles. Il n'en fut extrait que 134,494 barils contre 244,553 barils l'année précédente. Mais cette pêche, qui avait rapporté \$296,864 l'année antécédente, a réalisé cette année des recettes qui se sont totalisées à \$395,968 nets.

En raison de l'extrême rareté du hareng-sardine, l'accord qui, depuis nombre d'années existait entre les fabricants de conserves, relativement à l'acquisition de leurs approvisionnements de poisson, fut rompu. Pendant la majeure partie des mois d'automne, on a signalé un état de rivalité très accentué entre les fabricants de conserves pour l'achat des harengs pêchés dans les écluses ou parcs clayonnés. Comme conséquence de cette concurrence, nos pêcheurs ont pour la première fois depuis 1918, bénéficié de prix raisonnables pour leurs prises.

SAUMONS

Il y a peu à dire des pêches du saumon exercées dans cet arrondissement durant l'exercice actuel, si ce n'est que les prises, opérées par les pêcheurs marchands, furent légèrement inférieures à l'année précédente; 2.658 quintaux en 1923 contre 2,730 quintaux en 1922.

MACTRES

Aucune particularité marquante n'est à signaler à l'égard de la pêche des mactres durant le présent exercice. On en a extrait 13,057 barils cette année contre 12,435 barils l'année précédente. Les pêcheurs ont, cependant, bénéficié de prix tant soit peu plus avantageunx que lors de l'exercice antécédent.

HOMARDS

On a signadé un fléchissement considérable dans les pêches du homard pendant l'année actuelle. Les prises se sont chiffrées à 5,813 quintaux contre 7,178 quintaux l'année antécédente. On a obtenu des prix rémunérateurs pour les produits et la majorité des pêcheurs, qui se sont adonnés à cette branche de

l'industrie, ont remporté des succès.

Bien que l'année actuelle se soit révélée peu productive pour les pêcheries de l'arrondissement, certains indices sont de nature à nous faire augurer d'un retour vers la prospérité dans l'industrie de la pêche. D'une façon générale, les lieux de pêche abondent en poissons de toutes les races, selon les saisons propres à chacune des espèces, mais au cours des quelques dernières années, l'activité des pêcheurs a été neutralisée par la stagnation des marchés ou l'insuffisance des débouchés. La rupture de l'accord en existence entre les fabricants de conserves de harengs-sardines constitue une circonstance avantageuse pour les pêcheurs, car les pêches de harengs-sardines prennent le premier rang parmi les diverses exploitations. L'ancienne condition ne pouvait guère se prolonger davantage eu

égard aux prix dérisoires en cours pendant les quatre années antécédentes. Du reste on est à se défaire des anciens assortiments et l'année 1924 nous trouve avec peu d'articles de conserves disponibles. Tout donne donc lieu de prévoir que le négoce des diverses espèces de poisson reprendra son activité l'année prochaine. Si cette expectative se réalise, on peut raisonnablement s'attendre à un accroissement dans les prises.

NAVIRE DE SURVEILLANCE "PHALAROPE"

Le navire de surveillance *Phalarope*, sous le commandement du capitaine Kelley, prit la mer le 1er avril pour rester en service jusqu'au 15 février. Le navire fut principalement affecté jusqu'à la clôture de la campagne de pêche des homards, — saison de printemps — à la mise en application des règlements relatifs aux tailles-limites dans les divers comtés. Durant la saison prohibée du homard, ce navire a accompli des services dans la suppression de la pêche illicite; tous les casiers trouvés mouillés en temps prohibé furent confisqués et détruits sur place.

En raison des prix élevés payés pour les harengs-sardines, on a fait des efforts réitérés pour violer les règlements relatifs aux harengs en maints endroits du comté de Charlotte par l'usage de dragues et aussi par la pêche au flambeau ou au feu. Le *Phalarope* dut donc consacrer une large part de son activité à enrayer ces pratiques surtout fréquentes à l'île Deer.

Le Phalarope a parcouru 6,166 milles marins durant la saison.

NAVIRES DE SURVEILLANCE "TOGO" ET "SHANNON"

Le navire Togo fut employé du 1er avril jusqu'au 31 octobre. Le 1er novembre, le Togo fut remis entre les mains de l'armateur et l'on affréta le Shannon. Le Togo était certes un très bon navire mais ses machines étaient défectueuses et nous fûmes forcés de nous en procurer un nouveau. Le Shannon est pourvue d'une splendide machine à vapeur et s'est révélé comme très apte au service. Il était sous le commandement du capitaine Joy qui s'est montré officier aussi intelligent qu'énergique.

Le travail de ce navire consiste principalement dans la mise en application du règlement relatif à la pêche du homard. En raison de la vaste superficie des lieux de pêche du homard au large de l'île principale de Grand-Manan et à cause des îlots, récifs, hauts-fonds avoisinants, le tout joint à la proximité des marchés américains pour les homards de petite taille, les devoirs de cet officier ne sont rien moins que faciles à exécuter. Cependant le capitaine s'en est acquitté avec toute la diligence et toute l'efficacité possibles. Je me tiens pour assuré que le régime actuel de surveillance comporte une amélioration marquée par rapport à l'ancien.

Durant l'hiver, on s'est beaucoup adonné au braconnage en chassant le hareng au flambeau et divers autres feux dans les eaux avoisinant l'extrémité supérieure de l'île de Grand-Manan, et le capitaine Joy a consacré pratiquement tout son temps à supprimer cette pratique.

RELEVÉ DONNANT LE NOMBRE DES LICENCES DÉLIVRÉES DANS L'ARRONDISSEMENT N° 1

Pêche du homard	
Pêche du saumon	
Filet flottant ou filet dérivant ou trainant à alose	
Parc clayonné ou écluse à hareng	5
Draguage des mactres. Parcage des homards (spécial).	120 5
Parcage des homards (certificats)	239
Affermage de Dark Harbour	1
Total	1.722

RAPPORT DE L'INSPECTEUR R. CROCKER, ARRONDISSEMENT N° 2, NOUVEAU-BRUNSWICK — 1923

L'arrondissement n° 2 embrasse les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland. Kent et le littoral du détroit propre au comté de Westmoreland.

La statistique démontre que la valeur des poissons pêchés s'est élevée à \$1,922,432 contre \$1,803,695 l'année antécédente, soit un accroissement de \$118,728, ce qui témoigne d'un relèvement appréciable dans les exploitations par comparaison aux deux années précédentes.

MORUE

Par rapport à l'exercice antécédent, on observe un décroissement de quelque 5,307 quintaux dont 19,850 quintaux se rapportent au sous-arrondissement du garde-pêche Landry, décroissement dont il est rendu compte par le fait que le premier d'octobre il est survenu un terrible orage qui fit échouer sur la côte nombre de navires de pêche. Comme la saison était déjà avancée, les pêcheurs ne se sont pas préoccupés de reprendre la mer. Un autre facteur adverse est intervenu pour contrarier les exploitations par le fait que les gages en cours dans les campements forestiers, étant très élevés, plusieurs pêcheurs abandonnèrent la pêche de bonne heure dans le but de s'embaucher comme bûcherons. A n'en point douter des milliers de dollars furent perdus par suite de l'ouragan du premier octobre parce qu'après la tempête la température s'est révélée exceptionnellement favorable pour la pêche d'automne.

MAQUEREAU

Cette pêche accuse un décroissement. Les prises de 1922 se sont chiffrées à 23,441 quintaux, cependant que celles de cette année n'ont atteint que 13,455 quintaux correspondant à une valeur marchande de \$54,054. Le décroissement est en partie attribuable à la diminution observée dans les bancs de maquereaux qui se sont approchés de la côte mais surtout au fait que les prix offerts aux pêcheurs furent plus faibles que l'année précédente. Au cours de l'automne de cette année, on a opéré de forts déchargements de maquereaux sur la côte des Etats-Unis et ces débarquements contrecarrent l'écoulement des produits issus de notre arrondissement.

GASPAROT

Ces pêches accusent aussi un fléchissement dans les quantités, fléchissement attribuable à l'insuffisance des commandes de gasparot salé. Il aurait été facile d'en extraire de plus fortes quantités s'il eût été possible de découvrir des débouchés car pendant quelques jours les pêcheurs permirent aux gasparots de s'échapper. Des réserves considérables de gasparot saumuré restent encore en entrepôt et en toute probabilité tendront à faire décliner les exploitations de cette pêche en la saison de 1924.

SAUMON

Il y a eu une augmentation dans les prises qui s'est traduite par 3,972 quintaux par rapport à l'exercice précédent, mais alors que le prix moyen de 1922 était de \$11.96 par quintal, il n'a pas dépassé cette année \$9.48. Les produits expédiés aux États-Unis sont frappés d'un droit de 2 cents la livre et ce droit ajouté au prix de cette année porterait le prix du quintal aux pêcheurs à un chiffre presque égal à celui de 1922.

ÉPERLAN

Cette pêche accuse un fléchissement en quantités de 19,578 quintaux par comparaison à l'année antécédente, mais indique un accroissement en valeur de \$21,211.00. Les prix en cours pour l'éperlan durant la première partie de l'année ont été excessivement hauts et en décembre il se sont de nouveau relevés. Je suis d'avis que les prix en cours cette année sont peut-être les plus profitables qu'on ait jamais enregistrés dans l'histoire des pêches. Le prix moyen en 1923 étant de 11 cents la livre en regard de 7.21 cents la livre en 1922.

HOMARDS

Les prises manifestent un accroissement de 5,499 quintaux. La saison hâtive a manifesté un accroissement dans chacun des arrondissements, à l'exception des îles Miscou et Shippigan et d'une faible étendue du sous-arrondissement du garde-pêche Arsenault à la pointe Green. Au début de la saison, les perspectives relatives à la mise en conserve du homard étaient excellentes, mais au fur et à mesure du progrès des opérations, les prix déclinèrent jusqu'à \$18.00 la caisse par comparaison à \$26.00 à l'ouverture de la campagne de pêche. Durant la saison tardive, en vue du fléchissement du prix des conserves de homard, les expéditions de homards vivants aux Etats-Unis se sont accrues de fortes quantités. Si les Etats-Unis ne s'avisent pas d'imposer un droit prohibitif sur ces importations, il n'y a pas lieu de douter que ce trafic va s'accroître avec les années. Les expéditeurs ont consacré à ce genre d'exportation une attention toute particulière en perfectionnant leurs moyens d'emballage de façon à ce que les crustacés vivants arrivent aux marchés des Etats-Unis en bonne condition alimentaire. Les prix au flanc du navire ou de la barque se sont maintenus stables durant toute la saison.

HUÎTRES

Cette pêche manifeste un fort accroissement par comparaison à 1922: 14,574 barils d'une valeur de \$67,123 en 1922 par comparaison à 10,708 barils d'une valeur de \$53,447 en 1922. Durant la campagne de pêche, la température s'est montrée exceptionnellement favorable, ce qui a permis aux pêcheurs d'exploiter les gisements d'huîtres tous les jours. On est parvenu à créer un marché avantageux pour ces mollusques, de sorte que les pêcheurs peuvent maintenant se livrer à cette pêche avec succès.

ALOSE

Cette pêche se signale par un accroissement en production d'environ 6½ fois celle de l'année antécédente, soit 1,394 quintaux en 1923 en regard de 202 quintaux en 1922. Les pêcheurs rapportent qu'ils n'ont jamais vu tant d'aloses

depuis longtemps.

En résumé, les exploitations de toute l'année se sont manifestées florissantes. Les pêcheurs, particulièrement les pêcheurs de homards, ont subi des pertes durant l'ouragan qui sévit le 1er octobre. La tempête a surtout exercé ses ravages dans les environs de la Pointe-du-Chêne où elle a causé des dégâts considérables aux quais et aux bâtiments construits sur les quais. Une compagnie estime ses pertes à \$15,000.

J'ai le plaisir d'annoncer que MM. A. & R. Loggie ont construit durant l'année à Richibouctou un entrepôt frigorifique de 150 pieds par 40 aussi bien qu'une glacière y attenante de 60 pieds par 80. Depuis l'incendie désastreux de 1921, ce bourg était resté sans entrepôt frigorifique moderne et il est encourageant de constater que cette société ait eu suffisamment foi en l'avenir pour le

rebâtir à cet endroit.

Durant l'année, le navire de surveillance "C" s'est livré à des explorations océanographiques en vue de s'assurer s'il existe des gisements de pétoncles dans les eaux avoisinant les îles Miscou et Shippigan et dans l'arrondissement de Caraquet. Dans cette dernière étendue, les faits recueillis sont très encourageants et un des négociants en poisson de Caraquet a déclaré que les découvertes effectuées par le navire de surveillance "C" justifiaient la création d'une entreprise de pêche et il en projette la réalisation pour la saison de 1924. On se propose de faire explorer de nouvelles aires par le navire en question et si d'autres données viennent confirmer celles déjà recueillies, on peut prévoir une grande expansion de ces pêches.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR H. E. HARRISON—PÊCHES FLUVIALES ET LACUSTRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK—1923

L'arrondissement des pêches fluviales et lacustres du Nouveau-Brunswick embrasse les comtés: Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska.

Les pêches d'hiver, accomplies dans cet arrondissement, ne s'élèvent jamais à un chiffre considérable, même à la faveur de conditions propices; or les trois premiers mois de 1923 se sont révélés excessivement désavantageux aux quelques pêcheurs qui ont tenté des exploitations d'hiver, en raison de l'abondance de la neige et de la rigueur de la température qui ont caractérisé cette période.

GASPAROT

	Qtx.	Prises	marchande
1922	998	2,495	\$ 2,933
1923	975	2,188	2,188

La pêche hâtive du printemps qui suit le dégel des lacs, des fleuves et des rivières se limite à celle du gasparot, autrefois pratiquée en grand par les pêcheurs professionnels et certains fermiers dans toutes les étendues du régime du fleuve Saint-Jean, comprises entre Saint-Jean et Frédéricton.

Dans une mesure moindre, cette pêche était alors exercée dans le même cours d'eau jusqu'à Grand-Falls par des fermiers qui pouvaient consacrer une part de leur temps à cette entreprise ou qui disposaient d'une main-d'œuvre domestique suffisante pour s'adonner pendant deux ou trois semaines à l'exploitation de filets à gasparot et à l'expédition de ce poisson à Saint-Jean. Les dernières années se sont signalées par une profonde transformation dans cet ordre de choses par suite du déclin constaté dans les montées de gasparots au printemps.

BARS		
	Qtx	Valeur marchande
1922	6 17	\$ 90 225

Les pêches du bar de mer sont de peu d'importance, à l'exclusion de deux ou trois années consécutives, toujours suivies par des périodes d'improductivité. Quand pour une raison quelconque surviennent les périodes d'abondance, de fortes quantités de bars sont extraites de certains des tributaires inférieurs du fleuve Saint-Jean, notamment de la baie de Belle-Isle, comté de Kings. Un nombre considérable de bars de forte taille remontent le fleuve Saint-Jean sur un parcours de cent milles, au nord du port de Saint-Jean, durant l'été, et, à intervalles, on en prend un par accident dans les filets à saumon tendus dans le fleuve, mais il n'est permis à personne de mouiller des filets pour bars à cette époque.

SANDRE OU DORÉ

	Qtx	Valeur marchande
1922.	242	\$ 2,420
1923.	1,635	16,350

Le rendement de cette pêche s'est considérablement accru en 1923 et l'augmentation s'en est traduite par près de 700 pour 100 en regard de 1922. Il est impossible de rendre compte de cet accroissement à moins qu'il faille admettre que les sandres ou doiés soient apparus en plus grandes bandes qu'à l'ordinaire.

SAUMON

1922	Qtx 424	marchande \$ 9,752
1923	355	8, 165

Par comparaison à 1922, les pêches du saumon accusent un fléchissement de 69 quintaux, cependant que les prises de 1922 se sont elles-mêmes traduites par un décroissement de 151 quintaux en regard du rendement de 1921. Il convient cependant de faire observer que les prises de 1922 et de 1920 sont pratiquement identiques. En ce qui a trait aux prises de 1923, loin d'être surpris de leur décroissement, il y a lieu de s'étonner qu'on ait réussi à réaliser d'aussi bons résultats après les constatations que j'ai été à même d'établir. Au printemps de 1923, nous avons, en effet, enregistré les plus fortes crues jamais survenues dans l'histoire hydrographique de la vallée du fleuve Saint-Jean; ce qui explique pourquoi les pêches du seumon, surtout dans la partie inférieure du cours d'eau, ne se sont pas manifestées fructueuses durant la première période de la campagne de pêche. Par la suite, en raison d'une sécheresse exceptionnellement prolongée, le niveau de l'eau du fleuve ayant considérablment baissé, les étendues inférieures se trouvèrent de nouveau plus gravement atteintes que les aires supérieures. On sait que tous les filets à saumon tendus dans les eaux de marée ou sans marée, sont mouillés à partir du rivage du fleuve dans lequel ils projettent sur une faible distance et qu'en outre le cours d'eau est d'une très forte largeur en maints endroits. D'où il résulte que si l'étiage est accentué, les saumons se voient contraints de suivre les avenues les plus profondes et échappent ainsi en grand nombre aux filets. Les comtés de Kings et de York se rangent parmi les sous-arrondissements producteurs de saumon par excellence, mais le comté de York ne s'est pas aussi fortement ressenti des inconvénients résultant de ces influences adverses.

Les personnes, intéressées aux choses inhérentes au régime du fleuve Saint-Jean, ne craignent pas d'affirmer que les montées de saumon furent beaucoup plus abondantes en ces dernières années dans le fleuve Saint-Jean qu'il y a vingt-cinq ou trente ans.

ALOSE

	Qtx	Valeur marchande
1922	1,224 792	\$ 7,344 4,752

La seule crainte que j'entretienne touchant les pêcheries de cet arrondissement se rapporte à celles de l'alose. En dépit du fait que le problème relatif à la sauvegarde et au repeuplement de nos réserves d'aloses ait déjà fourni matière à une étude approfondie à l'époque de la rédaction des règlements généraux de pêche en 1921, et malgré aussi que le règlement promulgué en 1922 ait servi à abréger dans une large mesure les exploitations de cette pêche, cette dernière semble de nouveau péricliter. Ce déclin ne saurait être assez déploré, car l'alose se range parmi nos meilleurs poissons.

ESTURGEON

	•	v aleur
	Qtx	marchande
1922	111	\$ 2,442
1923	100	2,000

Bien que les pêches de l'esturgeon ne s'expriment pas par un chiffre élevé en quintaux, elles n'en occupent pas moins maintenant le quatrième rang en valeur marchande dans l'arrondissement.

Cette condition est attribuable au fait que la chair de ce poisson est fort prisée sur les marchés de New-York. La campagne de pêche de 1922 compte parmi les années moyennes. Bien qu'un fort pourcentage des esturgeons pris fussent relativement parlant d'un faible poids—40 à 50 livres—on n'en a pas moins pêché aussi des individus de grande dimension.

La valeur globale commerciale des poissons marchands pêchés dans cet arrondissement pendant les deux dernières années se décompose comme suit:—

Années 1922. 1923.		Valeur marchande . \$ 25,356 . 33,924
MATÉRIEL DE PÊCHE		
1922 1923		\$ 21,644 16,845
PÉCHES SPORTIVES, DE LUXE ET DOM	ESTIQUES	
1922. 1923.	Qtx 467 426	Valeur marchande \$ 8,819 7,325

On a signalé un fort décroissement dans les quantités de saumon pris par les pêcheurs à la ligne par comparaison aux quantités pêchés durant 1922. Les pêcheurs à la ligne du fleuve Saint-Jean, de la Tobique et d'une partie de la Miramichi sud-ouest ont joui d'une saison favorable, cependant que le rendement des exploitations exercées dans les eaux supérieures de ce dernier cours d'eau, comté de Carleton, est tombé de 116 quintaux en 1922 à 24 quintaux en 1923.

Cette condition fut dans une large mesure attribuable à des influences climatiques défavorables. Après les crues du printemps, la température s'est déclarée sèche et chaude et le débit de la rivière Miramichi en fut amoindri au point que dans les aires supérieures, il était devenu difficile de manœuvrer une embarcation en certains endroits. Cet extrême étiage prévalut pendant plusieurs semaines, ce qui rendit pénible aux saumons l'accès des frayères supérieures du régime de ce cours d'eau. Un très grand nombre n'ont pas réussi à y accéder et furent forcés de séjourner dans les eaux plus profondes et même de déposer leurs œufs à quelque vingt milles en aval ou même davantage.

Les règlements, promulgués en 1922, en vue de restreindre la pêche au filet sur une bonne étendue de la rivière Miramichi, ont été bien observés pendant la saison. De plus, de fortes crues, étant survenues dans l'arrondissement durant la dernière partie de juin et de bonne heure en juillet 1922, tous les barrages de troncs d'arbres et de branchages et autres obstructions furent démolis et emportés sous la poussée du courant. De la sorte, des milliers de saumons et de saumoneaux ont pu opérer sans obstacle leur ascension vers les eaux supérieures de la rivière, ce qui s'est traduit par de fructueuses exploitations à la ligne durant 1922.

La rivière Tobique n'a pas livré autant de saumons en 1923 qu'en 1922. En autant que j'aie pu m'en convaincre, ce fléchissement n'est imputable ni aux faiblesses ni aux défaillances des membres du personnel du service de surveillance, soit sur la rivière Tobique, soit sur la Saint-Jean. Les propriétaires riverains et les preneurs à bail des eaux de pêche de la rivière Tobique m'informent que les saumons s'y sont présentés en nombre suffisant, et cela dès le commencement de l'été, mais que l'étiage en fut si prononcé et le temps si clair et si chaud durant la majeure partie de la campagne que les poissons refusèrent simplement de se laisser tenter par les appâts artificiels ou autres.

La saison a été caractérisée par maints traits marquants pour les pêcheurs de saumon à la ligne du voisinage de Frédéricton. C'est ainsi que d'une seule fosse, sise dans le fleuve Saint-Jean, en deçà de cinq milles de mon bureau, il fut extrait plus de quatre cents saumons au moyen de lignes à main au cours de la campagne de pêche par comparaison à cent en 1922. Le niveau des eaux, tel qu'en 1922, est resté passablement bas durant une bonne partie de la saison et les poissons semblent s'être arrêtés en cette sosse pour y être capturés. Le gardepêche adjoint, stationné à cet endroit pendant l'été de 1923, mérite des éloges pour les qualités d'endurance et d'énergie qu'il a déployées en vue de prévenir le

mouillage de filets illicitement.

Les rapports, émanant des surveillants de sous-arrondissements, témoignent d'un léger relèvement des pêches de la truite par comparaison avec la saison antécédente. Les facteurs climatériques et hydrographiques conditionnent ce genre de pêche de luxe aussi bien que celle du saumon exercée par les pêcheurs à la ligne, de sorte qu'il est difficile d'établir des comparaisons entre une année et une autre. Je me suis efforcé de ne pas perdre de vue les conditions pendant la saison et, des divers rapports qui me sont parvenus, il ressort que si la pêche de la truite a été fructueuse en certains cours d'eau et lacs, elle s'est manifestée tout le contraire en d'autres lieux de pêche.

RECHERCHES DES LIEUX FRÉQUENTÉS PAR LES TRUITES REPRODUCTRICES

Mes subordonnés et moi avons orienté une partie de nos efforts durant la saison vers la recherche des emplacements où s'assemblent pour frayer les truites reproductrices, et cela en vue de nous conformer aux injonctions du département. Bien que notre entreprise n'ait guère produit de fruits, nous n'en avons pas moins réussi à recueillir certains faits qui ne seront peut-être pas sans résultat si l'on veut bien en tenir compte.

Dans un endroit du lit de la rivière et d'un de ses affluents nous sommes probablement parvenus à localiser un lieu de ponte d'où un certain nombre de truites d'assez bonne taille furent extraites. Nous avons mangé ces poissons, mais en les vidant nous avons constaté qu'un fort pourcentage d'entre elles étaient stériles, ne renfermant ni œufs ni laitance. Celles-ci étaient des truites de mer, s'étant aventurées très loin dans la Miramichi.

SURVEILLANTS DE SOUS-ARRONDISSEMENTS

Les surveillants de sous-arrondissements ont fait preuve de diligence et de bonne volonté, en s'efforçant de prévenir toutes infractions possibles des lois de pêche, et cela non sans succès. Je puis donc affirmer que les pêcheries ne conservent pas seulement leur fertilité, mais même progressent en certains lieux.

Le problème épineux relatif à la pollution et à la contamination des eaux dans cet arrondissement est bien près d'être décisivement résolu. Il y eut une époque où les conditions hydrographiques n'étaient rien moins que défavorables aux poissons, alors que les propriétaires de meuneries et de scieries usaient des rivières, des fleuves et des lacs comme de dépotoirs pour y déverser les rebuts en

provenance de leurs établissements. Cette pratique remonte, en fait, à l'origine même des colonies et elle s'est poursuivie pendant nombre d'années après ma nomination. Mais à la suite d'appels réitérés, faits en vue de signaler au public les inconvénients résultant d'une pareille coutume, la situation s'est graduellement améliorée, si bien qu'après la réforme du service en 1918, les nouveaux surveillants de pêche ont trouvé un terrain tout préparé pour la mise en application facile des règlements. A présent, tout exploitant d'une meunerie ou d'une scierie sait ce qui l'attend s'il lui prend envie de faire retour à l'ancien mode de disposer de ces rebuts et vous pouvez vous tenir pour assuré qu'il en coûte cher au délinquant chaque fois qu'il nous est possible d'établir la preuve d'une violation de la loi. L'ancienne pratique reprendrait certes vite le dessus n'était la vigilance constante exercée par les gardes-pêche. Bien qu'on compte des centaines de scieries et de meuneries dans mon arrondissement, on n'a enregistré que quatorze infractions du règlement en 1923, qui furent suivies de quatorze poursuites judiciaires. Ces délits étaient pour la plupart d'ordre secondaire. Huit étaient des cas de récidive et six de première contravention. Tous les inculpés furent condamnés à l'amende.

Durant l'automne de 1923, on a érigé une échelle à poisson en béton dans la digue que possède la Nashwaak Pulp and Paper Company sur la rivière Nashwaak au bourg de Marysville, comté de York. Ce passage à poisson a remplacé l'échelle en bois construite sur la rive opposée de la rivière, échelle qui avait été emportée par les crues du printemps en 1923. Les frais afférents à la construction de la nouvelle échelle furent défrayés conjointement par le département et la Nashwaak Pulp and Paper Company. Elle ne fut parachevée qu'à l'automne avancé, et c'est pourquoi les saumons, qui ont remonté la rivière en si grand nombre vers le premier octobre, furent incapables d'en faire l'ascension au delà de la digue. Ce dispositif de franchiesement semble de construction solide et bien aménagé et je pense qu'il est situé à l'endroit qui convient naturellement aux saumons, contrairement en cela à l'ancien passage. A l'exception de quelques individus, les saumons ne remontent pas la rivière Nashwaak annuellement et un nombre très limité en font l'ascension avant l'automne. Il n'y eut presque pas de saumons qui en firent l'ascension en 1922, cependant que nombreux furent ceux qui se rendirent jusqu'au pied de la digue en 1921 et 1923. Les conditions hydrographiques semblent constituer le facteur dominant des montées. L'étiage de l'eau fut très accentué en 1922 et 1923; en cette dernière année, vers le premier octobre, de nombreux troncs d'arbres descendirent le cours de cette rivière, sous la poussée de l'eau qu'on laissait échapper chaque jour d'un réservoir où elle était emmagasinée, réservoir établi dans les parties supérieures de ce cours d'eau. Dès cet instant, les saumons commencèrent à remonter la rivière et l'ingénieur de votre département et d'autres personnes sont d'avis que ces échappées d'eau quotidiennes contribuèrent à attirer les saumons. pluies abondantes survenues dans la vallée de la Nashwaak à l'automne ont produit le même effet.

Les poursuites judiciaires, intentées contre les délinquants, se sont chiffrées en 1923 à vingt-six contre cinquante-trois en 1922. Les confiscations se sont élevées à vingt-six contre trente-cinq durant 1922. Des poursuites furent intentées chaque fois où on est parvenu à établir une preuve suffisante pour formuler un chef d'inculpation contre le délinquant. Les saisies ont consisté principalement en filets à saumon et en un petit nombre de filets à alose et à poissons blancs. Tous les objets illicites ou invendables furent détruits. Les appareils licites utilisables furent vendus. On dispose encore d'un certain nombre de filets et l'on s'attend à pouvoir écouler ces articles dès l'ouverture de la campagne de pêche au printemps de 1924.

Les recettes, en provenance des amendes imposées, se sont chiffrées durant l'année à \$613.50. On a aussi imposé, jusqu'à concurrence de \$330, des amendes dont la perception reste en suspens aussi longtemps que les délinquants ne donnent pas prise à de nouvelles actions en justice.

LICENCES ET PERMIS DE PÊCHE

Les licences et permis de pêche, délivrés durant l'année civile 1923, se décomposent comme suit:—

	1923	1922
Licence de pêche du saumon	105	112
Permis de pêche du saumon au filet (eaux sans marée)	129	123
Licence de filet flottant ou ou de filet dérivant ou trainant		
pour alose	219	254
Licence de pêche aux bars	15	18
Licence de pêche à l'esturgeon	11	9
Licence de filet flottant à l'éperlan	1	1
Licence de pêche aux poissons blancs	Néant	10

RAPPORT DE L'INSPECTEUR S. T. GALLANT, PROVINCE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDQUARD ET DES ILES-DE-LA-MADELEINE—1923

En raison de conditions climatiques anormales, la glace ne s'est pas éloignéee de la côte avant mai avancé, de sorte que la pêche des homards ne s'est pas généralisée avant le 18 mai. La température subséquente fut favorable et a donné lieu à la réalisation de prises normales, à l'exception de cette étendue du littoral s'étendant de l'étang Nail jusqu'à Victoria où les déchargements décrurent du tiers par rapport à l'année dernière. On n'a pas enregistré de pertes de matériel de pêche. Les pêcheurs ont bénéficié de prix avantageux, surtout dans le comté de Prince, où une forte partie des débarquements de homards furent vendus dans le test et à des prix rémunérateurs. Dans l'ensemble la campagne peut être considérée comme féconde en bons résultats.

En 1923, par comparaison à 1922, il y eut un accroissement de 10 fabriques de conserves et de 76,189 casiers. Par suite du décroissement dans la valeur marchande des conserves de homard je ne m'attends pas à ce que cette pêche soit exercée dans la même mesure qu'en la saison 1924.

La pêche du hareng de printemps a été fructueuse et s'est traduite par un accroissement de 13,897 quintaux. Les fabricants de conserves ont donc pu s'approvisionner abondamment de boitte pendant tout le cours de la saison.

L'industrie de la morue accuse un fléchissement de 4,202 quintaux, fléchissement attribuable sans doute à l'abaissement des prix en cours à l'ouverture de la saison. Un grand nombre de pêcheurs quittèrent la province à la recherche d'emplois plus lucratifs. Les poissons sont apparus par grandes bandes durant tout l'été et vers la fin de la dernière partie de la saison, on réussit à réaliser des prix avantageux, de sorte que ceux qui se sont adonnés à cette pêche ont été bien récompensés de leurs efforts.

On a observé un accroissement de 32 quintaux dans les prises d'aiglefin et un fléchissement de 4,772 quintaux dans celles de la merluche et de la lingue.

Bien que les maquereaux de printemps aient été abondants, les pêcheurs n'ont pas exercé de fortes exploitations en raison de la faiblesse des prix offerts sur le marché américain et du tarif élevé de transport; de même les droits de douane sont de nature à contrarier le mouvement des expéditions au marché susmentionné. On a opéré certains déchargements de maquereaux pris à la ligne dans le comté de Queens, déchargements pour lesquels on a bénéficié de prix rémunérateurs. La pêche des huîtres accuse un fléchissement de 1,176 barils cette

année parce que le nombre des pêcheurs a diminué de 79. Les trafiquants ne voulurent acheter que des huîtres de croissance achevée; les commandes d'huîtres furent nombreuses pendant toute la saison et les prix d'achat avantageux. Les rivières de l'Est et de l'Ouest ainsi que leurs affluents, de même que les rivières Vernor, Seal et Orwell furent abondamment ensemencées de naissain de sorte que les perspectives de cette pêche sont rassurantes. En parcourant les gisements d'huîtres dans la baie de Richmond, on en a extrait des huîtres d'un an, de deux et de trois ans et on les a trouvées toutes en bonne voie de croissance mais les gisements sont recouverts d'une si épaisse couche de sédiments que le naissain ne peut y adhérer, de sorte qu'avant de pouvoir rendre ces bancs productifs, il va falloir en opérer le curage. On projette l'été prochain, avec le concours de certaines gens de l'endroit, de curer une certaine étendue de banc et d'y immerger deux ou trois barils d'huîtres en vue de s'assurer si l'épidémie persiste encore. C'est là à mon avis un projet sensé, car le département serait à peine justifiable d'affecter des sommes d'argent à curer les lits avant de se tenir pour assuré que les huîtres n'y contracteront pas la maladie qui a sévi dans les rivières du comté de Prince pendant les sept ou huit dernières années.

On observe un accroissement de quinze quintaux dans les prises de saumon. Morel, comté de Kings, étant le seul endroit où cette pêche fut pratiquée. Cette augmentation est attribuable au fait que la campagne de pêche fut prolongée du 15 au 31 août. On s'attend à un relèvement de ces pêches dans un avenir rapproché car les saumons se sont montrés nombreux après le 15 août dans au moins douze cours d'eau. Les baies Alberton, New London et Richmond conviennent singulièrement bien à la pêche des saumons. Les pêcheurs de Morel bénéficièrent de 20 à 25 cents la livre pour leurs prises la saison dernière et ces résultats devraient être de nature à induire d'autres personnes à s'adonner à cette pêche profitable. Pour pêcher à Morel, on emploie trois filets de 20 brasses chacun. D'un des filets on fait un parc cependant que les deux autres sont employés comme filets d'amenée. Le coût total de ces filets est d'environ \$75.00 mais en vue de l'activité qui caractérise le négoce du saumon et en raison des prix élevés que commandent les saumons, cette somme ne saurait être de nature à contrecarrer l'initiative de ceux qui se sentent enclins à se livrer à cette pêche. Je prévois donc une expansion considérable de cette industrie d'ici les deux prochaines années. Quelques saumons sont pris à la ligne mais il est impossible de les dénombrer à l'unité près.

La pêche des éperlans a été fructueuse. Ces poissons étaient de forte taille surtout ceux pris dans les filets flottants. L'écoulement s'en fit rapidement et les pêcheurs qui se sont livrés à cette branche de l'industrie ont été bien récompensés de leur labeur. La pêche au filet à poche a été retardée attendu que la glace ne s'est pas formée dans les rivières avant les derniers jours de décembre. On a enregistré de forts déchargements de cette espèce pendant les deux premières semaines de janvier dans tous les quartiers de pêche de la province.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Il me fait plaisir d'avoir à déclarer que la pêche illicite des homards a été fort limitée cette saison. Le nouveau régime de surveillance inauguré le printemps dernier, et comportant la nomination de gardes-pêche à long terme avec mission de surveiller le littoral à partir de la Pointe-de-l'Ouest jusqu'à la baie Richmond, s'est révélé fécond en bons résultats. Si l'on maintient ce régime de protection pendant une autre année ou plus, les pratiques de braconnage dans cette province seront bientôt chose du passé.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES PAR LE NAVIRE DE SURVEIL·LANCE LE "RICHMOND"

Le navire de surveillance Richmond sous le commandement du capitaine Thomas Baglole et de son adjoint Fred McKinnon entreprit son service de surveillance le 12 juillet une fois son armement parachevé. Il a poursuivi son service jusqu'au 14 décembre, date à laquelle il fut désarmé pour prendre ses quartiers d'hiver à la rivière Ellis.

L'opération relative aux saisies de matériel de pêche de homard se décom-

pose comme suit:

Années	Cordage	Casiers	Caisses a clairevoie	Ancres
1923	1,400 brasses	192	2	7
1922	2,900 "	688	• •	••

On peut observer un fort décroissement dans le nombre des engins et accessoires confisqués, ce qui est attribuable au fait que le navire de surveillance Richmond rendit des services inappréciables, en déjouant dès l'origne toute tentative de pêche illicite. Je puis sans crainte affirmer qu'aussi longtemps que le capitaine Beglole et son adjoint seront en tête du navire susmentionné, le braconnage ne s'exercera jamais avec fruit dans la baie Richmond.

ÎLES DE LA MADELEINE

L'ouverture de la campagne de pêche du homard eut lieu le 1er mai mais les exploitations ne se sont pas généralisées avant le 24 mai attendu que les glaces ne se sont pas éloignées des côtes avant le 20 mai environ. Le départ des glaces flottantes fut suivi d'une période de temps propice, circonstance qui s'est traduite par un accroissement de 3,723 quintaux dans les prises par comparaison à celles de l'année dernière.

En raison de l'amélioration apportée dans leur condition sanitaire et des perfectionnements introduits dans leur matériel ou mobilier d'exploitation, les fabriques de conserves des Iles de la Madeleine peuvent bien être rangées parmi les mieux aménagées et outillées des Provinces maritimes. De nombreuses nouvelles fabriques ou ateliers ont été construits et elles ne laissent rien à désirer au point de vue de la salubrité, de l'aménagement et de l'outillage, de sorte que les articles préparés par les fabricants des Iles de la Madeleine sont de la meilleure qualité alimentaire.

On a enregistré dans les prises de morue un accroissement de 4,266 quintaux. Les déchargements parurent avantageux aux personnes s'adonnant à la pêche. Environ 125 pêcheurs quittèrent les Iles immédiatement après la clôture

de la campagne de pêche du homard.

Les harengs sont, comme d'habitude, apparus par grands bancs mais ils ne donnent lieu qu'à un négoce peu actif. Le décroissement des débarquements

a été de 20,374 quintaux.

Le trafic du maquereau a été peu actif bien que ces poissons soient apparus par bandes nombreuses en juin. Les prises accusent un fléchissement de 13,419 quintaux. La masse des prises subit l'opération du tranchage et du salage et la qualité s'est révélée de beaucoup supérieure à celle de l'année dernière.

Les débarquements de mactres accusent un fléchissement de 555 barils.

TRANSPORT

J'ai le plaisir d'annoncer qu'un navire de commerce mieux aménagé sera mis à la disposition des trafiquants cette saison sur la route maritime Pictou-Souris. Cette amélioration sera indubitablement de nature à favoriser le transport par eau et à induire les pêcheurs à se livrer aux diverses exploitations dans une plus large mesure.

15 GEORGE V, A. 1925

PERFECTIONNEMENTS APPORTÉS À L'OUTILLAGE ET À L'AMÉNAGEMENT DES PORTS ET HAVRES DE PÊCHE

Sur la côte septentrionale des Iles où sont situés les lieux de pêche les plus fertiles pour la morue, il n'existe aucun havre ou port de nature à offrir un abri sûr pour les navires ou les barques de pêche. On estime que 200 quintaux de morue de plus auraient pu être extraits des grands fonds et déchargés à Etangdu-Nord l'année dernière, s'il y avait eu un havre bien aménagé en cet endroit.

RAPPORT DE J. B. SKAPTASON, INSPECTEUR DES PÊCHES— PROVINCE DU MANITOBA—ANNÉE 1923

Dans l'ensemble, l'année qui vient de s'écouler peut être regardée comme raisonnablement fructueuse tant pour les pêcheurs que pour les fabricants et les trafiquants. Cependant les exploitations relatives au poisson blanc, pratiquées durant l'été dans le lac Winnipeg du 1er juin au 15 août, souffrent exception à cet avancé. Ces dernières entreprises se sont, en effet, traduites par des pertes tant pour les pêcheurs que pour les sociétés en activité, encore qu'il faille faire aussi mention d'une autre espèce accusant un décroissement, et c'est le tulippi dans ses rapports avec les exploitations exercées durant l'hiver. Ces fléchissements furent toutefois dans une large mesure compensés par la hausse des prix en regard de l'année antécédente. Toutes les autres espèces ont donné lieu à une augmentation marquée et bien que leur accroissement ne contrebalance pas le fléchissement en production du poisson blanc et du tulippi qui s'est exprimé par un déclin de deux millions de livres en 1923 par comparaison à 1922, les recettes réalisées par les pêcheurs et la valeur des articles sur les marchés ne se sont pas moins traduites en 1923 par une majoration de près de quatre-vingt deux mille dollars et de cent onze mille dollars, respectivement, par rapport à 1922.

On observe un accroissement marqué à l'égard des pêches de l'esturgeon dont les recettes ont doublé par rapport à l'année précédente. Cette augmentation n'est qu'en partie expliquée par l'accroissement du nombre des licences délivrées aussi bien que par celui du nombre des pêcheurs—183 en 1923 contre 137 en 1922, soit une augmentation d'environ 25 p. 100—puisque en fait l'accroissement du rendement s'est traduit par 50 pour 100. Les commandes relatives aux articles dérivés de l'esturgeon s'étant multipliées, il en est résulté une hausse très sensible des recettes, de sorte qu'on attribue à chaque licencié une moyenne de bénéfices de \$340 en 1923 contre \$162 en 1922.

Cette pêche est en grande partie exercée par les Indiens pendant les mois d'été, mais par intervalles, et au moyen d'appareils d'aussi faible dimension qu'ils sont démodés et rudimentaires, de sorte que les profits attribués à chaque homme peuvent être regardés comme encourageants.

On consacre une attention toute particulière aux lieux de pêche de l'esturgeon, situés dans les limites de la division, en vue de parer à tout dépeuplement possible. Il m'est agréable de pouvoir déclarer que toutes ces pêcheries semblent conserver leur fertilité.

Sous-arrondissement de Le-Pas.—Ce sous-arrondissement embrasse toutes les eaux s'étendant au nord du 53ième parallèle, à l'exclusion des aires septentrionales des lacs Winnipeg et Winnipégosis. Il ne s'y est pratiqué aucune exploitation de pêche durant l'été de 1923, si ce n'est celle de l'esturgeon. Cette pêche fut exercée avec plus d'énergie que dans les années antécédentes et aussi avec beaucoup plus de succès pour les licenciés. L'élévation de la limite des prises dans la rivière Saskatchewan et ses épanchements ou débordements, limite qui a été portée de 50,000 à 65,000 livres, est selon moi pleinement justifiée.

La pêche d'hiver dans ces eaux fut pratiquée moins intensivement que durant le dernier exercice, ce qui n'a pas empêché la production d'être légèrement plus considérable que celle de l'hiver précédent. La raison du déclin des exploitations d'hiver est attribuable aux frais élevés relatifs au transport du poisson aux chefs-lieux des voies ferrées, attendu qu'il faut expédier dans l'arrondissement des attelages et du fourrage.

Lac Winnipeg.—On enregistre un fléchissement inexplicable dans le rendement du lac Winnipeg pour les deux dernières campagnes d'été. La pêche accomplie pendant la saison, qui s'étend du 1er juin au 15 août, est assujétie à une limite de prises de 3,000,000 de livres. Les prises des trois dernières campagnes de pêche se décomposent comme suit:

1921 1922 1923 2,927,098 lvs. 2,472,470 lvs. 1,455,404 lvs.

D'une façon générale, cette condition n'est pas regardée comme un indice de dépeuplement; on pense plutôt que les poissons, au lieu de s'assembler, se sont tenus dispersés à diverses profondeurs d'eau, ce qui a rendu plus difficile aux pêcheurs la tâche de les localiser. Lors de la campagne de pêche d'automne pour le sandre ou doré, pêche pratiquée dans cette aire du lac située au sud de l'île Black Bear, on a signalé un accroissement considérable dans les prises de poisson blanc; certains endroits rapportèrent même parfois de 10 à 20 pour cent de poissons blancs par rapport à 90 à 80 pour 100 de sandres ou dorés, là où quelques années auparavant on trouvait à peine des corégones. Cette condition est généralement attribuée aux exploitations alevinales entreprises à la piscifacture de Gull Harbour, sise à l'intérieur de ce quartier de pêche.

La pêche de l'esturgeon dans ce lac fut pratiquée plus intensivement que durant les dernières années, de sorte que la production de cette espèce a plus que doublé par rapport à 1922. L'esturgeon semble se bien trouver des restrictions apportées à l'exercice de la pêche dans ce lac. Durant l'été passé, on a fait quelques essais d'incubation d'œufs d'esturgeon dans le lac Playgreen, mais sans succès. Cet échec est attribué à certaines influences régionales adverses qui ont rendu impossible l'obtention de poissons en bonne forme de reproduction. Le fonctionnaire, chargé de cette expérimentation, M. C. P. Paulson, surintendant de la piscifacture de Gull Harbour a confiance que l'expérience et les connaissances acquises le printemps dernier serviront à multiplier ses chances de succès pour une autre année et on projette de tenter un nouvel essai l'été prochain à la rivière Bérens.

Lac Winnipégosis.—Cette nappe d'eau s'est caractérisée par une saison normale et un bon rendement. Il ne s'y est pas pratiqué de pêche d'été pour le poisson blanc, mais pendant la campagne d'automne pour le sandre ou doré, on est parvenu à extraire 166,000 livres de poisson blanc de certains lieux, généralement regardés comme impropres à la pêche de ces corégones. Il y a certaine tendance chez les pêcheurs à accréditer l'idée que les poissons blancs se multiplient dans cette nappe d'eau.

Le printemps dernier (1923), le département, pour donner suite à une pétition des pêcheurs entreprit définitivement de réduire dans une certaine mesure le nombre des carpes, moxostômes et cyprins-sucets dans le lac Winnipégosis. Ces poissons s'étaient multipliés au point de devenir une menace sérieuse pour les frayères fréquentées par les corégones dans ce lac. Le travail fut exécuté sous la direction de M. S. J. Walker, inspecteur des piscifactures. Trois des principaux cours d'eau, à l'extrémité méridionale du lac, habités par les cyprins furent pendant la saison du frai, obstrués et autant d'individus que possible capturés. Le département s'offrit de les transporter dans certains lacs stériles des Prairies. Cette proposition fut fort bien accueillie et un grand nombre de ces poissons furent ainsi dispersés à travers le Manitoba et la Saskatchewan.

83588-29-4

Lac Manitoba.—L'industrie du poisson frais se répand à travers les provinces centrales et tous les lacs assez rapprochés des voies ferrées pour permettre l'expédition des poissons à l'état frais deviennent très recherchés des pêcheurs qui sont dans quelques cas enclins à s'y masser en nombre trop considérable. Pour sa part le lac Manitoba est exploité par près de 800 pêcheurs, soit environ la moitié des pêcheurs d'hiver de la province, même que 75 pour 100 d'entre eux opèrent dans l'étendue relativement exiguë où les rives du lac se ressèrent. L'accroissement du nombre des pêcheurs dans cette nappe d'eau par rapport à l'hiver 1922-23 fut d'environ 30 pour 100. C'est une nappe d'eau d'assez faible superficie et sans grande profondeur, de sorte qu'il est irraisonnable de penser qu'elle pourra indéfiniment supporter l'énorme exploitation à laquelle elle est présentément assujétie. On conçoit dès lors avec quelle anxiété on attend la création de la piscifacture projetée pour ce lac.

Durant l'été, nous avons reçu la visite de M. Wm Found, directeur des pêcheries. Sa venue a donné lieu à un mouvement d'ensemble de la part des pêcheurs et des négociants et plusieurs assemblées furent tenues auxquelles assistèrent M. Found et les autres personnes intéressées dans l'industrie. Le directeur a aussi profité de la circonstance pour accomplir une inspection complète des diverses pêcheries du lac Winnipeg aussi bien que des lieux d'alevinage naturels disséminés à travers le lac.

natureis dissemines a travers le lac.

Tous les surveillants de pêche de l'arrondissement ont fait preuve d'une diligence remarquable dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Durant l'année on a institué dans la province en vertu des règlements vingttrois poursuites judiciaires dont la nomenclature figure ci-après:—

Pêche sans licence	
Pêche en temps prohibé	
Pêche avec filets à maille illicite	
Pêche en période prohibée hebdomadaire	
Pêche au moyen d'explosifs	
Possession de poissons en temps prohibé	(

RAPPORT DE G. C. McDONALD, INSPECTEUR DES PÊCHES, PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN—ANNÉE 1923

Les prises globales pour l'année manifestent une augmentation de 5,751 quintaux par rapport à l'année antécédente. Les prises, opérées durant la saison d'été s'accrurent de 2,239 quintaux et celles de la campagne d'hiver de 3,512 quintaux. Cette augmentation des prises d'hiver et d'été est attribuable à l'accroissement du nombre des pêcheurs en exercice dans presque chacun des arrondissements de la province: il fut, en effet délivré 165 licences de plus qu'en l'année précédente. La saison d'hiver fut retardée de deux semaines en décembre à cause de la clémence inaccoutumée de la température, facteur dont l'intervention a empêché la formation d'une couche de glace suffisamment épaisse pour permettre aux pêcheurs d'exercer des exploitations.

On a enregisté un accroissement de \$30,608 dans la valeur au flanc du navire ou de la barque et une augmentation de \$41,306 dans la valeur marchande, toutes deux attribuables au relèvement des pêches car les prix dont ont bénéficié les pêcheurs aussi bien que la valeur marchande ont peu varié par

rapport à l'exercice précédent.

On signale un accroissement de 165 licences marchandes durant l'année. Cette condition est due au fléchissement des prix en cours pour les produits de ferme aussi bien qu'à l'accroissement des commandes de poisson.

Aucune des eaux n'offre l'indice d'un dépeuplement assez accentué pour exiger l'imposition de restrictions spéciales dans un avenir prochain, si ce n'est

les lacs Doré et Okémasis. Durant les quelques dernières années, le lac Doré s'est signalé par un rendement supérieur à tous les lacs de la province et si le nombre des licences délivrées pour cette nappe d'eau persiste à monter, on pourra peut-être trouver nécessaire d'imposer une limite de production. Cette question sera envisagée sous toutes ses faces à la fermeture de la présente campagne de pêche d'hiver et au reçu de plus amples renseignements. Le lac Okémasis a été considérablement exploité et durant l'été et durant l'hiver depuis nombre d'années à cause de sa proximité des voies ferrées et si l'intensité de ces entreprises persiste, il pourrait devenir opportun dans un avenir prochain d'imposer là aussi certaines restrictions. En raison de son voisinage des voies ferrées, je me permets de proposer qu'il y soit immergé des quantités importantes d'alevins de poisson blanc, en provenance de la piscifacture.

Durant l'année, on a enregistré soixante-six poursuites judiciaires suivies dans chaque cas d'une condamnation, ce qui s'est traduit par un chiffre d'amendes s'élevant à \$387.50, à l'exclusion des frais et dépens imposés aux défendeurs au

chiffre de \$265.00.

L'ensemble de ces poursuites se décompose comme suit:

Pêche avec filets sans licence Pêche durant le temps prohibé Pêche avec appareils illicites Possession illicite de poisson Vente de poisson pêché en vertu de permis gratuits Barrage des cours d'eau.	32 28 5
Total	

On a opéré soixante-huit confiscations et quarante-quatre ventes d'objets saisis durant l'année sous revue. Des vingt digues en existence, cinq furent restaurées et deux nouvelles échelles à poisson furent construites dans la rivière Carrot et dans les digues de la crique Stoney. Toutes les échelles à poissons de la province sont maintenant déclarées en bon état.

Quant au matériel de pêche, il s'est enrichi de 392 filets flottants par suite de l'accroissement du nombre des pêcheurs. On signale aussi une augmentation de six bateaux-moteurs, de dix bateaux à rames, de deux glacières et de trois jetées, tous en usage à Turtle et Jackfish en rapport avec les exploitations d'été. Le nombre des fumeries aux lacs Jackfish et Turtle accuse un décroissement.

Il ressort des divers rapports parvenus que durant l'année il y a eu un accroissement de 1,803 quintaux de poisson et de \$9,938 en valeur, attribuable aux licences de famille. On compte, en effet, 179 licences de famille de plus que l'année antécédente.

On signale aussi un accroissement de 4,836 quintaux de poisson extrait par les pêcheurs à la ligne, d'une valeur accrue de \$40,700. Ce résultat tient à l'augmentation du nombre des pêcheurs à la ligne, augmentation qui s'est traduite par 4,022 individus.

RAPPORT DE R. T. RODD, INSPECTEUR DES PÊCHES, PROVINCE DE L'ALBERTA—ANNÉE 1923

Le montant global des poissons pêchés, de toutes espèces, dans l'arrondissement de l'Alberta septentrionale durant l'été et l'hiver de 1923 s'est chiffré à 51,862 quintaux, soit une augmentation de 6,178 par rapport à l'année 1922. On observe un relèvement des prises tant pour la truite que pour le poisson blanc et les autres espèces communes. C'est au sous-arrondissement du Lac-Labiche qu'on est redevable de l'augmentation enregistrée dans le rendement en truites.

83588-29-41

Une augmentation de 2,000 quintaux de poisson blanc se répartit entre les lacs suivants: 1. Lac Primrose (sous-arrondissement du lac Froid) où il y eut un plus grand nombre de pêcheurs en activité et où la pêche fut exceptionnellement fructueuse; 2. lac Pigeon où l'augmentation est aussi attribuable à l'augmentation du nombre des pêcheurs; ce dernier lac est en bon état d'exploitation; 3. lacs Moose et Athabasca; 4. lacs Fawcett et Calling où la pêche a été excellente. Dans les nappes d'eau susmentionnées, les exploitations furent conduites durant l'hiver. En ce qui regarde la pêche d'été, on enregistre des accroissements dans les sous-arrondissements des lacs Sainte-Anne, Wabamun, La-Biche et Froid. Il est encourageant de constater que les lacs Wabamun et La-Biche manifestent de nouveau un relèvement des prises. Cette condition peut être attribuée aux pluies abondantes survenues en l'été de 1923 et qui ont contribué à exhausser le niveau anormalement bas de ces deux nappes d'eau. On constate aussi une augmentation pour le lac Froid qui fut exploité pour la première fois sur une base commerciale durant les mois d'été.

Les pêches du Petit-lac-des-Esclaves ont accusé un décroissement durant l'été de 1923 alors que les quantités maximums ont décliné de 1,460 quintaux par rapport à 1922. Le chiffre maximum eût pu facilement être atteint n'eût été du fait qu'il fallut suspendre les exploitations pendant une semaine à l'ouverture de la campagne à cause des prises phénoménales, opérées pendant la première semaine, et dont le brusque écoulement a amené la congestion du service de transport. A la suite des deux premières semaines, les poissons se dispersèrent à travers le lac et les exploitations cessèrent d'être fructueuses. Je propose que les prises soient restreintes dans ce lac à un maximum de 10,000 quintaux au lieu des quantités actuellement permises, soit 15,000 quintaux.

Durant l'hiver, on a aussi constaté que les prises de poisson blanc dans le lac Buffalo déclinait rapidement, ce qui est attribuable au retard apporté dans les exploitations de décembre 1923 à cause de la clémence anormale de la température et de l'absence de neige. La glace n'a pas acquis l'épaisseur suffisante pour permettre de pêcher avant la troisième semaine de décembre et même alors on ne peut s'y aventurer qu'au prix des plus grands risques et périls. En fait, maintes sociétés de pêche perdirent des chevaux par suite de la rupture de la couche de glace au moment du charriage du poisson au rivage. Il ressort cependant des rapports qui me sont parvenus que dans la dernière partie de la campagne 1923-24, la pêche fut fructueuse dans ce lac et les données recueillies par mon bureau tendent à démontrer qu'il n'existe aucune raison pour croire que ce lac n'est pas en parfaite condition d'exploitation.

On observe une diminution dans les prises de truite dans le sous-arrondissement du lac Froid, en dépit de l'accroissement du nombre des pêcheurs. Ce lac est regardé comme dépeuplé et le département y a imposé une limite des prises. Le fléchissement, constaté dans le sous-arrondissement du lac Trout, provient de l'absence d'exploitations dans les environs du lac La-Biche cependant que le déclin des prises dans les lacs Winifred et Christiana est attribué à la diminution

du nombre des pêcheurs.

MARCHÉS

Durant l'année 1923, les marchés se caractérisèrent par une activité exceptionnelle et témoignèrent d'une vive concurrence entre les divers négociants avec le résultat que les pêcheurs ont réalisé jusqu'à 9 cents la livre pour le poisson blanc. De plus on est assuré d'un excellent marché pour la truite des lacs dont il était difficile autrefois de disposer en grandes quantités.

TRANSPORT

Les moyens de transport ne témoignent encore que d'une tendance peu prononcée à s'améliorer et cela est vrai non seulement des chemins de fer Edmonton et Dunvegan mais aussi de l'Alberta and Great Waterways. Durant l'été deux fourgons de poisson déraillèrent de la voie appartenant à la première de ces sociétés ferroviaires mais telle fut l'efficacité de l'aide fournie que vingt-quatre heures après l'accident, le convoi reprenait sa route vers Chicago et qu'aucun des articles ne fut avarié. Cette société ferroviaire projette de prêter mainforte à la création d'un nouveau sentier conduisant jusqu'à Buffalo et dont le tracé comporte une rampe moins raide, ce qui contribuera à abaisser les frais de roulage dans une mesure appréciable et à obvier aux pertes de poisson en cours d'expédition.

MATÉRIEL DE PÊCHE

Certains perfectionnements ont été apportés au matériel de pêche par l'addition de nouveaux bateaux-moteurs aussi bien que de nouveaux filets au Petit-Lac-des-Esclaves. On consacre plus d'attention au nettoyage et à l'écoulement des poissons.

MISE EN APPLICATION DES RÈGLEMENTS ET POURSUITES JUDICIAIRES

On a enregistré vingt-six poursuites judiciaires. Deux des inculpés toutefois interjetèrent appel de leur condamnation et le tribunal leur ayant donné gain de cause en cassant le premier arrêt rendu contre eux, le département reçut l'injonction d'avoir à restituer les articles confisqués. Les exploitants de scieries ont été notifiés d'avoir à mettre fin à toute pollution ou contamination des cours d'eau et on a tenu sous une étroite surveillance cette catégorie de délinquants. Ci-après apparaît la nomenclature des délits:

Pêche sans licence.	3
Négligence à enlever de la surface de la glace des issues ou rebuts de poisson	2
Pêche sans licence de famille	1
Pêche sans permis de pêche à la ligne	5
Pêche avec appareils autres que filets flottants, etc., en contravention de l'article 27	5
Pêche de poissons au-dessous de la taille-limite	1
Pêche en temps prohibé	4
Pêche avec excès de filet	2
Pêche avec filets de maille inférieure à 5½ pouces pour poissons blancs	2
Possession du poisson blanc en temps prohibé	1

DISPOSITIFS DE FRANCHEMENT ET DIGUES

Ces dispositifs ont été inspectés avec soin à intervalles et à l'exclusion de la digue Eau-Claire à Calgary, elles ont été trouvées en bon état de fonctionnement. On a ordonné la construction d'une échelle à poissons à Pembina où certaines exploitations forestières empêchaient les poissons de se rendre aux frayères. La construction de ce passage ascensionnel a eu lieu ce printemps-ci.

PÊCHE À LA LIGNE

En raison des fortes averses survenues dans la partie méridionale de l'Alberta, la pêche à la ligne n'a pas été aussi fructueuse que les années passées, bien que la statistique dénote qu'un plus grand nombre d'individus y aient été capturés. Ce résultat a été rendu possible par la surveillance plus active établie à l'égard des pêcheurs à la ligne et à leurs prises. Parce que les chemins furent impassables pendant la majeure partie de la saison, les aires supérieures des cours d'eau n'ont pas subi les exploitations intensives qu'on a coutume d'y exercer pendant les années plus sèches et cette condition contribuera, à mon avis,

dans une large mesure au relèvement de la pêche. Le garde-pêche Holmes signale aussi une certaine amélioration des conditions dans les lacs et cours d'eau de l'arrondissement due aux opérations alevinales entreprises par la piscifacture de Banff.

Pour conclure, je tiens à déclarer que nombreuses sont les demandes de renseignements concernant les exploitations projetées au lac Athabasca la prochaine saison et j'ai confiance que, dans un avenir prochain, il sera possible de reprendre les exploitations dans ce lac. On a exploré maintes nouvelles nappes d'eau et on a livré l'une d'entre elles, le lac Island, près du lac Buffalo aux entreprises commerciales. Cette nappe d'eau est cependant tellement parsemée d'îles et d'îlots qu'on n'a pas réussi à en extraire cette saison des quantités suffisantes de poisson pour y légitimer des entreprises de pêche. L'année prochaine, nous verrons une des compagnies de pêche en exercice à plusieurs des nouveaux lacs situés dans le voisinage du lac Buffalo, lacs qu'on dit habités par des truites pesant de 50 à 60 livres et aussi par un nombre illimité de poissons blancs.

Nous avons reçu d'une société de l'Est des demandes de renseignements visant à la possibilité d'établir une usine d'huiles de poisson dans l'Alberta et une autre pour la préparation des extraits et essences de poissons. En ce moment, on s'efforce d'introduire le poisson blanc fumé d'Alberta dans le régime alimentaire des cafés et restaurants exploités des chemins de fer de l'Etat. Cette tentative ne sera peut-être pas sans résultat. De plus, une des compagnies en activité dans cette province-ci se livre à des essais et des expérimentations tendant à la production de conserves dérivées des poissons communs.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR-CHEF, LE MAJOR J. A. DAVIDSON, DIVISION DES PÈCHES DE L'EXTRÊME OUEST (COLOMBIE-ANGLAISE)—ANNÉE 1923

SAUMON

En se reportant au relevé n° 1 qui fournit le rendement en conserves du saumon dans la Colombie-Anglaise à partir de l'année où ont commencé ces opérations dans la province, on observera que la production de 1923 s'est élevée au chiffre global satisfaisant de 1,341,677 caisses, le cinquième en importance depuis 1876. Antécédemment à 1902, le rendement en conserves des saumons autres que celles du sockeye était négligeable et l'accroissement des treize dernières années particulièrement est attribuable aux quantités des espèces d'automne mises en boîte.

Dans l'arrondissement du fleuve Fraser, le rendement en conserves du sockeye s'est chiffré à 29,423 caisses, chiffre pratiquement identique à celui de l'année par excellence de 1919. Le chiffre global de toutes les espèces s'est élevé à 224,637 caisses mais la comparaison de cette production avec celle des années antécédentes n'est pas de nature à nous éclairer en raison du fait que durant 1923 une très forte portion du rendement des saumons chum provient de l'arrondissement de l'île Vancouver et ne saurait, à vrai dire, être englobé dans la production dérivée des montées du fleuve Fraser.

Le rendement en conserves de saumon sockeye au passage Puget, qui dérive presque entièrement des migrations se dirigeant vers le fleuve Fraser, s'est élevé à 47,402 caisses contre 64,346 caisses lors de l'année par excellence de 1919 Les prises de saumons roses dans l'arrondissement du fleuve Fraser et dans l'aire du passage Puget, en majeure partie extraites des colonies en marche vers le fleuve Fraser et les cours d'eau du voisinage immédiat, se chiffrent à 539,494 caisses par comparaison à 412,891 caisses en l'année par excellence de 1921.

A l'égard des montées de saumons roses, on observe que les Américains ont préparé cette année au passage Puget 475,849 caisses de cette espèce par comparaison à 63,645 caisses pour les fabricants canadiens de l'arrondissement du fleuve Fraser et cela en dépit du fait que la majeure partie des bandes, formant les montées, s'avancent vers les frayères sises du côté canadien de la ligne-frontière. Pendant la campagne de pêche, les colonies de saumons, traversant les étendues américaines, ont rencontré de nombreux parcs en filet et sennes à poche, engins où en certains cas, ils se sont pris en si grandes quantités qu'il devint impossible d'en écouler les prises qui de ce fait n'ont pas tardé à se détériorer.

La senne n'est pas permise du côté canadien du fleuve Fraser et nos pêcheurs doivent compter entièrement sur l'opération des filets flottants. Pour une raison ou pour une autre, ceux des individus, faisant partie des grandes troupes de saumons roses, et dont la vie avait été épargnée à leur traversée du passage Puget, séjournèrent dans l'estuaire du Fleuve Fraser jusqu'à la période du frai, de sorte que les plus fortes montées survinrent durant la période prohibée hebdomadaire et qu'une proportion suffisante d'entre eux purent atteindre les lieux de ponte.

Il ressort de ces faits que, même dans une plus large mesure que pour le sockeye, les saumons roses sont sauvegardés dans les aires canadiennes pour le

plus grand bénéfice des Américains, nos rivaux.

Les montées de saumons de printemps dans le fleuve Fraser ont été les plus faibles depuis nombre d'années. L'ascension des cohos se sont d'autre part signalées comme suffisamment abondantes, cependant que les chums immigrèrent

dans le cours d'eau par bandes innombrables.

Dans les arrondissements de Rivers Inlet et de Smith's Inlet, qui pour plus d'exactitude ont été fusionnés dans le relevé du rendement en conserves, on constatera que la production des conserves de sockeye s'est totalisée à 118,502 caisses, la plus considérable depuis 1920. On se rappellera qu'en 1919 les dragues et les sennes traînantes opérées à la crique Quashella, Smith's Inlet, furent, après un certain laps de temps, définitivement supprimés et que depuis lors l'usage de ces engins y est interdit. Cette défense a sans doute contribué au relèvement des prises de 1923. En plus des quantités satisfaisantes pêchées, l'inspection des lieux de production témoigne qu'ils ont été fréquentés par un nombre considérable de saumons reproducteurs.

La moyenne des recettes, réalisées par les pêcheurs au filet flottant durant les quelques semaines d'exploitation, exercées dans cette étendue, s'est totalisée à près de \$470 par individu. Le bateau opérant dans Smith's Inlet a réalisé un bénéfice net de \$1,633 pendant les quatre semaines de pêche. Ce bateau est opéré par un Blanc travaillant pour son propre compte. Les exploitations au filet flottant sont subordonnées à la température. Par temps sombre et pluvieux, les saumons tiennent le lit du fleuve de sorte qu'un grand nombre d'entre eux se glissent sous les filets cependant que si la température est claire et ensoleillée, ils se rapprochent de la surface et se prennent plus facilement au filet

Durant la saison de 1923, les conditions climatiques se montrèrent favorables bien qu'en raison de l'insuffisance des pluies, le débit de maints petits cours d'eau, propres à la côte, n'a pas atteint un volume assez important pour permettre aux saumons d'en faire l'ascension jusqu'aux lieux de ponte si ce n'est que tardivement. Ceci est particulièrement vrai des arrondissements exploités par la senne à poche et la senne traînante de sorte qu'il fut nécessaire de prendre des précautions exceptionnelles en vue de sauvegarder les saumons stationnant à l'em-

bouchure de ces cours d'eau.

Dans l'arrondissement de la rivière Skeena, le rendement en conserves des saumons s'est chiffré à 131,731 caisses; les individus étaient issus des montées de 1918 et 1919; en effet les saumons sockeye, extraits de la rivière

Skeena, étaient des poissons de quatre ou cinq ans. En vue du fait que le temps prohibé hebdomadaire comportait une durée de 48 heures et qu'il y a eu un décroissement net de 191 bateaux porteurs de filets flottants, le rendement peut être regardé comme satisfaisant. Les résultats du prolongement de la saison prohibée et de la réduction du matériel de pêche se sont traduits par une augmentation dans le nombre des saumons reproducteurs ayant atteint les frayères.

En se reportant au relevé n° 5, on constatera que le rendement de 1923 en sockeye de la rivière Skeena n'a été surpassé qu'une seule fois depuis 1911 et deux fois seulement depuis 1877. Les montées des autres espèces furent jugées satisfaisantes mais à l'exclusion des saumons sockeye, les diverses autres productions ne peuvent être prises comme caractéristiques de la dimension des migrations ascendantes entreprises par les autres espèces, pour la raison que, si l'on s'efforce toujours de capturer autant de saumons sockeye que possible, les quantités issues des autres variétés sont toujours subordonnées aux fluctuations du marché.

Dans l'archipel de la Reine Charlotte, la montée des saumons roses se caractérise par sa grande abondance dans les années paires du cycle des migrations ascendantes, mais comme 1923 se trouvait être une année impaire, les résultats du rendement global en conserves a, en conséquence, été faible.

Dans la rivière Naas, la montée comparativement fructueuse de la saison précédente ne s'est pas renouvelée et les quantités de sockeye mis en boîte, ne se sont chiffrées qu'à 17,821 caises par comparaison à 28,259 caisses en 1919 et à 21,816 caisses en 1918. La montée des saumons roses n'a pas été aussi abondante que l'année précédente ou que l'année par excellence de 1921.

Les quantités de saumon, mis en boîte dans la province durant les quelques dernières années aussi bien que les conditions des frayères sembleraient justifier notre avancé que dans la Colombie-Anglaise, à part les rivières Fraser et Naas, cours d'eau contiguës aux eaux américaines, il n'y a pas lieu de redouter le décroissement des migrations de saumons, si l'on tient compte surtout de la nature des règlements en existence et de l'efficacité du service de surveillance et des bienfaits résultant des exploitations alevinales.

FLÉTAN

Avec un chiffre global de 334,667 quintaux, les déchargements de flétan opérés en 1923 aux ports de la Colombie-Anglaise se sont signalés par un résultat sans précédent dans les annales de la pêche. En se reportant au relevé n° 9, on constatera que si la totalité des débarquements, soit 203,666 quintaux, furent opérés par des navires de nationalité américaine, un très fort pourcentage des prises furent écoulés par le port de Prince-Rupert et transportés par les chemins de fer de l'Etat vers les marchés de l'est du Canada et des Etats-Unis. Dans l'expectative de voir mettre en vigueur durant l'année la saison prohibée projetée pour le flétan, on a redoublé d'efforts pour remplir les entrepôts frigorifiques des produits de ce poisson. Mais en dépit du fait que les nouveaux règlements ne furent pas promulgués, le marché s'est montré suffisamment actif pour permettre de disposer des forts assortiments de poisson congelé qu'on avait entassés dans ces établissements.

En ce qui a trait aux fortes prises effectuées par les navires américains par comparaison avec celles opérées par les navires canadiens, il est intéressant d'observer que durant le temps défavorable où il est impossible aux navires canadiens de faible dimension d'exploiter les bancs les plus poissonneux au large de la côte de l'Alaska, les bateaux américains de faible tonnage sont capables de poursuivre leurs exploitations en dedans des eaux territoriales de l'Alaska, ce

qui leur permet de décharger de plus fortes prises que les pêcheurs canadiens. Du chiffre global de 315 navires débarquant des flétans à Prince-Rupert, 210 étaient de nationalité américaine.

Outre l'importance des prises, les prix, en cours à Prince-Rupert, ont atteint le point le plus élevé depuis la guerre. En octobre 1923, on a payé 23.1 cents la livre pour la meilleure qualité des produits déchargés par les navires au lieu

que durant la guerre le prix le plus élevé fut de 23 cents.

Malheureusement, le projet de traité, arrêtant une saison prohibée de pêche au flétau, n'a pas eté ratifié par le Sénat américain comme on s'y attendait, et il ne saurait être question de sa sanction avant l'automne de 1924. Tout nous donne cependant lieu de penser qu'il ne sera plus différé, une fois là, à la signature de cet accord.

HARENG

La montée moyenne des harengs a été bonne durant l'année et ceci est particulièrement vrai du littoral occidental de l'île Vancouver où se sont exercées dans

les dernières années les plus importantes exploitations.

Une très forte proportion des prises subit l'opération du salage au sel sec pour être expédiée aux marchés orientaux. Durant l'année, les prix en cours ont été exceptionnellement élevés, atteignant parfois durant la saison \$82 la tonne C.I.F. Chine. Il n'est pas sans intérêt de faire observer que les opérations du salage au sel sec sont de plus en plus monopolisé par les Blancs. Jusqu'à dernièrement, les Japonais avaient la mainmise sur cette industrie, les débouchés se trouvant en Chine. Pendant cette année cependant les courtiers canadiens de race blanche sont parvenus à manutentionner un fort pourcentage des produits.

La valeur des produits dérivés du hareng aux lieux d'expédition se décom-

pose approximativement comme suit:—

Une tonne de har	eng brut ég	uivaut à 400 livres de substances alimentaires pour bestiaux, valant.	\$ 12 00
. "	· " ·	400 livres d'engrais, valant	10 00
"	"	30 gallons (mesure étalon) d'huiles, valant	10 50
44	**	1,000 livres de hareng salé au sel sec	20 00
**	"	1,000 livres de hareng saur, valant	
**	"	30 caisses de conserves de hareng, valant	
"	66	6 barils de hareng traité selon les procédés écossais, valant	75 00
"	u	de la boitte de flétan, valant	30 00

PILCHARDS

En certaines saisons de l'année, les pilchards apparaissent en grand nombre sur la côte occidentale de l'île Vancouver. Durant les dernières années, on en a mis en conserve des quantités considérables mais depuis quelque temps la condition des marchés n'est pas assez encourageante pour permettre aux industriels d'en préparer de fortes quantités. Un des facteurs du périclitement de cette branche de l'industrie consiste dans l'abaissement du prix des conserves de saumon chum.

PÊCHE DES BALEINES

Les postes baleiniers de Kyuquot, Rose Harbour et Naden Harbour furent exploités durant l'année. Les déchargements de baleines se caractérisent par un accroissement considérable par rapport à la saison antécédente. Nous donnons ci-après la désignation et le nombre des baleines débarquées à ces stations:

Espèces	Kyuquot	Rose Harbour	Naden Harbour	Totaux
Cachalots. Rorquals. Dauphins. Hump Sei BN	5 1	38 26 75 21 37	24 31 37 25 3	94 62 166 78 53 2
Total général	138	197	120	455

PHOQUES À FOURRURE

Les Indiens, opérant au large de la côte occidentale de l'île Vancouver, furent particulièrement heureux dans les exploitations relatives à la chasse des phoques bien qu'un nombre considérable d'individus soient capturés dans le voisinage du détroit de Hécate. On a expédié par les ports douaniers de la province 2,979 baleines.

EXTERMINATION DES LIONS DE MER-Otaries

Comme résultat des propositions, émanant de la Commission des Pêches en 1922, et conformément aux énoncés contenus dans le rapport rédigé à la suite des investigations relatives à l'histoire naturelle des lions de mer et aux déprédations commises par ces mammifères marins, on s'est de nouveau attaché durant l'année à concevoir et à exécuter des moyens d'action tendant à l'extinction de ces animaux devenus si nombreux dans le voisinage des principales aires fréquentées par les saumons. Le vapeur de l'Etat Givenchy partit le 18 mai pour les rochers Virgin et Pearl, passage de la Reine-Charlotte, en face de Rivers Inlet et de Smith's Inlet. Parce que la carte des eaux, qui baignent ces rochers, n'a jamais été dressée et que toute cette aire est exposée à l'assaut des vents violents du Pacifique, la réalisation de cette entreprise s'est révélée extrêmement difficile, et il fallut même attendre la venue d'une période de calme complet avant de s'approcher de ces rochers. Le chiffre des lions marins massacrés s'est totalisé à 1.885; 1,231 adultes et 654 jeunes. Dans l'exécution de cette œuvre d'extermination, on s'est servi d'un canon Lewis, de fusils du calibre .44 et de gourdins. Il est indubitable que le massacre d'un si grand nombre de ces otaries, avant l'apparition des bancs de saumons sockeye, a largement contribué à faciliter aux pêcheurs l'opération des filets flottants. Aussi n'est-il pas surprenant qu'un grand nombre d'entre eux nous en aient exprimé leur reconnaissance, en nous déclarant que leurs exploitations s'étaient exercées cette année avec moins d'interférence que jamais auparavant de la part des lions marins, résultat qu'ils n'ont pas manqué d'attribuer à l'expédition entreprise par le département.

SERVICE DE SURVEILLANCE

La flotte de surveillance était composée cette année des chalutiers à vapeur *Malaspina* et *Givenchy*, du vapeur *Marfish*, employant le pétrole comme combustible et de neuf bateaux-moteurs, tous appartenant au département, avec en plus, cinquante bateaux-moteurs affrétés et un hydro-avion.

Le Malaspina parcourut 13,542 milles marins et le Givenchy 14,404 durant la saison. Quatorze des bateaux-moteurs, armés par le département, parcoururent 93,010 milles, soit une moyenne de 6,643 milles par unité. Quatre de ces bateaux-moteurs restèrent en service pendant les douze mois de l'année. Les autres unités avec tous les navires affrétés, furent en service pendant des périodes

variant de un mois à sept mois. Pendant les trois premiers mois de l'année, le *Thiepval*, appartenant au ministère de la Défense nationale, fut aussi mis à la disposition de la direction des pêcheries pour aider à la surveillance de la zone de trois milles. Le *Givenchy* fut durant les deux derniers mois de l'année affecté au service du sauvetage en mer sur le littoral occidental de l'île Vancouver avec port d'attache à Bamfield.

Un hydro-avion dont la base était Prince-Rupert a survolé pendant soixante heures pour la sauvegarde des pêcheries et les résultats de ces envolées sont suffisamment encourageants pour justifier la prévision qu'une réduction du nombre des bateaux garde-pêche est non seulement possible sans amoindrir l'efficacité du service mais peut même avoir l'effet de l'accroître. Cependant la surveillance par hydro-avion fait naître des difficultés qu'il est difficile de surmonter.

Si l'on découvre une infraction de la Loi à une distance considérable d'un navire de surveillance ou d'une localité, il est à peine possible de faire plus que de noter le nom du délinquant et le numéro de son bateau et de faire rapport de la contravention au navire de surveillance ou au garde-pêche les plus voisins. Dans les aires moins isolées, toutefois, il est ordinairement possible de rencontrer un navire de surveillance en deçà d'un laps de temps raisonnable, d'appréhender le délinquant et de confisquer son bateau.

La nuit et par temps de brouillard et de brume, l'hydro-avion est sans utilité, mais d'un autre côté dans les arrondissements isolés, les exploitations à la senne qui exigent tant d'attention peuvent être suivies de près au moyen de l'hydro-avion. L'influence morale sur les pêcheurs est excellente, attendu qu'ils ne peuvent prévoir l'instant précis où un hydro-avion ne viendra pas les surprendre en flagrant délit de contravention, quand ils peuvent être tentés de commettre certaines infractions de la Loi.

La saison prochaine, en dehors des secours que l'aviateur prêtera aux navires de surveillance, on se propose de lui faire recueillir des photographies aériennes des plus importantes aires de l'arrondissement n° 2. L'exploration des lieux de pêche par les moyens ordinaires entraîne des dépenses considérables et exige une somme d'efforts et de temps considérable pour n'aboutir souvent qu'à la découverte d'une étendue de faibles ressources naturelles. Au moyen de photographies aériennes, il deviendra sans doute possible de juger s'il convient d'envoyer des surveillants ou des explorateurs pour plus ample examen des lieux. Grâce à des photographies aériennes, tout barrage sérieux sera probablement découvert.

A l'heure actuelle, on construit deux nouveaux navires de surveillance de 60 pieds de longueur aux chantiers maritimes de l'Etat à Prince-Rupert. Ces unités seront actionnées par des machines semi-Diesel Beardmore de 60 chevaux-vapeur. Il est indubitable que la machine par chauffage à l'huile brute est beaucoup plus économique et que son rendement de travail est tout aussi bon que celui du moteur à essence. On s'attend à ce que l'armement de ces deux unités soit parachevé de bonne heure au printemps de 1924. L'un est destiné à remplacer, pour l'usage de l'inspecteur de l'arrondissement n° 3, le Fispa, dont l'entretien est si coûteux et qui sera désaffecté, tandis que l'autre sera employé dans l'arrondissement n° 2. Le Fispa a été vendu à la commission administrative du port de Vancouver.

RÈGLEMENTS

Durant l'année, il y a eu quatre-vingt-cinq poursuites judiciaires suivies de soixante-seize condamnations pour infraction des règlements. Le produit des amendes et des ventes d'effectifs de pêche saisis s'est chiffré à \$3,174.95.

L'observance des règlements de pêche est plus parfaite que les années précédentes et cette remarque s'applique particulièrement aux arrondissements septentrionaux grâce à une réforme méthodique du service de surveillance. La période prohibée hebdomadaire de quarante-huit heures, prescrite pour la pêche des saumons, et, qui s'étendait de 6h. m. le samedi de chaque semaine à 6h. m. le lundi, fut, à la demande des pêcheurs et autres intéressés de l'arrondissement n° 2, modifiée de façon à comporter une période s'étendant de vendredi à 6h. s. à dimanche 6h. s. Cette modification permet au personnel nombreux des fabriques de conserves de se reposer le dimanche et aux pêcheurs de consacrer la nuit du dimanche à la pêche.

DÉCROISSEMENT DU NOMBRE DE PÊCHEURS ASIATIQUES

La réforme, tendant à éliminer graduellement les Asiatiques des pêcheries de la province, est conduite dans le but d'induire les Blancs et les Indiens à se livrer à la pêche comme moyen d'existence. En se reportant au très instructif relevé n° 8, on pourra se rendre compte des résultats bienfaisants qui en ont découlé pour les exploitations de filet flottant au saumon dans les différentes aires. Pour la province toute entière, l'accroissement du nombre des Blancs a été de 9.5 pour 100 et dans le cas des Indiens de 7.4 pour 100, cependant qu'on constate une diminution de 40 pour 100 à l'égard des Orientaux, conformément aux propositions faites par la Commissions des pêches. Le nombre global des pêcheurs de toutes nationalités a décru de 534, soit de 11.9 pour 100. Le long du fleuve Fraser, on signale un décroissement de 6.2 pour 100 de Blancs et un décroissement de 20.6 pour 100 dans le nombre des Indiens. Sur la rivière Skeena, l'accroissement des Blancs a été de 11.9 pour 100 et de 16.2 pour les Indiens.

En ce qui a trait à la pêche des saumons à la ligne traînante, la diminution du nombre des licences aux Orientaux s'est chiffrée à 25 pour 100, cependant que les Indiens s'accroissaient de 13.9 pour 100. Mais on enregistre un décroissement de 6.1 pour 100 chez les Blancs. Des 1,446 licences relatives à la ligne traînante, délivrées dans la province, 1,154 le furent pour l'arrondissement n° 3,579 pour la côte orientale et 575 pour la côte occidentale de l'île Vancouver.

Il est instructif d'observer que sur la côte orientale, l'accroissement des Blancs s'est chiffré par 69.7 pour 100 et, dans le cas des Indiens, par 343.4 pour 100, cependant que sur la côte occidentale où les exploitations sont considérablement plus difficiles et hasardeuses, on a enregistré un décroissement de 22.6 pour cent dans le cas des Blancs et de 14.1 pour 100 dans le cas des Indiens, en dépit d'un décroissement de 25 pour 100 dans le nombre des Orientaux.

La pêche de la morue au moyen de lignes n'était pas licenciée avant 1923 mais afin d'inclure cette pêche dans la réforme générale, visant à la réduction du nombre des Orientaux, on exige maintenant des licences de la part des individus de toutes les nationalités. On se propose d'en faire autant en 1923 pour les licences relatives à la pêche de la morue au moyen des lignes à main.

En raison du fait qu'il est devenu opportun d'exterminer ou du moins de réduire les colonies d'émissoles, de bleus, de roussettes, etc., tel que préconisé par la Commission des Pêches en 1923, on n'impose aucune restriction dans le nombre des licences relatives à la pêche de ces squales, licences qui sont susceptibles d'être délivrées tant aux Asiatiques qu'aux autres nationalités pourvu que les postulants soient sujets britanniques.

La réforme, visant à exclure les Orientaux des exploitations relatives à la pêche des saumons à la senne, s'est traduite par l'expansion de cette branche de l'industrie au profit des Blancs. L'expérience tend à démontrer que les équipages composés de Blancs se révèlent tout aussi experts dans la manœuvre des sennes que ne le sont les Orientaux, sinon davantage, et la même observation s'adresse aussi aux Indiens.

PÊCHE À LA LIGNE

Il devient de plus en plus difficile de faire face aux demandes toujours croissantes ayant trait à l'empoissonnement des divers lacs et cours d'eau par l'immersion d'alevins, issus d'espèces de luxe ou sportives. Durant l'année on a accédé à quatre-vingt-dix-neuf demandes relatives à des truites Kamloops, des saumons steelhead, des truites coupe-gorge, des truites de ruisseau de l'Est et des saumons Atlantiques. On a immergé 3,241,896 d'œufs ocellés et d'alevins dans un but de repeuplement et les résultats de cette opération se sont révélés des plus satisfaisants. Maints lacs qui par le passé n'avaient jamais renfermés beaucoup de poissons et d'autres, qui étaient devenus dépeuplés en raison d'excès de pêche, ont été empoissonnés au grand avantage des sociétés de pêche à la ligne et des particuliers de sorte que dorénavant, on pourra pêcher à la ligne sans être forcé de s'éloigner beaucoup des grands centres.

INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES

Il nous est agréable de constater la réalisation de certains projets grâce auxquels les pêcheries de la Colombie-Anglaise sont destinées à recevoir plus d'attention de la part des membres de l'Office de Biologie dont les efforts sont orientés vers la recherche des moyens relatifs à la solution des nombreux problèmes qui confrontent l'industrie. La province de la Colombie-Anglaise ressentait depuis longtemps le besoin d'un nouveau régime d'investigation et bien qu'il ne faille pas s'attendre à des résultats trop immédiats, on peut cependant compter sur les découvertes scientifiques pour servir de base à la discussion raisonnée de certains problèmes qui sont aujourd'hui une source de dissensions entre les intéressés et les membres du personnel du département des Pêcheries, A cette fin il conviendrait que l'étude de ces problèmes soit poursuivie sans solution de continuité et par les mêmes personnes, contrairement au présent régime qui comporte des investigations conduites à intervalles et par un personnel de scientistes sans cesse renouvelé. Cette innovation s'impose dans l'intérêt de l'industrie, si l'on veut mettre fin à tout attermoîment et en arriver à des conclusions définitives.

COMMISSION DES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-ANGLAISE-1922

Comme résultat des propositions, émanant de la Commission des Pêches de 1922, chargée de l'investigation des pêcheries dans la Colombie-Anglaise, on a apporté les modifications suivantes aux règlements aussi bien qu'au régime administratif:—

(1) Après l'année 1923, il sera permis d'employer des bateaux-moteurs dans la province en rapport avec les exploitations relatives à la pêche des saumons au filet. Ces opérations avaient été auparavant interdites dans l'arrondissement n° 2; les voiliers y étaient armés par les fabricants de conserves.

(2) Le nombre des licences de pêche délivrées aux personnes, autres que les domiciliés de race blanche et les sujets britanniques aussi bien qu'aux Indiens, sujets du Canada, fut réduit de 40 pour 100, exception faite pour les licences à la ligne traînante pour lesquelles la diminution fut arrêtée à 25 pour 100.

(3) Les droits de licence et les impôts furent sensiblement abaissés, ce qui fit naître un sentiment de satisfaction non déguisé chez les pêcheurs et les fabri-

cants en général, au détriment des recettes naturellement.

(4) Les lignes de démarcation des quartiers de pêche furent déplacées jusqu'à une distance de 400 verges, à partir de l'estuaire des cours d'eau. Il appartient à l'inspecteur-chef de les porter encore plus loin, s'il le juge nécessaire.

(5) On a constitué une réserve dans la baie Cowichan, en vue de permettre aux pêcheries de cette étendue de se relever, et aussi en vue de sauvegarder les diverses espèces de poisson qui remontent la rivière Cowichan.

(6) Le règlement permettant la pêche des saumons à partir du 1er mai en certaines parties de l'île Vancouver fut modifié de façon à concorder avec les

autres étendues de l'arrondissement.

(7) On a uniformisé à quarante-huit heures la période prohibée hebdomadaire arrêtée pour la pêche des saumons.

(8) La baie Departure fut fermée à toutes exploitations de pêche des saumons à la senne.

INDIENS

Antécédemment à 1923, aucune licence de senne n'était délivrée aux Indiens bien que ces pupilles de l'Etat fussent en grand nombre employés aux exploitations conduites au moyen de cet engin. Les Indiens ont toujours fortement récriminé contre cette interdiction qu'ils jugeaient injuste de sorte que le département résolut durant l'année de leur accorder les mêmes privilèges relatifs aux licences de senne qu'à ceux dont jouissaient les blancs. La levée de cette interdiction fut fort bien accueillie par les Indiens qui redoublèrent de bonnes dispositions à l'égard de l'administration.

Grâce à la coopération des divers employés de leur département, les Indiens nécessiteux et méritants sont pourvus chaque année de permis de pêche, permis qui les autorisent à prendre, sans droits, des quantités suffisantes de saumon pour subvenir à leurs besoins alimentaires durant l'hiver. Les saumons ainsi

pêchés ne peuvent être vendus.

INSPECTION DES FRAYÈRES

En autant qu'il fut possible de le faire, on a inspecté toutes les frayères de saumon au moment où les reproducteurs s'y trouvaient. A cet égard, il convient de faire observer qu'en raison du fait qu'il est impossible dans l'état actuel des choses d'employer les mêmes personnes d'une année à l'autre pour l'accomplissement de ce travail, les rapports n'offrent pas une aussi grande valeur comparative qu'il en serait autrement si les mêmes surveillants parcouraient d'année en année les mêmes aires. En certains des plus importants arrondissements, cependant, il a été possible d'instituer un régime d'inspection satisfaisant et la valeur des renseignements, faits et données recueillies s'en est manifestement accrue.

Arrondissement de la rivière Naas. — L'inspection de la rivière Naas fut entreprise environ une semaine plus tôt que d'habitude et les renseignements recueillis semblent démontrer que les saumons sockeye ont fréquenté les frayères en bien plus faible nombre que durant l'automne de 1922 et en nombre peu supérieur à celui de 1921. On se rappellera qu'on a enregistré des montées assez abondantes de cette variété dans la rivière Naas en 1922 quand le rendement en conserves atteignit 31,277 caisses contre 17,821 pour l'année sous-revue et 9,364 en 1921. On a pu dénombrer quelques individus de l'espèce sockeye aux cascades supérieures mais on en a compté un plus grand nombre aux cascades inférieures, nombre qui tendait encore à s'accroître au moment où les inspecteurs quittèrent les lieux.

La montée des saumons de printemps fut la plus abondante signalée depuis

1910.

La restauration de l'échelle à poissons fut effectuée durant juillet et à ce moment l'ingénieur en tête des travaux fit rapport qu'aussitôt l'eau introduite dans ce dispositif de franchissement, après le parachèvement des réparations, les saumons qui s'étaient rassemblés au pied de la digue purent en faire avec facilité l'ascension par bandes assez nombreuses pendant quelques jours.

Les données relatives à cette aire du lac Bowser, propre au bassin canadien, ne sont pas de nature à encourager et bien qu'on y ait dénombré un certain nombre d'individus, les conditions hydrographiques ne semblent pas convenir aux salmonidés.

Bassin de la rivière Skeena. — Il ressort des faits recueillis que ce bassin fut de nouveau abondamment fertilisé d'œufs de sockeye. Au lac Babine, lac qui forme la principale aire de reproduction de l'arrondissement, les conditions se sont révélées des plus encourageantes car presque tous les cours d'eau furent ensemencés d'œufs. Cette condition s'applique aussi à la rivière Babine où on a constaté aussi l'existence de réserves abondantes d'œufs de saumons de printemps et de saumons roses. Ce n'est que tous les deux ans qu'il survient une montée abondante de saumons roses dans la Skeena.

Il convient de faire observer ici qu'antécédemment aux exploitations piscicoles exercées à la crique qui sert de débouché au lac Morrison, les expéditions
d'œufs, destinés à l'incubation artificielle, provenaient des divers cours d'eau du
voisinage du lac, mais qu'en raison des opérations alevinales actuelles, il n'est
maintenant plus nécessaire de s'éloigner beaucoup de la piscifacture pour se
procurer des quantités suffisantes d'œufs pour remplir les auges et les bassins
d'alevinage à leur pleine contenance. C'est là un bon exemple des résultats
qu'on peut retirer des procédés de pisciculture pratiqués par le département.

Dans le lac Lakelse, on a aussi constaté des réserves abondantes de saumons sockeye et de saumons roses. On a aussi signalé une forte montée de saumons

sockeye dans l'aire Kitsumkalem.

Plusieurs gérants de fabriques de conserves de la Skeena n'ont pas manqué de signaler la forte montée de sockeye dans la rivière Oxthal, montée attribuable, disent-ils, dans une large mesure aux travaux relatifs au curage de son lit et à la démolition des barrages qui l'encombraient, et qui formaient obstacle à l'ascension des saumons. Ces travaux avaient été accomplis quatre ans auparavant pour permettre aux reproducteurs d'atteindre les lieux de ponte.

La montée des saumons de printemps dans la Skeena a été déclarée la plus

abondante depuis 1910.

Arrondissement central. — Les cours d'eau qui arrosent cette étendue, et qui sont alimentés par les glaciers, conservent un débit abondant pendant tout l'été de sorte que les saumons furent capables de remonter jusqu'aux frayères, cependant que dans les îles les conditions hydrographiques sont très différentes et qu'il faut des pluies fréquentes pour entretenir un volume d'eau suffisant dans les rivières. Malheureusement, l'été dernier s'est révélé sec et il fut nécessaire de consacrer à cette aire une surveillance attentive en vue d'y sauvegarder les reproducteurs jusqu'à la survenance des pluies tardives de l'automne alors que les poissons purent remonter jusqu'à la source des cours d'eau.

Bella Coola et Kimsquit.—Les conditions en existence à cet endroit furent jugées satisfaisantes. Le surveillant provincial, notre propre garde-pêche et le surintendant de piscifacture s'accordent tous à affirmer que les lieux de ponte furent abondamment ensemencés d'œufs de sockeye et que la montée dans Rivers Inlet a compté parmi les plus abondantes des dernières années.

Il est indubitable que les travaux considérables, opérés en 1919 par le curage des lits et la démolition des barrages ou autres obstructions s'opposant à l'ascension des poissons dans les nombreux tributaires du lac Owekano, ont dans une large mesure, contribué à la fertilisation et à l'ensemencement des frayères

en 1922.

Smith's Inlet.—Les conditions, en existence dans cette aire, furent déclarées identiques à celles de l'arrondissement de Rivers Inlet. Le surveillant des pêches affirme que les saumons sockeye y sont apparus en plus grand nombre que jamais

depuis 1918. Il convient de se rappeler qu'en 1918, au milieu de la saison de pêche, les exploitations à la senne dans la crique Quashella furent interrompues et que cette condition a sans doute influé sur la fertilisation des frayères.

Archipel de la Reine Charlotte.—Ce n'est que dans les années paires que surviennent les grandes montées de saumons roses dans cet arrondissement. La qualité alimentaire de ces saumons roses est égale à celle de n'importe quelle variété de saumons rose extraite de la côte du Pacifique. Bien que ce fût une année de faible montée pour l'espèce ci-haut désignée, les frayères ont été néanmoins ensemencées d'œufs de saumons chum parce que les conditions hydrographiques furent assez favorables pour permettre une bonne migration des poissons de cette espèce aux frayères.

Arrondissement de la baie Alert.—Le principal cours d'eau de cette étendue est la rivière Kimpkish. Durant la saison on n'a pas compté moins de dix dragues en exploitation à cet endroit pour le sockeye. La pêche ne fut cependant pas autorisée avant le 2 juin bien que lors des années antécédentes les exploitations aient commencé durant les quelques derniers jours de mai. Les résultats de cette restriction se sont traduits par une augmentation dans le nombre des reproducteurs aux frayères.

Les saumons coho et chum se sont montrés abondants partout mais en raison du fait que l'année comptait parmi celles de petite montée du cycle des migrations ascendantes pour les saumons roses, la ponte des œufs, issus des indi-

vidus de cette variété, ne fut pas fructueuse.

Arrondissement Quathiaski.—Les migration de saumons sockeye dans la baie Haydon et dans Port-Neville furent abondantes mais celles survenues dans le bras de mer Philip n'ont pas répondu à notre attente. On a signalé une forte ascension de coho mais les saumons chum et roses n'ont pas été aussi nombreux.

Arrondissement de Pender Harbour.—On n'a a effectué aucune exploitation de mise en conserve dans cet arrondissement durant la saison. La crique Sauchen-Auch à laquelle on a consacré une attention toute particulière durant les quelques derniers mois fut de nouveau abondamment fertilisée d'œufs de sockeye. La migration des coho et des chum fut très satisfaisante et en divers quartiers de l'arrondissement, cet état de choses s'applique aux saumons roses tout aussi bien.

Les cours d'eau, propres à la côte orientale de l'île Vancouver, furent géné-

ralement parlant bien ensemencées d'œufs de saumons, les chum surtout.

A la rivière Cowichan, qui est un des principaux cours d'eau de la côte pour la pêche à la ligne, les surveillants de pêche signalent des prises abondantes de truites arc-en-ciel et de truites coupe-gorge. L'interdiction relative à l'usage des œufs de saumon ou de substances ou composés alimentaires dans la pêche à la ligne contribuera indubitablement à la sauvegarde de ces poissons de luxe.

Côte occidentale de l'île Vancouver.—Les seuls quartiers quelque peu importants fréquentés par le sockeye sur la côte occidentale de l'île Vancouver sont la rivière Kennedy dans le passage Clayoquot et les rivières Anderson, Sproat et Stamp se déversant dans le passage Barclay. Les réserves d'œufs au lac Kennedy accusent un décroissement, bien que le rendement en conserves à la fabrique, sise à l'embouchure de la rivière, se soit chiffré à 4,482 caisses de sockeye contre 5,393 en 1922. La récolte des œufs à la piscifacture ne s'est traduite que par 5,306,000 œufs.

À la rivière Anderson, les conditions se sont révélées beaucoup plus satisfaisantes et la piscifacture, sise sur les rives du lac, fut remplie à sa pleine contenance. Le nombre des reproducteurs qui y déposèrent leurs œufs naturellement a de beaucoup excédé celui des années antécédentes. Les montées dans

les rivières Sproat et Stamp furent peu abondantes.

Les migrations de salmonidés dans les rivières, propres à la côte occidentale, • furent excellentes et ceci s'applique particulièrement au passage Barclay de sorte que toutes les frayères furent abondamment fertilisées.

Bassin du fleuve Fraser.—Dans les arrondissements en amont de Hell's Gate, les faits tendent à démontrer que les migrations de saumons furent extrêmement désappointantes. Le lac Quesnel, le lac Bowron et le lac Chilco ont été très peu fréquentés.

Dans la région de Shuswap, cependant, le surveillant des pêches cantonal signale un relèvement des montées par rapport à l'année antécédente, avec men-

tion particulière des rivières Thompson-sud, Little, Adams et Barrière.

Au lac Harrison, la montée des sockeye a été exceptionnellement abondante et on y a recueilli 11,162,000 œufs de cette espèce au débouché des étangs d'alevinage. Il est évident que ces poissons étaient des individus, issus d'alevins immergés dans ces étangs quatre ans auparavant. La récolte opérée à la crique Morris s'est aussi révélée comme très fructueuse. Il convient de faire observer que les prises de sockeye, effectuées durant les opérations alevinale, furent les plus fortes depuis 1915.

Dans la rivière Birkenhead, il y a eu comme d'habitude une abondante migration de poissons reproducteurs. La piscifacture a pu facilement s'approvisionner à sa pleine contenance et un nombre considérable de poissons pleins

déposèrent leurs œus naturellement sur le lit du cours d'eau.

On a aussi signalé de nombreuses ascensions pour les autres espèces à l'exclusion des saumons sockeye. Les migrations des saumons roses nous fournissent ici l'occasion de faire remarquer qu'en dépit de certaines prévisions, tendant à accréditer l'idée que les excès de pêche avaient grandement réduit les colonies de saumons roses, les bandes, qui sont apparues, cette année ont dépassé toute attente, de sorte que les frayères du Fraser inférieur, du passage Howe et de Burrard Inlet ont été abondamment fertilisées. Ce n'est que dans les années impaires du cycle des migrations que survient la grande montée des saumons roses dans le fleuve Fraser.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

En raison d'une diminution de 40 pour 100 dans le nombre des licences de filet flottant délivrées durant l'année à des personnes autres que les sujets britanniques, domiciliés et les Indiens, sujets du Canada, on a enregistré une diminution du matériel d'exploitation dans la plupart des aires réservées à la pêche des saumons au filet et ce fait a sans doute contribué à la survenance des conditions florissantes signalées dans la plupart des frayères, propres aux étendues réservées à l'opération des filets flottants.

SURVEILLANTS DU DÉPARTEMENT

Les personnes intéressées dans l'industrie furent assez heureuses durant l'année pour avoir l'avantage de traiter des nombreux problèmes relatifs à la pêche avec le ministre, le sous-ministre et le sous-ministre adjoint qui tous ont visité la côte.

PERSONNEL

Comme résultat de l'expansion des pêches de la province et des exigences de travail imposées par l'administration des diverses branches du service, les membres de notre personnel restent continuellement occupés et en dépit du surtemps consacré aux travaux, il leur devient de plus en plus difficile de faire face aux nécessités du moment. Il m'est agréable de pouvoir témoigner de la bonne discipline et du bon esprit qui animent les membres du personnel de la province malgré la somme de travail qu'ils sont tenus d'exécuter.

RELEVÉ RELATIF AU RENDEMENT EN CONSERVES DE SAUMON—COLOMBIE-ANGLAISE ENSEMBLE DE LA PROVINCE-1876 À 1923

Années	ques de		de licences à saumon délivrées	Sockeye	Rouge de	Rose de	Blanc de	Saumon à dos	Steel-	Coho	Rose	Chum	Totaux
	conserves en exploi- tation	F.F. L.	r. s.p. s.t. p.f.		printemps		printemps		head	000			Totaux
376	3	Statistiq	ue manguante.	Statistiq	ue manquant	e-sockeye	presque sa	ans exceptio	n.				9,84
77	4	"	"	"	- 66		- 46	•					67,38
78 79	10	"	"	"	"	"	"		1¢ 1¢				113,6
79 80	9 9	44	"		"	"	66		4				61,0
				}					·-				61,8
381	12	"	44	"	"	"	**		16			l	177,2
82	18	"	"	"	и.	**	**		16				255,0
383	24	"	44 44	"	"	44	44		:6				196,2
884	17	"	**	"		"	"	•	16				141,2
85] 9	"	u	4	44	44	46		:4				108.5
86	17	"	"	"	44	"	46		14				161,2
87	20	"	"	"	"	44	44		it .				204.0
388	21	"	u	"	"	44	44	•	4	_			184,0
89	90	"	"	"	"	**	44			•		-	444.6
90	32	44	44] "	66	66	et.		16			·····	414,2 408,9
91	28 32 26	"	44	"	"	46	44		16				314,8
92	2 7	"	"	- "	44	66	**	•	:4				228,4
00		**	66	"	"	"	44		16				
93 94	37	8	"	"	"	"	44		4				590,2
94 95	32 36	44	44	"	**	**	66		4				494,3 566,3
96	47	6	u	"	44		**		ic .				601,
	1		"	"	,		"						· ·
97	54	"	"	1 "	44 44	"	44		i6				1,015,4
98	51 59	"	"	"		. "	• •		NE .				484,
99 00	64	**	"	"		"	44		i ć				732,4 585,4
/·······	J - 02			l									000,
01	73	44	- a	"	44	"	. "	•	4			1	1,236,
2	66	«	"	531,436	Printemps	et automne	: :	94,546					625,
)3)4	59	46	"	Statistiqu 323,226	e manquante (35,421 Rg			as exception	Auton				473, 465,

1905 1906 1907 1908	64	"		a a a			1,080,673 459,679 314,074 355,023	31, 261 23, 159	Rg et B	1,083 2,939		683 1,137	44,458 69,132 87,900 81,917	13,970 ₁ (68,305 F (118,704 (76,448	Cos.&Ch.) ")	1,167,460 629,460 547,459 542,689	DOC. PA
1909	58 59		;]]	" " ⁹²]	139	12	840,441 565,915 383,509 444,762	19,313 38,751		9,476 9,705			61,918 74,382 119,802 165,309	(46, 544 34, 613 305, 247 247, 743	")) 58,362 91,951 58,325	967, 920 762, 201 948, 965 996, 576	RLEMEN.
1913 1914 1915 1916	63 63	4,857 4,951		61	124 107 109 115	17 12 12 10	972, 178 536, 696 476, 042 214, 789	32,908 51,734		16,420 6,370			69,822 120,201 146,956 183,623	192,887 220,340 367,352 280,644	184,474	1,353,901 1,111,039 1,133,381 995,065	TAIRE No
1917 1918	94 88		1,370 1,786		136 127	16 24	,.	,	41,819	27,646 Rose & B!.)	(11,740 (15,916	SH.) BB, &	157, 589 191, 06 8	496,759 527,745	•	1,557,485 1,616,157	
1919 1920	65		2,260 1,855	155	104 45	21 19	369, 445 351, 405	73, 179 95, 983		18,295	24,323 8,061		175,670 101,972	346,639 520,856		1,393,156 1,187,616	
爱1921 第1922 1923	64	4,491	1,452 1,513 1,446		35 36 31	8 4 6	163, 914 299, 614 334, 647	36,725 21,163 17,539	6,061 11,913 4,858	6,520	6,431	1,657	117, 288 102, 845 112, 044	192,906 581,979 440,932		603,548 1,290,326 1,341,677	

N.B.—Les licences délivrées en 1923 comportent transfert d'un arrondissement à un autre.

Années	Nombre de fabri- ques de conserves en exploi- tation		d	élivrées	s à saumon	- Sockeye	Rouge de	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux
1876] 3	Statist	tique m	anquai	ıte.	Statistiq	ue manquai	ite—sockey	e presque s	ans excepti	on.				9,84
1877	5	"		"		. "					66				64,387 105,10
1878 1879	۶ ۶	**		"		"	44		"	r	**				50,49
1880	7	"		"		"	•	i	66 6	ſ	"	•			42,15
		"		**	*	- 44	4		" "		46				140 71
1881	.8			"		"			"		44				142,510 199,10
1882	11 13			"		"	60		"		**				109,70
1883 1884	10	**		"		- 26			"	•	"		`		38,43
1004	ľ														00,10
1885	. 6	"		66		"			66 E		"				89,61
1886	11	"		66		,46	•		" .		**				99, 17
1887	12	. "		ţ¢		"			"		"				130,08
1888	12	"		**		"	41		"	•	46				76,61
		"		"	-			r			"				303,875
1889	16 16	"		"					"		ct.				241.88
1890		66		"		4			« · «	£	"				178,954
1891 1892	l ii	"		"		"			" "	•	44				79,71
1004						1		•			•				i i
1893	21	. "		66		"					"				457,79
1894	1 20	"		"		"			" "		"				363,96
1895	21	"		"		"	6		" "		"				400,36
1896	. 29	"		. "			•		• •	•					356,98
1007	35	"		**				:	"		**				860,459
1897	35			66		"			ee ' e	3	44				256,10
1898 1899	41	"		66		"			" "		ee.	•			510,38
1900	48	"		44		` "	•	•	" '	•	44				316,52
							"				"				990,313
1901	49	3,832	8	tatistic quant	lue man-	1									030,010
1902	42	2,685	1	quano	"	293,47	71 Autre	s variétés:	.33,618	l. 	1		l	[327,098
1903	35	3, 101	[:::::]	icc	"	204.80	9 (2.084: Ra	z. et Bl. Pr	.)			. 25,728			237,12
1904	23	2,224		66	46	72.68	8 (9,482: R	z. et Bl. Pr	.)	l 	[45,667	1,060	1	128,903

1905 1906 1907 1908	24 1,746 18 1,726		59,815 3,448	3 8	20 57 	34,413 (15,543 35,766 (63,530	Rs.&Ch.) 877,136 O Rs.&Ch.) 240,486 O Rs.&Ch.) 163,116 Rs.&Ch.) 89,184 P
1909 1910 1911 1912	21 1,577 15 1,396		133,045 1,018 58,487 7,028	8	25 51 73	27,855 128 39,740 142,101	47,237 301,344 A
1913 1914 1915 1916	20 2,656 22 2,616		185,483 9,488 89,040 15,388	5	19	38,639 6,057	74,726 328,390 x 18,539 289,119 m
1917 1918 1919 1920	18 1,582 1 14 1,337 2	8	123, 614 10, 197 16, 849 15, 192 29, 628 14, 519 44, 598 19, 961	9 704 3,59	74 3,760 635 92 15,613 32 8		86,215 206,003 6 15,718 158,718
1921 1922 1923	10 1,296 1	5 7 	35,900 11,360 48,744 10,561 29,423 3,854	1 2,433 3,80		3 29, 978 8, 178 5 23, 587 29, 578 6 20, 173 63, 645	17,895 137,482

N.B.—Les licences délivrées en 1923 comportent transfert d'un arrondissement à un autre.

RENDEMENT EN CONSERVES DES SAUMONS PÉCHÉS À RIVERS INLET ET SMIT	THS INLET, 1881 À 1923

···	RENDEM	ENT EN	N CON	NSERV	ES D	ES SA	AUMON	S PECH	ES A R	IVERS	INLET	ET SMI	THS IN	LET, 1	881 A 19	23 Relevé I	N° 4.
Années	Nombre de fabri- ques de	Nom		licence Slivrées	s à sau	mon	Sock-	Rouge de	Rose de	Blanc de	Saumon à	Steel-	Coho	Rose	Chum	Espèces autres que le sockeye	Totaux
	conserves en exploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	P.F.	eve	prin- temps	prin- temps	prin- temps	dos bleuté	head				mises en conserve à Smiths Inlet	
1881			l	l	 . .	l						·					
1882 1883		Statistic	que ma	nquant	e.		Statistic	ue mang	uante-s	ockeye p	resque se	ıns excep	tion.	l			5,635 10,780
1884	2	"	"	"	"	,	"	46	"	4	"	. "					20,383
1885		 		•••••			Oln Hindi						:				15,000
1886 1887	1 2 2	Statistic	- "	- "	"		Statistic		44	- 16	- 44	a -	ion.]			11,203
1888	2	"	"	"	"		"	44	. "	"	"	"		1	ļ		20,000
1889	2 2	"	"	"	"	·	"	**		• 4	66 66	"		l			25,704 32,961
1891	2	"	46	"	46 -		"				"	"					34,924
1892	2	"	"	"	46		. "	"			"				.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	15,126
1893	2	"	"	"		i	"	"				"					35,266
1894 1895	2 3		"	"	"		"	"		"	"	"					39,351 58,579
1896	4	"	"	"	46		"	"	. 44	44	**	. "					107,468
1897	6	"	66	u			"	, "		"		"]	1		40,207
1898	6	"	"	"	۴ŧ		"	**		"	• 66			1			104,711
1899 1900		"	- 46	"	**		"	. 6		"		"		İ			75,413
			"	"				"			"	:		ļ	1		66,840
1901	6 6	44	46	"	а		74,019	Autres			1,479	6 6					75,498
1903	5	44	"	"	"		Statistic	ue manq		ockeye pi		ns except	ion.	_			75,530
1904	5	"	46	"	"		101.542	Rg. &				[358	61	٠ ا		101,972
							ļ	Bi, Pr.						ļ		(1
1905	6	"	"	"	. "	:	90,713	(351 Rg & Bl.	i								91,064
1000	8		"	"			132,631	Pr.)		'		1	66			J	132.878
1906 1907		"	"	. "			97,874						6,240	(700 Rs			105,564
,	T .	1		-			1	1	i	l	1,	de je	T. C.	& Ch.)	I	1	ļ

1908	. 8]	44 44	66	74,452	1,254				9,505	(4,679 Rs. &			89,890	DÖC
		i ,			1	ĺ					Ch.)	İ			70
1909	8	"		"	102,527	1,087					(300 Rs. & Ch.)	• • • • • •		105, 314	Æ
1910 1911 1912	8 8 . 8	: 66	66 66 66 66	44 44	141,921 105,763 129,217	1,317		468		2,075 8,287	19 6,411	5,288		144,398 127,066 158,798	EMEN
1913 1914 1915	*7 8	46 46	46 46 46 46	"	79, 345 89, 890 162, 651	566 1,022		000		7, 115	5,784 2,964	5,023 5,387		90, 944 109, 052 179, 431 112, 629	TAIRE
1916 1917 1918	10 10	815 815	" " " "	<u>"</u>	58, 192 75, 326 68, 447	715 957	85	389 102 367	 	9, 124	3, 567 8, 065 29, 542	20,144 16,101 6,729	4, 325	112,029 113,758 128,937	No 29
1918 1919 1919	ii	916			66,842 73,754 72,072	957 967 967	85 234 234	241 241	2	12,074 9,038 9,038	29,542 6,538 6,538	8,729 7,089 7,089	10,756 13,053 13,055	127,332 110,736 109,254	
1920 1920		1,044			142,793 133,245	1,537 1,537		190		2,922 2,922	26, 189 26, 189	1,226		174,938 165,390	
1921 1921 1922	10	1,191	46 46		50,849 49,729 68,818 66,518			44 44 38 82 58 82	97	4,784 1,145	3,055 5,386 24,311 24,511	173 311		58,562 60,669 94,9.0 92,690	
1922 1923 1923	10	1,172	"	4	118,502	230 230		113		1,526 1,526	10,057	3,246		133, 930 127, 778	

N.B.—Les chiffres, imprimés en caractères droits, traduisent le rendement en conserves, dérivé des poissons pêchés à Rivers Inlet ou Smiths Inlet. Les chiffres, imprimés en caractères droits pour les années antérieures à 1918, traduisent le rendement global en conserves. Les chiffres, imprimés en caractères penchés, 1918 à 1923, traduisent le rendement global en conserves, indépendamment des lieux d'où furent extraits les poissons et à l'exclusion des poissons expédiés dans d'autres arrondissements pour la mise en conserve.

tLe relevé N° 3 figure à la page 76.

^{*}Les chiffres de 1914 ne comportent que le rendement en conserves de Rivers Inlet, car la statiatique relative à Smiths Inlet, manque pour cette année-là.

N.B.—Re: Rubrique de la colonne «Espèces autres que les saumons sockeye mises en conserve à Smiths Inlet». Pour les années où cette colonne est utilisée, les éléments de la statistique relative aux diverses espèces autres que les saumons sockeye mis en conserve à Smiths Inlet, manquent, et il a fallu se satisfaire d'une sommé globale. La statistique relative au sockeye pour ces années-ci figure sous la rubrique appropriée.

15 GEORGE V, A. 1925

Années .	Nombre de fabri- ques de	Non	bre de	licenc lélivrée	es à sau	ımon	Sockeye	Rouge de	Rose de	Blanc de	Saumon à	Steel-	Coho	Rose	Chum	Totaux
	conserves en exploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	P.F.		printemps	printemps	printemps		head	20110	1000		lotaux
1876]															
1877	i	Statist	ique n	nanqua	nte.		Statistiqu	e manquan	te-sockey	e presque	sans excep	tion.	•••••	•••••	` • • • • • • • • • • •	3,000
1878	1 2 1	44		- 6			"	- "		it (•	"				8,500
1879 1880	2 2 2	и		,			` "	"		16 61		"				10,603 19,694
1881	2	"		` (•			"				"				21,560
1882	2	"		•			"	"	(•	"			-	21,500 24,522
1883	5	- "		٠	((" · · · · ·	"		ic		"	-			31,157
1884	5	"		•	•		"	"	. '	i	•	"				53,986
1885	2	"		•	•		"	66		ie e	r	"				12,900
1886	3	"		•			"	**				"				37,587
1887 1888	5 5	"		•			"	"		16 ce		«				58,592
1000	1 1			_	•		"		`		_	-				70,106
1889	[6]	"		•			"	**		:		"				58, 165
1890	7	"		•			"	"		ic c		"			İ	90,509
1891 1892	8	"		į			"	"		i		"				78, 135
1893	1 7	ш	*	•	•		"	"			ī	"				90,280 59,675
1894	7	"		•			"	66		i c		"			1	61,151
1895	7	"		6			"	"		16 61 16 61		"				67,797
1896	8	•••		•	•		"	••	•		•	"				100,140
1897	8	"		•	•		"	"		16 66	r	£6 ·			1	65,905
1898]. 6	"		6			"	"		•		"				81,234
1899	7 10	"		•			"	"		16 61 16 61		"				108,026
1900	10 1			-	-		1		,	-						128,529
1901	11	"		•			"	"		"		**				126,092
1902	10	"		•			"	"		16 61 16 61		"				154,875
1903 1904	10 11	"		,			93,404		Rg. &Bl.		•	. "	10 215	1 20 500		98,669
	**						30,404	(20,021	TAR. OCD!	E l'.j			10,315	30, 529		154,869
1905	12	"		•			84,717	(14, 598	Rg. & Bl. 1	Pr.)			7,247	7,523	<u>.</u>	114,085
1906 1907	14 13	"		•			86,394	20,138 10,378					16,897	(38,991	Rs.&Ch.)	162,420
1907	13	ш		•			108,413 139,846	13,374		468			15,247 10,075		Rs.&Ch.) Rs.&Ch.)	*159, 255 209, 177
	1 -3	١.					1 222,000	,-,-					1 20,570	(-0, -02		

1909 1910 1911 1912	12 12 12 12 12		Statistique	" manquante. "	87,901 187,246 131,066 92,498	9,546 15,514		239 2,428	 	12,249 11,531 23,376 39,835	10 470	Rs.&Ch.) 70 504	140,739 222,035 254,410 254,258	
1913 1914 1915 1916	13 13 13 14	850 850 962 868	44 44 44	u u u	52,927 130,166 116,553 60,923	23,250 11,529 15,069 18,372		211 204		18,647 16,378 32,190 47,409	66,045 71,021 107,578 73,029	8,329 5,769 17,121	164,055 237,634 279,161 223,158	RLEMEN.
1917	15 15 14 15	788* 889* 1,153 954		46 44 44	65,760 123,322 184,945 90,869	13,586 16,013 19,661 37,403	3,624 2,198	6,828 2,656	 1,883 4,994 2,672 1,218	38,456 38,759 36,559 18,068	148,319 161,727 117,303 177,679	21,516 22,573 31,457 3,834	292,219 374,216 398,877 334,392	TAIRE N
1921 1922 1923	13 13 13	1,109 1,091 900	46 44 44	46 - 46 -	40,018 100,615 131,731	18,599 7,080 8,863	2,722 5,591 2,885	1,805	 498 1,050 418	45,033 24,673 31,967	124,457 203,555 145,973	1,993 17,668 16,527	234,765 362,055 338,863	o 29

^{*} Approximativement. N.B.—Les chiffres de 1923 relatifs au filet flot tant à saumon comportent un transfert

MARIN.
<
Œ
ET
P
Œ
G
H
ECHE
2
7
RIES

4	
0 7 0 9	
7	
7 3 3 8	5
8	GE.
0	Ö
0 8 0 5	GEORGE
	ς.
5 4 2 8	➣
2	1925
	25

															RELEVI	2 14 0
Années	Nombre des fabri- ques de		Nomb de sau				Sockeye		Rose de		Saumon à	Steel-	Coho	Rose	Chum	Totaux
	conserves en exploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	S.P.	P.F.		printemps	printemps	printemps	dos bleuté	head			!	
1876															-	
1877			1	1	1	1		l	1		I	ł	I .			
1878			l	1	1	1		1	l .	l	1	l	1			
879												ļ .				
880			· • • • •						· · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · ·						
881	1 2	Statis	i tique n	nanqua	inte.	•	Statistiqu	ı e manquan	ı t e—s ockey	ë bresdre s	ı sans excepti	on.	•	•		7,70
882 883	2 2	"			:6		- "	"				"				16,10
1884		"			: 6		"	"		"		**			÷	20,38 8,50
	1		ı	ı	ı	1			1		1	•				-,-
1885	l. 		1	1	l	l .		l	l. .	l			1			
l886 ,	1	l <i>.</i>	1	1	l .	1	1	l			1	1			1	l .
.887	,		1	1	١	1		1	'. <i></i>	1	1	l i			1	
.888	1	Statis	tique n	nanqua	inte.		_	e manquan	te—sockey	e presque s	ans excepti	on.	•			12,31
.889		"			4		"	"		" "		"				19.41
890	3	"		-	it.		"			" "		"				23,90
891		"			ie ie			"		(("				10,32
892	3	· ·			•			•••			•	••				25,48
1893	3	44	• -		٠.		"	"		a mining	e ^{art} and the					15.19
1894		46			16		"			u c	.	"				19.58
1895		"		•	•		"	46		" "		"	•			19,55
1896		46		•	16		"			" "		"		•		14,64
1897		46			ie.			4		u c	ė .	"				20.84
1898	1	"					и	"		4 1		66				20,84 18.95
1899	i î	**			4		"	46		44 4		66				19.44
1900	i	"		•	4		"	. "		" "		**				18, 23
1901	1	"		•	16		"	u		•	•	"				14,79
] .						20,953	Autres v		2,365)			1	<u>.</u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	23, 31
• •			~				Statistiqu	e manquan	te—sockey	e presque s	ans excepti	on.	-	1 3	1	12,16
	,		Statist	ique m	anqua	nte.	15,000	(0.95	7 Rg. et B	l Dr l	1	· ·	1.697	(3,589 Rs	, et Ch.)	19,08
1905	3	46			4		24.462	(2,30	n Ng.et D	31. Pr.). 63	1	F .	3.085	1 940		32,7
1906	3	U			4		22, 166	859	U ING. BUI) A2			5,997	(3,450 Rs		32,5
907		"			4		17.813	1.288	l	l	1	681	6.093	(5,957 Rs	et Ch.	31,8
908	i š	46			4		27,584						8,348	(6,612 Rs		46,90
	[]							1		[[1	1,.,		,.

1909	3 4 3 3	240 240 265	Statistique	manquante.	28,246 30,810 37,327 36,037	1,228 3,434		11		100	6,818 6,285 7,842 12,468	(3,589 Rs. 895 11,467 12,476	et Ch.) 351 5, 189 3, 245	40,990 39,720 65,684 71,162	DOC. P.
1913 1914 1915 1916	3 4 4 4	265 265 265 265	66 66 66	66 66 66 66	23,574 31,327 39,349 31,411	2,999 2,660 3,053 3,061		152 725 648 784		113 1,498	3,172 9,276 15,171 19,139	20, 539 25, 333 34, 879 59, 593	2,987 25,569 11,076 11,200	53,423 94,890 104,289 126,686	ARLEMEN
1917 1918 1919 1920	4 6 5 5	265 265 300 342	66 66 66	66 66 64	22, 188 21, 816 28, 259 16, 740	3,170 2,332 2,408 3,584	817 585 482	1,326 1,003 581 789		1,125 1,305 789 560	22,180 17,060 10,900 3,700	44,568 59,206 29,949 43,151	24,938 40,368 24,041 12,145	119,495 143,908 97,512 81,153	TAIRE
1921	5 5 5	338 304 244	44 44	44	9,364 31,277 17,821	1.431 1.466 2,522	437 341 457	220 255 335	42	413 193 595	8,236 3,533 7,894	29,488 75,687 44,165	2,176 11,277 25,791	51,765 124,071 99,580	ło 29

GEORGE V, A. 1925

RENDEMENT EN CONSERVES DE SAUMON-PASSAGE PUGET-1887 À 1923

							RELEVÉ	N° 3
Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Printemps	Sockeye	Rouge moyen	Chum	Rose	Steelhead	Totaux
87		Statistique	manquante.					22,00
88	4	I	""""					21,97
89	l 2	240		7,480	1,145	2,890	. <i>.</i>	11,67
90	1	1,000	.	3,000	4,000	 		8,00
91	2	382	5,538	5,869	3,093	5,647	l	20,52
92	2	86	2,954	7,206	16, 180	. . .		26,4
93	3	1,200	47,852	11,812	11,380	17,530	.	89,3
94	(3	. 	41,781	22,418	22,152	9,049		95,4
95	7	1,542	65, 143	50,865	38,785	23,633		179,9
96	11	13,495	72,979	82,640	26,550			195,6
197. 	12	9,500	312,048	91,900	23,310	57,268		494,0
98	18	11,200	252,000	98,600	38,400		. <i>.</i>	400,2
99	19	24, 364	499,646	111,387	31,481	252,733		. 919, 6
00	19	22,350	229,800	128,200	89,100			469,4
01.,		Statistique	manquante.					1,380,5
02	21	ı 30,049	372,301	85,817	93,492	. 		581,6
03	22	14,500	167,211	103,450	12,001	181,236		478,4
004	13	14,441	109,264	118, 127	49,656			291,4
005	24	1,804	825, 453	79,335	41,057	70,992		1,018,6
06	16	8,139	178,748	94,497	149,218			430, 6
07	14	1,814	93, 122	119,372	50,249	433, 423		698,0
08	22	95, 210	170,951	128,922	47,607	6,075		448,7
09	11	13,019	1,097,904	143, 133	53,688	370,993		1,632,9
)10	24	10,064	248.014	162,755	146,942	108		567,8
ni 1	15	21,823	127,761	256,124	104,321	1,046,992	.	1,557,0
12	20	20,252	184,680	149,727	60,760	700		416, 1
13	22	1,234	1,673,099	61,019	56,225	791,886		2,583,4
14	31	26,044	335, 230	151,893	278,801	892		792,8
75	1 41	28,466	64,548	180,783	411,724	583,649		1,269,2
016	32	37,030	84,637	155,832	427,878	1,887		707, 2
017	45	57, 543	411,538	114,276	216,285	1,124,884		1,921,5
48	32	63,366	50,723	235,860	267,538	6,605	106	624, 1
19	35	68,542	64,346	210,883	525,541	421,215	5,076	1,295,6
020	ii	25,846	62,654	24,502	48,849	4,669		166,8
21	23	25,567	102,967	89,412	30,831	404,713		653,4
)22	16	20.615	48,566	111,711	65,552	2,225	l	248,7
)23	l iš	15,777	47,402	122,000	97,081	475,849	29	758, 1

DOC.

Sommaire relatif à l'ensemble de la province de la Colombie-Anglaise jusqu'au 16 février 1924 Saison 1923 Saison 1922 Désignations Nombre total en Transférées Désignations Délivrées aux: des exploitation dans Délivrées aux: des autres des licences arrondissements l'arrondissement licences Bls | Inds | Japs | Total | Inds | Japs | Total Bls | Inds | Japs | Total Bls | Inds | Japs | Total Bla 64 Fabrique de conserves de Fabrique de conserves de saumon..... saumon. 61 Salage du saumon..... Salage du saumon..... 4 Parc en filet à saumon. Parc en filet à saumon..... 223 143 Senne à poche à saumon. 143 194 Senne à poche à saumon... 36 Senne trainante à saumon. 31 31 311 Senne trainante à saumon... 4.491 Filet flottant à saumon. 1,470 1,032 1,989 1, 122 | 1, 193 3,957 642 1,094 | 1,193 3,755 Filet flottant à saumon.... 1.468 249 1.446 438 1.513 Ligne trainante à saumon. 249 698 499 743 1.445 Ligne trainante à saumon... 248 Navire de pêche marchand. 96 176 165 176 74 74 96 Navire de pêche marchand. 126 Licence marchande. 85 132 162 25 162 Licence marchande..... 132 Second de navire porteur de 881 342 539 Second de navire porteur de 342 539 sennes à saumon.. sennes à saumon..... 139 Capitaine de navire porteur 58 30 Capitaine de navire porteur de sennes à saumon. de sennes à saumon..... Aide-manœuvre de filet flot-528 992 121 343 Aide-manœuvre de filet 121 343 528 tant à saumon. flottant à saumon...... 2 Fabrique de conserves de Fabrique de conserves de saumon d'expérimentation. saumon d'expérimentation 2 Fabrique de conserves de Fabrique de conserves de hareng. hareng..... 22 Salage du hareng. Salage du hareng..... 29 Senne à poche à hareng. 40 24 Senne à poche à hareng..... Senne trainante à hareng. Senne trainante à hareng.... 38 Filet flottant à hareng. 11 Filet flottant à hareng..... 1 Capitaine de navire porteur 29 15 Capitaine de navire porteur de sennes à hareng...... 15 de sennes à hareng. 52 Pache à la ligne. Pêche à la ligne..... Pêche de la morue à la ligne 304 378 304 378[..... Pêche de la morue à la ligne avec hamecon. avec hamecon..... 99 Pêche des crabes. 19 118 19 118 Pêche des crabes..... 33 Pêche des roussestes, bleus, 11 Pêche des roussettes, bleus, émissoles, etc., à la ligne émissoles, etc., à la ligne avec hamecon. avec hamecon..... 120 Filet flottant pour roussettes, 21 31 Filet flottant pour rousset-14 bleus, émissoles, etc. tes. bleus, émissoles, etc. 229 403 Licences diverses. 162 12 136 317 170 11 136 317 170 11 Licences diverses..... 2,623 9,078 3,115 1,545 2.933 7.593 Totaux. 3,863 2,592 232 8,846 204

TABLEAU DONNANT L'ACCROISSEMENT OU LE DÉCROISSEMENT DANS LE NOMBRE DES LICENCES DÉLIVRÉES EN 1923 PAR RAPPORT À CELLES DÉLIVRÉES EN 1922

RELEVÉ Nº 8 Accroissement Décroissement Totaux pour Licences délivrées en 1923 par rapport par rapport l'ensemble des à 1922 nationalités Étendues Désignations des licences Accrois-Décrois-Bls Inds Japs Total Bls Inds Bls Japs Inds Japa sement sement net net Filet flottant à saumon...... Ensemble pour province. 1.642 1,122 1,193 3.957 172 534 Pourcentage..... 9.5 7.4 40.0 11.9 . . . **.** . . . " Arrondissement nº 1.... 414 27 523 964 24 349 332 Pourcentage..... 20.6 40.0 25.6 Arrondissement n° 2---Rivière Naas..... 116 95 244 63 Pourcentage..... 1.7 3.1 19.7 46 Rivière Skeena..... 178 900 19 47 257 191 Pourcentage.... 11.9 16.2 40.0 17.5 Rivers Inlet et Smiths Inlet..... 614 463 1,172 47 19 Pourcentage..... 8.3 0.039.5 1.6 44 Arrondissements excentriques..... 349 120 535 114 41 110 Pourcentage..... 48.5 51.9 25.9 u Totaux-Arrondissement nº 2 1.174 1.036 181 641 2,851 160 Pourcentage..... 18.2 9.1 40.0 5.3 Arrondissement n° 3.... 54 5Ω 142 11 Pourcentage..... 22.9 37.9 22.8 GEORGE Ligne trainante à saumon...... Ensemble de la province 1,446 499 249 61 67 Pourcentage..... 13.9 6.1 4.4 Arrondissement nº 1.... 8 Pourcentage..... 47.1 Arrondissement n° 2... 146 Pourcentage..... 4.6

u		(Arrondissement n° 3—	1	ı	t .	ı	,	,	j	,	1	,	1		×
•••••		Côte orientale Pourcentage		139	104	579		1 040 4		1		34 24·7	27.0		č.
		Côte occidentale Pourcentage		256	144						42 14·1	48 25·0		141 19·7	ARLE
		Totaux— Arrondissement n° 3 Pourcentage	511	395	248	1,154	87 20·5	00.4		4		82 25·0	8.0		EMENT/
Bateaux		Ensemble de la province Pourcentage		6	96							69 41·9		72 29·0	IRE
Trafiquants	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Ensemble de la province Pourcentage	132	5	25	162	47	5					1 90.0		No 29

APPENDICE N° 2

Pêcheries

ÉTAT FINANCIER, 1923-24

Désignations des crédits	Services	Créd	its	Dépe	enses	3
-		\$	c.	\$	c.	
	Salaires et débours des surveillants de pêche, et des équipages de la flotte de surveillance côtière et de la flotte de surveillance du large. Construction des échelles à poisson et curage des rivières. Honoraires et frais judiciaires et dépenses occasionnelles. Sauvegarde et expansion des pêcheries du large. Service de renseignements des pêcheries. Inspection des conserves de poissons, mollusques et crustacés et du poisson saumuré. Pisciculture. Recherches et investigations.	880,00 40,00 4,00 95,00 2,00	0 00 0 00 0 00 0 00 0 00	19, 23, 350,	316 656 864 958 122	45 16 30 19 99 34
257	Office de biologie marine	42,00			000	
		1,473,00	0 00	1,270,	147	79
	Appointements des fonctionnaires (gouvernement civil)	99,82 20,00 160,00	0 00		521 352 916	02
	•.	1,752,82	0 00	1,541,	938	19
4 35	Gratifications relatives à la cherté de la vie			5,	618 456 230	95
	Dépenses totales nettes, 1923-24			1,606,	243	65

RELEVÉ DES RECETTES PERÇUES DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1923-24

Désignations	Total		Comp génér		Nouv Ecos		Ile du Prince- Edouard	E	ouveau- Bruns- wick		tario	Mar	itoba		ska ewa		Alber		Cole An	omb glai			kon
	\$	c.	\$	C.	\$	c.	\$ c.		\$ c.	\$	C.		\$ c.		\$	C.	\$	G.		\$	c.	\$	c
Recettes des pêches	167,661 2 272 9 3,333	00).			5	8 00)		. 	. .	1		1	. .	!	ł	213	001	. 	
Recettes de pisciculture	10,255	92 .		• • • •	1,25	5 63	813 05	5 3	456 14		• • • •	1,	302 13		480	50	169	9 00	2,	779	47	· • • • •	• • • •
Primes, escompte et change	602	37	602	37		• • • •											· · · · · · ·			• • •			• • • •
Remises des droits percus sur des licences de	225,026	14	39,598	5 34	9, 53	8 38	4,442 95	13	,010 14	6,0	076 71	15,	683 38	3,	, 589	50	10,111	50	122,	648	24	3	30 0
pêche délivrées en 1922–23	4,169	21										-				-							
	220.856	93										}				}			l				

RELEVÉ DÉTAILLÉ RELATIF AUX DÉPENSES: SALAIRES ET DÉBOURS—1923-24

Provinces	Inspecte gardes-			Allocations	3	Essence		s-pêche pints	Divers	_	Total
	Salaires	Débours	Autos	Bateaux	Chevaux	et huile	Gages	Dépenses			
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Division de l'Est— *Compte général Nouvelle-Ecosse, G.A "N° 1 "N° 2 "N° 3	9,558 84 3,120 00 12,660 00 16,140 00 18,278 32	1,704 82 372 15 2,744 00 2,977 14 3,899 95		625 00 250 00		244 79	280 00 15,933 13 6,573 01 5,277 70	18 45 157 94 252 50 55 61	116 00 186 09 111 80		11,613 02 102,503 27
Ile du Prince-Edouard, N° 1	· 1	1,970 26 726 45	1,600 00				4.402 21	170 00 300 00	364 36	16,410 21	20,296 64
Nouveau-Brunswick, N° 1	9,120 00 16,680 00 6,720 00			997 73	111 29	579 24	8,698 27	6 00			67,201 40
	102,511 54	21,092 01	19,180 50	2,550 23	1,142 62	1,538 52	51,415 92	960 50	1,222 49		201,614 33
Québec					••••				282 90		282 90
Division centrale— Compte général. Manitoba. Saskatchewan. Alberta.	1,230 00 7,575 00 9,035 00 7,908 11				483 33		562 50 325 00 820 00	666 80 621 50 783 15	68 70		1,267 50 13,041 96 14,281 88 13,709 82
	25,748 11	10, 147 08	2 25 0 0	406 25	1,552 08		1,707 50	2,071 45	443 69		42,301 16
Colombie-Anglaise— Compte général Colombie-Anglaise, N° 1	19,610 38 10,165 66 11,921 71 14,137 45	8,647 70 3,322 55 7,438 37				304 64	7,758 93 3,547 33 4,018 04	731 95 1,124 35	1,368 41 2,090 56	25,007 93 29,756 11 21,614 10 27,612 46	
	55,835 20	20,712 71				304 64	15,324 30	3,671 71	8,142 04		103,990 60
Compte général	•••••	•••••	- 						20,455 77		20,455 77

SOMMAIRE

Compte général	 	1,142 62 1,538 52 51,415 92 1,552 08 1,707 50	282 90	
Colombie-Anglaise	 		3,671 71 8,142 04 6,70 ; 6 30,546 89	103,990 60 368,644 76

RELEVÉ DÉTAILLI	RELAT	IF AUX I	ÉPENSE	S AFFÉI	RENTES .	À LA FLO	TTE CÔ	TIÈRE D	E SURVE	ILLANCI	E, 1923-24	
Allocations et comptes	Feuilles d'émar- gement	Pension ou appro- visionne- ments	Combus- tible		Machines	Matériel e Machines		Commis	Effets d'habille- ment	Divers	_	Total
Division de l'Est— Nouvelle-Ecosse	\$ c.	* \$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
"Mildred McColl"" "A"." "B"" "E""	3,519 93 2,105 87	29 78	441 99	62 66	415 87	85 56	52 72	65 07		71 05 16 21 5 00 150 00	3,275 73 5 00	
Ile du Prince-Edouard— "Ostrea""D". "Richmond"	779 58		105 00	151 70	8 67	58 23	[• • • • • • • • • • • • • • • • • • •			304 80 25 00 39 81	25 00	1,590 55
Nouveau-Brunswick— "Togo" (navire affrété) "C" "G" "Phalarope" "Shannon". "Vendetta".	1,505 00 1,657 62	9 75	423 83 414 89	461 13 89 91 0 96	59 32 138 80	37 68 117 82 200 53	23 55 58 97 10 78	6 13 85 70		351 66 242 40 43 07 19 42 202 60	2,992 61 43 07 5,384 14 1,524 20	
venuessa	14,481 77		(1,065 37				·{	40 75	91 00	315 10	22,893 47
Division centrale— "Bradbury"	9,896 33	2,647 83	5,748 98	3 19		239 38	791 12	182 98	354 79	186 65		20,051 25
Division de la Colombie-Angloise— Compte général	3,027 50 2,520 00		302 18 32 55 79 98		250 00	1	32 03	2 19		152 55		13,115 53 3,214 79 2,739 68
Navires affrélés. "Akashi". "Annie C". "Aramac". "Blue bird". "Clare". "Corycia". "Dustie". "Elk". "Elkhart". "Esperanza". "Flier".	345 00 123 33 578 71		357 72 70 58 76 00 76 60 83 56 39 18 103 41 61 79 126 29			50 75 5 99 55 00 6 50 6 49 3 90 14 34 • 18 08 25 08 51 95	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	0 50 1 58 2 10		1,270 00 497 85 108 00 98 00 368 00 770 00 138 00 526 00 219 00 42 00	1,311 65 603 94 498 27 804 63 207 51 1,471 40 219 41 1,577 14 1,328 45	

en en en en en en en en en en en en en e											
"Frisbie"	1 460 001	I 51 69r	1		10.27	71	1 64		610 001	1,133 60	
"Cono"	1 150 16	202 62			85 2	/		• • • • • •	1,220 00	2,741 35	
"Comm!	223 33	50 51		· · · · · · · · · · · ·	17 4	[]		• • • • • • •			
CONTRACTOR	220 00				1/ 40				67 00	358 29	
"Gosum"" "Grace B."	277 85		· · · · · · · · ·			:			119 19	397 04	
"Hillier". "Iona".	153 34	11 11			2 63	3			48 00	215 08	
"Iona"	795 00	221 65	<i>.</i>		26 18	51	3 50		648 00	1,694 30	
"Joybird"	564 19	145 88			11 19	9	11 16		616 00	1,348 42	
"Joybird"	2,696 77 626 04	1 203 88		33 03	190 68	0 72	63 36	23 06	2,832 74	7,670 28	
"Ledy"	506 45	40 45		00 00	4 70				158 50	710 10	
"Lady"" "Leach"" "Leinsh"	400 32	159 00				śł					
Leach	400 32		٠٠٠٠٠٠ إينيان						121 00	693 82	
Leinsh"	678 95	224 45			58 84		6 32		948 10	1,919 16	
"Mable" "Marie S." "Murrellette"					7 25	5			<i></i>	18 15	
"Marie S."	1,255 63			1		3	6 82		1,148 00	2,677 80	
"Murrellette"	645 97	617 28			64 90	ol	4 04		1,008 00	2.340 19	
"Nicolson"	1.100 00				36 09				357 75	1,675 35	
"Noohalk"	914 51				22 27			• • • • • •	854 00	2,078 40	
"Odessa"					16 55						
Odessa	800 47								904 85	1,915 02	
"Olive"	466 67	107 14	. .	· · · · · · · · · · ·	21 21		<u>.</u> . <u></u>	• • • • • •	145 55	740 57	
"Oyashimo"	978 95				18 92	2	7 76		1,080 00	2,228 78	
"Pinte"	94 09		<i>.</i>			. 			30 00	125 79	
"Pioneer". "Rambler". "Regal R.". "Reliance".	377 85	73 25			9 7	51			l 116 00l	576 85	
"Rambler"	412 50	62 50			8 4	51			280 00	763 45	
"Regal R "	497 85	107 33							600 00	1.205 18	
"Delience"	1.184 35	150 50			8 61		3 96		848 00	2, 195 51	
tenance	419 91	1.00 00		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		3 ::::::	8 80		161 20		
"Result" "Rhoda"	419 91	239 20								911 19	
"Rhoda"		88 00							100 00	514 58	
"Robertson"	[8 40			3 90					12 30	
"Rover" "Sea-Dog" "Seafoam" "Seal Cove"	345 00				29 44	<u> </u>			460 00	1,002 52	
"Sea-Dog"	203 33	15 50		<i></i>	5 63	31 			63 00	287 46	
"Seafoam"	675 00				28 67	7l	6 29		921 16	1,846 94	
"Seel Cove"	1					3	3 24		16 00	165 28	
"644"		16 28		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	9 79			· · · · · · ·	10 00	26 67	
46Clamb a	795 00	226 91		· · · · · · · · · ·		ó{	2 25	• • • • • •	864 00	1.923 06	
"Sophann"	799 00					3 ::::::	2 20	• • • • • •	92 00		
"Stubbs"		72 60						• • • • • •		487 10	
"Swing"	784 16				16 43	<u> </u>	3 16		1,032 00	1,977 88	
"Teal"	380 00				0 35	5			453 50	838 40	
"Ukataw". "Vera S. Fry".	734 29	250 9 9		<i></i>		t	3 16		1,100 00	2, 125 25	
"Vers S. Fry"	413 71	165 43		1	20 28	5			570 00	1.169 39	
"Wabash"" "We-Two"	795 00	677 44			59 78	3[1 64		1,283 70	2,817 53	
"Wo Two!	750 00				59 30				256 00	1,407 14	
#W-1 WU	401 00				3 44			•••••	213 50	647 89	
"Wolny" "W, T."	401 00				6 10						
"W. T."	170 00	20 05			0 10	/ ·····	 	• • • • • • •	51 00	247 15	
	1	ļ				1 1			ľ		. .
Navires armés par le département-	·{	1		<u></u> [<u>.</u> . <u>.</u>				144,485 37
"Anine"		90 91	92 37	173 14	34 14		6 00		2 25	403 02	
"Babine No. 1"" "Babine No. 2"" "Black Raven"	700 00	98 24	8 50	68 67	16 51	2 85	0 81	. .	95 93	991 51	
"Bahine No. 2"	776 77	98 23	4 22	27 18	15 64		2 69		59 20	988 78	
"Black Bayon"	1.998 71	996,90	189 09	302 14	147 47		83 57	18 52		3,888 86	
HDonilar	1.565 96	1.056 51	109 55	677 90	2,488 89		51 12		65 67	6,041 00	
"Bonila""Cloyah"	1,565 96				78 43				6 60		
"Cloyah"	167 34	69 89	5,650 00	697 27	10 %	i 1,00	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • •	0 00	6,686 56	

5
GEORGE
Ξ
i i
<
۹
-
1925

285, 212 67

2,327 70 44,226 95

RELEVÉ DÉTAILLÉ	Feuilles	Pension		Répar	ations	Matériel et	t provisions	de bouche				
Allocations et comptes	d'émar- ment	ou appro- visionne- ments	Combus- tible	Coques	Machines	Machines		Commis aux vivres	d'habille- ment	Divers		Total
Division de la Colombie-Anglaise-Fin Navires armés par le département-	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Fin "Cohoe". "Egret". "Elk". "Fispa". "Givenchy". "Gull". "Hawk". "Heron". "Humming Bird". "Kayex". "Linnett". "Marfish". "Merlin". "Merrysea". "Ptarmigan". "Revidis". "Semiahmo".	1,500 00 2,804 52 55 00 5,040 00 25,755 16 944 84 1,601 01 1,399 10 	1,613 52	572 15 693 50 403 92 5 17 524 63 1,873 73 390 10 1,169 19	564 61 217 20 306 38 3,448 56 561 51 240 32 305 03 7 51 190 55 2,546 52 736 15 46 77 2 30	935 84 124 02 1,730 70 421 74 22,69 75 67 1 65 28 33 25 75 502 51 50 16 1,096 50 341 43 10 52 967 55	2, 082 64 72 40 81 71 75 51 1,231 48 57 05 121 42 54 93 6 38 	5 80 193 09 701 15 33 25 18 70 30 60 	150 15 22 54 3 08 30 70 1,640 06 61 51 50 36 20 00 	1,659 74 158 81	230 02 915 40 122 62 14 00 35 80 81 00 67 55 498 57 53 40 145 25 1 52 14 89 43 72	5,608 76 3,790 68 7,018 48 55,688 13 2,774 67 2,762 00 2,325 05 116 84 2,485 80 14,279 11 2,609 00 7,369 65 3 30 631 38 1,956 6,846 28	
"Vanidis" "Vedder"	1,350 00 101,854 29		199 10 31,677 06		341 44 210 10 9,858 49	1,849 70	180 94	297 46 3,136 56	14 85 8 74 1,932 16		5,836 57	
Compte général												ļ
,	<u>- </u>		-	so	MMAIRE	' <u></u>						1 ,
Division de l'Est Division centrale Division de la Colombie-Anglaise Compte général	101,854 29	9,263 05	3,684 85 5,748 98 31,677 06	3 19	<i></i>	782 39 239 38 11,149 24 11,953 00	791 12 1,629 02	182 98		186 65 42,475 70		230, 312 37

10,587 64

18,405 36

126,232 39 11,952 51 41,110 89

24, 124 01

2,697 27

3,547 95

Pêcheries RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES AFFÉRENTES À LA PISCICULTURE 1923-24

Piscifactures	Salaires	Frais d'entretien	Total par piscifacture	Total par province
Nouvelle-Ecosse— Bedford Lindloff Margaree. Etang de Margaree. Middleton Windsor.	\$ c. 1,260 00 3,600 00 2,460 00 1,320 00	\$ c. 15,217 47 1,119 55 4,212 52 4,641 57 5,761 75 2,802 17	\$ c. 16,477 47 1,119 55 7,812 52 4,641 57 8,221 75 4,122 17	\$ c.
lle du Prince-Edouard— Kelly's Pond	8,640 00 2,640 00	33,755 03 2,219 03	4,859 03	42, 395 03 4, 859 03
Nouveau-Brunswick— Grand Falls. Miramichi Etang de Miramichi. Nepisiquit. Etang de New Mills. Ristigouche. Sparkle. Saint-Jean. Etang de Saint-Jean. Tobique.	380 00 2,820 00 2,947 67	2,809 02 2,254 88 3,768 57 482 24 4,455 60 3,199 20 547 98 3,785 80 7,783 14 213 34	5, 291 69 5, 194 88 3, 768 57 482 24 4, 835 60 6, 019 20 547 98 6, 733 47 7, 783 14 213 34	
Ontario— Collingwood. Kenora Kingsville. Port Arthur. Sarnia. Southampton. Thurlow Wiarton.	4,051 00 3,472 50 4,398 00 3,900 00 3,270 00 5,025 00 3,884 48	9,299 83 9,348 27 4,932 60 2,579 68 4,832 66 3,922 89 12,963 44 4,910 52	12,689 83 13,399 27 8,405 10 6,977 68 8,732 66 7,192 89 17,988 44 8,795 00	40,870 11
Manitoba— Dauphin River. Campement d'alevinage de rivière Dauphin Gull Harbour. Winnipégosis.	1,680 00 2,125 00	4,506 42 1,100 64 5,076 13 11,286 70	7,161 42 1,100 64 6,756 13 13,411 70	84, 180 87
Alberta— Banff Lacs Spray	6,460 00 2,405 32 39 84 2,445 16	21,969 89 2,834 69 1,139 31 3,974 00	5,240 01 1,179 15	6,419 16
Saskatchewan— Qu'Appelle	2,289 84	4,691 54	6,981 38	6,981 38

15 GEORGE V, A. 1925

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES AFFÉRENTES À LA PISCICULTURE 1923-24-Fin

Piscifactures	Salaires	Frais d'entretien	Total par piscifacture	Total par province
Colombie-Anglaise— Compte général. Anderson. Babine. Cowichan. Cranbrook, station d'incubation artificielle. Cultus. Gerrard. Harrison. Kennedy. Lloyd's Creek, station d'incubation artificielle. New Westminster. Pemberton. Pitt. Rivers Inlet. Skeena. Stuart. Compte général.	2,361 77 1,301 81 85 00 840 00 2,042 74 510 00 1,659 00 482 74 720 00 20,541 04	\$ c. 4,539 16 7,091 57 8,089 80 5,784 73 77 05 5,322 87 7,857 21 5,731 41 1,246 63 2,585 56 0 70 11,304 38 7,346 35 16,212 83 9,702 38 4,349 71 100,641 79 9,669 04	\$ c. 11,526 97 8,370 92 8,899 80 6,712 64 77 05 5,855 78 3,399 45 10,218 98 7,033 22 1,331 63 3,425 56 0 70 13,347 12 7,856 35 17,871 83 10,185 12 5,069 71	\$ c. 121,182 83 15,169 04
SOMMA	91,477 36 AIRE	259,009 98		350,487 34
Nouvelle-Ecosse. Ile du Prince-Edouard Nouveau-Brunswick. Ontario Manitoba Alberta Saskatchewan Colombie-Anglaise. Compte-général	8,640 00 2,640 00 11,570 34 31,390 98 6,460 00 2,445 16 2,289 84 20,541 04 5,500 00	33,755 03 2,219 03 29,299 77 52,789 89 21,969 89 3,974 00 4,691 54 100,641 79 9,669 04 259,009 98		42, 395 03 4, 859 03 40, 870 11 84, 180 87 28, 429 89 6, 419 16 6, 981 38 121, 182 83 15, 169 04

RELEVÉ DÉTAILLÉ RELATIF AUX DÉPENSES AFFÉRENTES À LA FLOTTE DE SURVEILLANCE DU LARGE, 1923-24

Allocations et comptes	Feuilles d'émar-	Pension et denrées	Combus	Répar	ations	Matériel et	provisions	de bouche	Effets d'habille-	Divers		Total
12ocations of comples	gement	alimen- taires	tible	Coques	Machines	Machines	Pont	Commis aux vivres	ment	Tyracia	_	TOTAL
Division de l'Est—	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
"Arleau"	18,490 55 20,459 38	4,880 92 5,451 31	7,691 77 9,836 06	4,487 07 2,782 44	281 40 2,661 38	756 55 1,029 79	509 41 350 72	452 15 327 63	873 54 781 68	834 89 1,197 71	39,258 25 44,878 10	
	38,949 93	10,332 23	17,527 83	7,269 51	2,942 78	1,786 34	860 13	779 78	1,655 22	2,032 60		84,136 38
Grands Lacs— "Becancour" "Laviolette"			320 62							23 00 12 00		
			320 62							35 0 0		3 55 62
Division de l'Ouest— "Malaspina" "Thiepval"	30,012 84 1,942 58	7,218 29 729 38	13,672 72 1,445 70	2,933 10 264 37	2,066 34 267 41	928 08 278 06	646 50 213 74	1.392 73 230 37	1,524 61 288 22	1,088 13 144 65		
	31.9 55 42	7,947 67	15, 118 42	3,197 47	2,333 75	1,206 14	860 24	1,623 10	1,812 83	1,232 78		67,287 82
Compte général									1,345 69	206 17		1,551 86
				SOM	MAIRE							
Division de l'Est	38,949 93		320 62		[860 13	779 78		35 00		84,136 35 355 62
Division de l'Ouest Compte général	81,955 42	7,947 67	15,118 42	3,197 47	2,333 75	1,206 14	860 24	1,623 10	1,812 83 1,345 69	1,232 78 206 17		67,287 82 1,551 86
	70,905 35	18,279 90	32,966 87	10,466 98	5,276 53	2,992 48	1,720 37	2,402 88	4,813 74	3,506 55		153,331 65

DÉPENSES PAR PROVINCE, 1923-24

Crédits	Génér	al		velle- osse	Ile Prin Edou	ice-	E	ouvea Bruns- wick		Québe	С	Onta	rio	Manit	oba	Sask chew		Alberts		Colombie Anglaise		Total	_
	\$	c.	\$	c.	\$	c.		\$ (c.	\$	C.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$.	c.	\$ c		\$	c.
Salaires et débours des surveillants de pêche Service de surveillance de la flotte côtière Service de surveillance de la flotte du large Pisciculture	11,955 13,105 15,169 25	58 60	8,6 69,3 42,3	16 29 99 93 97 00 95 03 14 22	1,59 82 4,88	96 64 90 55 23 92 59 03 6 00	12 2 40	, 201 4 , 602 9 , 217 8 , 870 1 213 (99 88 11	143	71	35 84.18	5 62 0 87	20,05	1 25 9 89	6.98	1 38	13,709 8 6,419	16 1	230,312 37 67,287 85 121,182 85	28 2 18 3 3	38,644 35,212 53,331 50,487 20,316	67 65 34
large. Service de renseignements des pêcheries. Inspection des conserves de poissons, mol- lusques et crustacés et du poisson sau-	18,693 209	84 72		16 02 39 87		88 60		120 (òò		•••				••••		• • • •			354 4	1	19,864 958	
muré	252 3,987	10	*	16 03	10	49 09 68 29	1		86	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• •		• • • •		• • • •				$\cdot \cdot \cdot$		2 2	23,122 5,553	28
occasionnelles. Office de biologie marine. Prime de pêche.	42,000		91,2	61 55		53 65	16	, 123	25	42,378	35							·	· · ·		1.	656 12,000 59,916	86
A DDOINTEIMENTS des lonctionnaires (collverne)					1													20,299	- 1			30,064	59
ment civil)		 		 		 		• • • • •	:			.	 		• • • • • • • •		• • • ·		: :		. 1	93, 521 18, 3 52	
Gratifications Pensions N° 4, Loi relative aux pensions, 1920 Gratuités						· • • • ·		• • • • • •		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			• • • • •		•••		• • • •				1, 54	11,938 58,618 5,456 230	51 95
																					1,60	06, 243	65

APPENDICE N° 3

RAPPORT RELATIF AUX ÉCHELLES À POISSONS ET À LA DÉMOLI-TION DES BARRAGES PAR CHAS BRUCE, INGÉNIEUR DES PÊCHES, POUR L'ANNÉE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 1923

Le printemps de 1923 s'est caractérisé par les dégâts causés aux dispositifs ascensionnels, dégâts résultant des fortes crues survenues en cette saison-là. En certains lieux, ces dispositifs, qui fonctionnaient parfaitement depuis nombre d'années tout comme les digues dans lesquelles ils étaient établis, furent soit sérieusement endommagées, soit entièrement démolies par les eaux.

Les digues suivantes des provinces maritimes furent inspectées par l'ingé-

nieur des pêches durant l'année:-

RIVIÈRE-AUX-SAUMONS, COMTÉ DE VICTORIA, N.-B.

- (a) Joseph Côté-Digue de la scierie.
- (b) Terriault-Digue du moulin à farine.
- (c) Davis Lumber Company—Digue de la scierie.
- (d) Davis Lumber Company—Digue formant réservoir pour l'emmagasinage des eaux.

PIVIÈRE NASHWAK, COMTÉ DE YORK, N.-B.

(a) Pulperie Naswak-Digue à Marysville.

Les crues avaient presqu'entièrement demantelé cette échelle à poissons et il fut jugé nécessaire d'en achever la démolition et de la reconstruire. Comme les conditions relatives à l'ascension des poissons n'avaient jamais été satisfaisantes, il fut décidé d'établir le nouveau dispositif à un autre emplacement de la digue. A cette fin on dressa les plans et devis nécessaires et l'on s'entendit avec la société pour la construction de cette échelle dont les travaux furent parachevés en octobre.

RIVIÈRE BÉCAQUIMEC, COMTÉ DE CARLETON, N.-B.

(a) La digue et l'échelle à poissons, propriétés de la Cie des Bois de Construction "Sayre Lumber Company" à Hartland, fut sérieusement avariée par les crues du printemps. Les réparations en furent effectuées par la société durant l'été.

RIVIÈRE SAINTE-CROIX, COMTÉ DE YORK, N.-B.

(a) On a inspecté une digue de faible élévation, érigée au débouché du lac Grand et dont la pulperic Sainte-Croix est propriétaire. L'échelle à poissons qui est située sur le côté canadien de la ligne-frontière internationale fut déclarée entièrement hors d'usage attendu que les matériaux qui avaient servi à sa construction s'étaient entièrement détériorés.

On considère qu'on pourrait établir, à cet endroit, un passage de la forme d'un couloir ou déversoir sur le côté américain de la digue, et cela, sans majoration des frais et certainement avec plus d'efficacité et de durabilité. La Commission des Pêches de l'Etat du Maine fut mis au courant de notre projet, avec prière d'y donner suite, attendu que c'est là une question en dehors de la juridiction de ce département-ci. La digue en existence empêche le passage des saumons des lacs qui remontent ce cours d'eau en très grand nombre.

15 GEORGE V, A. 1925

(b) La Commission conjointe internationale a prononcé un arrêt enjoignant à la Société de Chauffage au gaz et d'Eclairage à l'électricité aussi bien qu'à la Fabrique des Tissus de coton, toutes deux propriétaires de digues dans la rivière ou dans les environs de Saint-Etienne, d'avoir à y établir des dispositifs de franchissement selon des plans approuvés tant par le département canadien que par le département américain des Pêches.

RIVIÈRE MIRAMICHI, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND, N.-B.

- (a) On a avisé aux moyens de faire construire une échelle à poissons dans la digue de la rivière Taxes, cours d'eau se déchargeant dans la Miramichi sudouest à Boisetown.
- (b) On a effectué l'inspection de la digue, sise dans la rivière Bartholomew, affluent de la Miramichi sud-ouest, en vue de rechercher et de s'assurer s'il conviendrait d'y construire une échelle à poissons. En raison des données et des faits défavorables recueillis relativement au régime hydrographique de ce cours d'eau comme lieu de ponte, il fut décidé de n'y pas exiger l'établissement d'un dispositif de ce genre.

CHUTES DE LA GRANDE-RIVIÈRE, COMTÉ DE RICHMOND, N.-É.

On a construit une échelle à poissons à travers de ces chutes il y a déjà nombre d'années mais ce dispositif ascensionnel est depuis lors tombé en décrépitude. On a effectué l'inspection de la charpente et il ressort des renseignements recueillis qu'il va falloir en opérer la reconstruction l'année prochaine dès que les conditions du régime hydrographique le permettront.

RIVIÈRE SHEET HARBOUR, COMTÉ D'HALIFAX, N.-É.

On s'est livré à des recherches sur les lieux en vue de déterminer s'il était recommandable ou non d'opérer la construction d'une échelle à poissons dans la digue actuellement en voie d'établissement par la Commission Hydro-électrique de la Nouvelle-E'cosse. L'occasion nous apparaît comme favorable à l'établissement d'un passage mi-naturel, mi-artificiel, sous forme de déversoir, pour faciliter aux saumons l'ascension des chutes, tout en s'aidant de la charpente de la digue. On s'est abouché avec l'ingénieur de la commission avec qui la situation fut envisagée sous toutes ses faces. La création de la digue est d'ores et déjà chose décidée. Pour ce qui est de son efficacité, on n'en pourra juger qu'une fois l'usine d'énergie électrique en activité.

RIVIÈRE LAWRENCETOWN, COMTÉ D'HALIFAX, N.-É.

On a démoli la vieille digue établie entre le lac Echo et le lac Martin dans le cours supérieur de la rivière, ce qui en rend l'ascension absolument libre aux poissons.

RIVIÈRE MUSHAMUSH, COMTÉ DE LUNENBURG, N.-É.

Un jeu d'aubes tournantes a été installé dans le dégorgeoir ou déversoir, à partir de l'usine d'énergie électrique de la station hydro-électrique. Ceci fut accompli en vue d'empêcher l'ascension des saumons dans le déversoir et de les amener à remonter par l'échelle à poissons.

La construction fut parachevée trop tard dans la saison pour pouvoir juger des effets de cette entreprise mais on se propose d'y faire des observations suivies

durant la prochaine montée des saumons.

RIVIÈRE MEDWAY, COMTÉ DE LIVERPOOL, N.-É.

On a exécuté certaines réparations au passage à poissons, sis dans la digue appartenant à la pulperie aux chutes Salters, en vue de remédier à certaines dégradations survenues dans la maçonnerie de l'échelle. Les faits et les données recueillis tendent à témoigner du bon fonctionnement de cette échelle durant la dernière saison. Ce dispositif ascensionnel sert à la fois aux saumons et aux gasparots.

BIVIÈRE MERSEY, COMTÉ DE LIVERPOOL, N.-É

On a opéré des travaux importants de restauration à toutes les échelles à poissons de la rivière.

Dans la première digue, on a établi à son extrémité ouest une grande échelle

à poissons.

Dans la seconde dig**t**e une échelle quelque peu semblable fut érigée à l'extrémité est.

Le dispositif en existence dans la troisième digue fut agrandi, les cloisons restaurées et les bassins approfondis, en vue d'y accroître le volume de l'eau et d'y faciliter aux poissons le passage d'un bassin dans un autre.

Le passage, en existence dans la quatrième digue, fut prolongé dans la rivière en vue d'en faciliter l'accès aux poissons à l'époque de l'étiage. L'aménagement de la fosse dans laquelle se déverse l'eau circulant dans le passage fut aussi amélioré par la fermeture des ouvertures pratiquées dans un massif rocheux, sis en aval de la digue, et par la direction vers le chenal principal imprimée au courant.

Le passage à poissons, en existence dans la cinquième digue, fut agrandi de façon à projeter plus loin dans la rivière afin de faciliter aux poissons le franchissement de la digue à l'époque de l'étiage. Les matériaux de construction employés à la confection de tous ces dispositifs ascensionnels furent la pierre et le béton, afin d'en assurer la durabilité et la stabilité.

RIVIÈRE CLYDE, COMTÉ DE SHELBURNE, N.-É.

On a construit une nouvelle échelle à poissons dans la digue de la pulperie sur la rivière Clyde, à Queens, en remplacement de celle emportée par les glaces à l'époque des crues de printemps.

RIVIÈRE JORDAN, COMTÉ DE SHELBURNE, N.-É.

On a effectué l'inspection de la seconde digue sise dans la rivière à l'endroit où l'ancien dispositif ascensionel fut emporté par les crues du printemps. On a déjà dressé les plans et devis d'une nouvelle échelle à poissons qui sera commencée la prochaine saison.

RIVIÈRE ROUND-BAY, COMTÉ DE SHELBURNE, N.-É.

En réponse à une pétition émanant des habitants de l'endroit, pétition tendant à accréditer l'idée qu'un nouveau chenal, pratiqué à travers le rivage, contribuerait à faciliter le passage aux poissons, on s'est livré à une inspection minutieuse des lieux.

Les résultats de cet examen sont de nature à démontrer l'inefficacité du chenal actuel en autant qu'il s'agisse de la migration des poissons. Mais comme les plus grands inconvénients et dommages, résultant du déplacement de l'embouchure de la rivière, ont été subis par les propriétaires des divers domaines, contigus au rivage, et qui ont été submergés sur une superficie de plusieurs arpents, on a jugé que tout moyen d'action visant à des améliorations, ressortissait à la compétence du ministère des Travaux publics, de sorte toutes nos propositions portent le caractère de cette situation particulière. De la province du Manitoba

nous sont parvenues de multiples représentations à l'égard des dispositifs ascensionels sis en certains cours d'eau, ce qui nous a induit à envoyer un de nos ingénieurs pour inspecter les lieux. Les échelles en existence y ont été dans une large mesure construites d'après les idées personnelles des inspecteurs et des gardespêche et en certains cas elles ne répondent pas aux besoins des diverses espèces qui s'en servent.

En raison de l'excès de travail, nos ingénieurs furent toutefois incapables de

parfaire ces échelles à poissons à l'époque de l'étiage, l'été dernier.

Comme l'attention du département fut tout particulièrement attirée sur la condition des dispositifs établis dans la rivière Whitemud, on va entreprendre

la réparation de ces derniers à l'époque de l'étiage d'hiver.

De nombreuses demandes de renseignements nous sont parvenues tant de la part de particuliers que de la part des autorités du gouvernement de Terreneuve relativement à la construction des échelles à poissons. On a fourni aux intéressés tous les éclaircissements possibles en se fondant sur les faits et les données recueillis par le département.

On continue d'exiger des relevés mensuels de la part des surveillants de pêche touchant la condition des échelles à poissons dans leur arrondissement respectif de sorte que le département peut se tenir au courant des particularités relatives

à leur fonctionnement.

Comme annexe à cet ouvrage, figure le rapport, émanant de l'ingénieur résident, M. McHugh, de la Division des pêches de la Colombie-Britannique, rapport embrassant les opérations accomplies durant l'année close le 31 décembre 1923.

COLOMBIE-ANGLAISE

(1) DÉMOLITION DES BARRAGES

Les divers cours d'eau où on a opéré la démolition des barrages et les dépenses afférentes à chacune de ces entreprises figurent pour l'année sous-revue dans la nomenclature suivante:

Crique de la passe Deer, arrondissement de Bella-Bella, \$500.—Enlèvement des troncs d'arbres et des branchages abandonnés dans la rivière après la cessation des opérations forestières et du flottage des bois et concentration du débit décru de l'étiage d'été dans un chenal unique.

Gullchuck, arrondissement de Bella-Bella, \$536.—Entreprise destinée à faciliter l'ascension d'une cascade d'environ 10 pieds de hauteur par la création, à l'aide d'explosifs, de fosses et de cavernes.

Crique Tinkey, arrondissement de Bella-Bella, \$410. — Poursuite des travaux entrepris l'année précédente dans le but de faciliter aux saumons l'ascension de nombreux massifs rocheux, à l'époque de l'étiage.

Rivière Kisimete, arrondissement de Bella-Bella, \$1,572.—Poursuite des travaux entrepris l'année précédente dans le but de faciliter aux saumons l'ascension des cascades. Il existe nombre de cascades ou chutes dans le lit de cette rivière dont l'une atteint 12 pieds.

Crique Kiltik, arrondissement de Bella-Bella, \$125.67.—Démolition d'un entassement de souches et de troncs de sapins obstruant complètement l'embouchure de la rivière.

Baie Thurston, île Valdez supérieure, \$768.21. — Enlèvement des amas de rebuts accumulés dans le cours d'eau par les entrepreneurs forestiers et des entassements de roc resultant de travaux de mine contre certains massifs rocheux, en vue de faciliter le passage des saumons.

Rivière Puntledge, île Vancouver, \$495.65. — Poursuite des travaux entrepris l'année précédente en vu de concentrer le débit de la rivière dans un chenal principal en certaines sections. Une large portion du débit d'été de ce cours d'eau est utilisé à engender l'énergie électrique nécessaire aux travaux de la société Canadian Collieries, Limited. L'eau est détournée de la rivière à un endroit situé à environ un demi-mille en aval du lac Comox et lui est restituée après avoir servi au fonctionnement des turbines, à quelque distance en aval. Entre ces deux endroits, certaines parties de la rivière sont d'une extrême largeur et la conformation topographique ou modelé de son lit est caractérisé par l'existence de massifs rocheux stratifiés qui à l'époque de l'étiage permettent aux piétons de la traverser à pied sec. Le creusement de chenaux, destinés à la concentration des eaux, surtout aux endroits caractérisés par la présence de cascades rapides en vient à s'imposer absolument et ce sont des travaux de cette nature qui ont nénécessité par le passé les dépenses relatives à l'aménagement de ce cours d'eau.

Maintenant que le barrage destiné à l'emmagasinage des eaux au débouché du lac Comox a été rendu franchissable aux poissons par la création d'une échelle dans la digue, il peut devenir nécessaire d'y exécuter d'autres travaux de cette nature car les saumons fréquentent ces lieux en nombre toujours croissant

sant.

Le besoin de ces sortes d'entreprises deviendra impérieux si la fertilisation des eaux de la rivière Crushank, rivière se déchargeant dans le lac Comox, produit de bons résultats.

Crique Demanuel. Arrondissement de Sooke Harbour, \$237.—Démolition d'un entassement de troncs d'arbres dans le lit du cours d'eau, entassement qui formait entièrement obstacle à la migration ascendante des saumons vers les eaux d'amont. Ces travaux furent exécutés avec succès, à très peu de frais et à forfait. Les saumons sont maintenant en mesure de poursuivre sans obstacle leur ascension vers les eaux supérieures.

Rivière Kakweiken, Arrondissement de la baie Alert, \$634.70.—Poursuite des travaux, tendant à faciliter aux saumons l'ascension des chutes de ce cours d'eau, et accomplis sous la surveillance du garde-pêche en tête de l'arrondissement de la baie Alert qui nous signale dans son rapport l'efficacité des travaux réalisés.

Baie Owens, chenal Okishollow, Arrondissement de Quathiaski, \$207.75.— Enlèvement des entassements de troncs d'arbres et de branchages, abandonnés par les entrepreneurs forestiers et s'opposant complètement à l'ascension des saumons.

Outre les travaux ci-haut désignés, on pourrait faire mention d'autres entreprises moins coûteuses, n'excédant pas \$100, et qui ont été exécutées en divers lieux de la province sous la direction des gardes-pêche cantonaux ou de leurs adjoints. Dans la majorité des cas, ces travaux sont de réalisation facile et n'exigent que de la diligence et de la bonne volonté dans leur exécution, de sorte qu'à moins qu'un de nos ingénieurs arrive de se trouver dans le voisinage au moment de leur accomplissement, il n'est généralement pas jugé nécessaire d'effectuer les frais qu'entraîne le déplacement des membres du personnel du génie. En pareille occurrence, le rapport du garde-pêche est accepté. Voici l'énumération de ces entreprises secondaires:—

Rivière Lardeau	\$65 71
Crique du nort Caméléon	55 00
Crique de la baie Heydon	55 00
Rivière Quatsi Lagunes Embley	27 00 55 00
Petite-Rivière	22 50
Arrondissement de Rivers Inlet	45 96

(2) CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES ÉCHELLES À POISSONS

Réparations de l'échelle à poissons de la rivière Méziaden, \$6,999.38.—Cette dépense nous fut imposée par la nécessité de ré-aménager l'échelle à poissons servant, à cet endroit, au passage des saumons dans leur marche vers les frayères

du lac Méziaden, (source de la rivière Naas).

L'échelle à poissons fut construite sous la surveillance du ministère des Travaux publics du gouvernement provincial mais au profit de ce département-ci, il y a dix ans, et consiste en une tranchée pratiquée dans le rivage de la rivière Méziaden, contigu aux grandes chutes, et à travers une assise rocheuse stratifiée, surmontée d'un lourd massif formé d'argile dure, de gravier et de sable. A l'époque de la construction, les matériaux mouvants furent retenus en place par une sorte de mur de soutènement ou de revêtement en troncs d'arbres, supportant les strates d'argile, superposées au roc, et à cette fin on avait enfoncé dans le massif des pièces de bois brut pour assujettir et assembler les troncs d'arbres.

Dans le cours des années, certaines des pièces manifestèrent des indices de carie et commencèrent à bomber dans le centre de la charpente, de sorte que des masses de matériaux mouvants furent emportés du sommet pour se déposer en tombant dans la tranchée en bas. Bien qu'une bonne proportion de ces sédiments fussent charriés au loin par les eaux sous la poussée du courant dans la tranchée, il n'en reste pas moins qu'une certaine quantité des galets ou des caillous incorporés à la masse des matériaux mouvants se déposèrent dans la

tranchée en en comblant les fosses ou les creux.

En l'automne de 1918, il fut jugé nécessaire d'introduire des contrefices et de poser des étais pour soutenir la charpente et depuis lors de nouvelles contrefiches durent être ajoutées de temps à autre. La nécessité de reconstruire une
nouvelle charpente à la base de ce massif de matériaux mouvants s'imposa
davantage avec la progression des saisons jusqu'à nous contraindre à prendre
les dispositions voulues durant l'année sous-revue pour l'exécution de ce travail.
Le département fut mis en demeure de choisir entre trois plans de coût variable
et il fut définitivement laissé à la discrétion de l'ingénieur de juger de celui de
ces projets de construction qui conviendrait le mieux, à la suite de son arrivée
sur les lieux au printemps.

Les travaux furent entrepris de bonne heure en juin 1923. Tous les étais, contrefiches et toutes les vieilles pièces furent d'abord enlevées et environ 1,000 verges de matériaux mouvants furent excavés et précipités dans le cours d'eau au moyen d'un glissoir; après quoi, on érigea en bon pin vert écorcé une nouvelle charpente double de 130 pieds de longueur par huit pieds de largeur et de huit

pieds à 14 pieds de hauteur.

Cet ouvrage fut rempli de roches, de branchages et de graviers et solidement assujetti et étayé à l'avant et à l'arrière, à un massif rocheux de dix pieds de largeur au moyen d'anneaux de fer. Des travaux de terrassement furent entrepris sur le banc supérieur qui fut nivelé et aménagé de façon à former une pente uniforme; l'excès des matériaux fut jeté au rebut. Par la construction d'une digue provisoire à l'embouchure du passage à poissons, l'eau émanant de la tranchée fut détournée et dirigée vers la rivière et toutes les fosses ou bassins furent entièrement curés de leurs dépôts et sédiments.

Tous ces travaux ont coûté \$500 de moins que leur estimation et la construction peut être regardée comme infiniment stable puisqu'on on en évalue la

durée à 25 ans au moins.

Il convient d'ajouter que les inconvénients inhérents au transport des matériaux de construction, des approvisionnements et de la main-d'œuvre ont considérablement majoré le coût de l'entreprise, car il a fallu avoir recours à des attelages coûteux conduits par des sentiers difficiles.

On a effectué des voyages d'explorations en certaines endroits dans le but de s'assurer des conditions hydrographiques en existence dans des cours d'eau qui avaient été signalés comme formant obstacle à l'ascension des saumons: Smith's Inlet, baie Hemming, (arrondissement de Quathiaski); lac Owekano, (arrondissement du fleuve Fraser) rivière Guay, (arrondissement de Bella Bella); Hell's Gate (arrondissement du fleuve Fraser).

Pour faciliter au département l'étude des divers problèmes, on s'est empressé de rédiger des rapports et de confectionner des cartes en se fondant sur les données et les faits recueillis au cours de ces explorations, chaque fois où la chose

fut jugée nécessaire.

APPENDICE N° 4

CROISIÈRES DES VAPEURS DE L'ÉTAT LE "ARLEUX" ET LE "ARRAS"

RAPPORT DU CAPITAINE WM. J. MILNE DU "ARLEUX"—1923

Le Arleux fut armé et appareillé pour prendre la mer durant la première partie d'avril.

Le 22, il se porta au secours du chalutier français échoué sur le récif Thrum-

cap mais ne réussit pas à le renflouer. De là il prit la direction de l'ouest.

Le 8 mai, il croisa dans le golfe de Fundy où un grand nombre d'unités se livraient à la pêche des huîtres et des pétoncles au large du littoral de Digby. Quantités d'huîtres au-dessous de la dimension licite, furent découvertes et confisquées. Sur la côte du Nouveau-Brunswick, tous les poissons, à l'exclusion des gasparots, étaient rares.

Le navire se dirigea ensuite vers le rivage méridional de la Nouvelle-Ecosse le 18 mai pour y surveiller les navires américains porteurs de sennes.

Le 25 mai, nous croisâmes à l'ouest, au large de Sambreau, au milieu de la grande flotte de goélettes, de chalutiers et de petits vapeurs américains porteurs de sennes.

Le 25 juin le Arleux remorqua dans le port de Louisbourg un navire de pêche désemparé puis se porta au secours d'une goélette de pêche échouée dans ce port

Nous nous dirigeâmes alors vers le golfe de Fundy et nous prîmes contact avec plusieurs unités exerçant la pêche des pétoncles en dehors des eaux territoriales. Ces navires y faisaient de bonnes prises. Nous parcourûmes le golfe en tout sens à la recherche de pêcheurs exerçant la pêche illicite des homards et autres délinquants.

Nous parvîmes à Halifax, après avoir longé la côte Atlantique, le 21 juillet, pour faire ressouder la chaudière à vapeur et nous préparer à une

croisière sous la direction de l'office de Biologie.

Le 3 août le Dr Huntsman et les membres de l'expédition biologique montèrent à bord et nous partîmes en croisière pour recueillir des échantillons de plancton, des observations et des données relatives aux marées, aux courants, à la salure des eaux etc., au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse, du Labrador et de Terre-Neuve. Ces observations se terminèrent le 21 septembre, date à laquelle nous nous dirigeâmes vers Saint-André, non sans faire escale en cours de route à Canso, Halifax et Lockeport. Nous touchâmes à Saint-André le 26 septembre pour y débarquer les membres de l'expédition de cette exploration en mer, ainsi que les appareils, échantillons etc. Ensuite nous entreprîmes la garde des pêcheries dans le golfe de Fundy, surveillant les pêcheurs de pétoncles et les navires porteurs de sennes à sardines, en même temps que nous nous efforcions de localiser de nouveaux gisements de pétoncles.

Le 13 octobre à partir d'un point au large de l'île Brier, nous nous portâmes

au secours de l'Aberdeen échoué sur l'Ile-aux-Phoques.

Nous prêtâmes aussi notre concours dans la course internationale des goélettes de pêche, course qui eut lieu au large d'Halifax le 30 octobre pour ensuite suivre dans ses périgrinations la flotte des navires américains porteurs de sennes pour la pêche d'automme. Cette dernière fit route vers les Etats-Unis le 12 novembre.

Nous nous rendîmes alors à l'entrée du golfe de Fundy où nous réussîmes

à localiser un gisement de pétoncles au large de Lurcher.

De retour sur la côte Atlantique, nous nous attachâmes à surveiller les pêcheurs américains jusqu'au 7 décembre, date à laquelle nous prîmes la direction de Canso pour prêter main-forte à la flotte de petits navires et de barques exerçant la pêche au large de ce port.

La pêche des aiglefins s'est poursuivie au large de Canso jusqu'au 30 janvier qui est, en l'espèce, la date la plus tardive jamais enregistrée à cet endroit.

Le 5 février, le Arleux fut désarmé et prit ses quartiers d'hiver à Lunenburg.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Durant la campagne de surveillance, on a en tout sens croisé sur le rivage de l'arrondissement occidental à la découverte des braconniers se livrant à la pêche illicite des homards.

On a opéré de bonnes prises de pétoncles à l'aide de bateaux opérant en dehors des eaux territoriales durant la saison prohibée propre au golfe de Fundy. Nous avons croisé au milieu de cette flotille, en vue de les tenir à distance convenable de la côte.

Les harengs-sardines se sont montrés rares, surtout dans la période tardive de l'année, au large du Nouveau-Brunswick; l'existence de nombre de pêcheurs de homards de la partie occidentale de la Nouvelle-Ecosse est subordonnée à la migration d'automme des harengs-sardines parce que leur approvisionnement de boitte à homard dérive des bancs de cette espèce. Néanmoins si cet approvisionnement devenait insuffisant ils pourraient se procurer de la boitte en envoyant des bateuax de pêche au banc Brown pour y pêcher des harengs à la senne ou au filet de bonne heure au printemps parce que de nombreux bancs de hareng y apparaissent à cette époque.

Le Arleux a parcouru 13,621 milles marins et resta sous vapeur 1,700 heures durant la saison.

RAPPORT DU CAPITAINE C. BARKHOUSE DU "ARRAS" RELATIVEMENT À LA RECHERCHE DES BANCS DE MAQUEREAUX DURANT LE PRINTEMPS DE 1923

- 13 mai—Le Arrás a localisé un banc de maquereaux à 25 milles au sud du Cap-Sable. Les poissons approchent de la côte, en venant du sud-ouest. Nous nous efforçons ce soir de suivre le déplacement du banc.
- 13 mai.—Le Arras se livre à midi à la recherche des bancs de maquereaux. Il est à quinze milles au sud du cap Roseway. On n'a encore signalé aucun banc mais les perspectives sont favorables. Le plancton recherché comme aliment par les maquereaux est signalé à la surface des eaux. La température est modérée. Le vent souffle du sud-ouest et les lames se meuvent dans la direction sud.
- 14 mai—A 8 heures du soir, le Arras est à 10 milles au sud du cap Negro en voie d'exploration en mer.
- 15 mai—Le Arras stationne à Shelburne. Le temps se prête mal aux explorations; il est revenu à son port d'attache. Nous reprendrons la mer dès que le temps se sera éclairci.
- 16 mai—Nous sommes à vingt milles au sud-est du cap Sable. Les vents du sud ont tendance à s'élever; le ciel s'obscurcit. Nous virons de bord pour retourner à Sand Point jusqu'à ce que la température se remette au beau. Nous n'avons perçu aucun banc.
- 17 mai—Le Arras est à Shelburne. La côte est enveloppée d'un brouillard épais. Nous reprendrons nos explorations aussitôt que le temps s'y prêtera.

- 18 mai—A 2 heures du soir aujourd'hui, le *Arras* est à 25 milles sud-sud-ouest du cap Sable. Température favorable. Les prévisions sont bonnes.
- 19 mai—A midi aujourd'hui, le *Arras* se trouve à 40 milles sud-est par sud du cap Sable. Nous avons réussi à localiser un fort banc de maquereaux entre les bancs Brown et Petit-Lahave. Leurs colonnes avancent lentement vers le nord-est dans la direction de la côte de la Nouvelle-Ecosse.
- 20 mai—A 10 heures du matin, le *Arras* se trouve sur le versant occidental du banc Roseway. L'intensité des vents de l'est s'accroît. Temps impropre aux explorations en mer. Nous nous dirigeons vers Shelburne.
- 21 mai—Le Arras stationne à Shelburne. Temps impropre aux explorations en mer. Nous reprendrons la mer dès que la température se montrera favorable.
- 22 mai—A midi le Arras est à 18 milles au sud-est du cap Negro. De petites bandes de maquereaux apparaissent, s'avançant vers l'est. A Lockeport, j'entre en rapport avec le Grace MacKay, un navire porteur de filets qui déclare avoir pêché 30 gros maquereaux hier soir. De même le Nellie Banks, de Lockeport, affirme avoir pêché 11 gros maquereaux. Les bandes sont maintenant à 15 ou 20 milles au large du littoral.
- 23 mai—A 2.30 heures du soir sur le versant occidental du banc Roseway. Aucun banc de maquereaux n'est en vue. Les conditions climatiques sont défavorables.
- 24 mai—A dix heures du matin au large de Little Hope. Aucun banc de maquereaux en vue.
- 25 mai—Le Arras se trouve à 6 heures du soir au sud de Little Hope. Nous ne découvrons aucun banc de maquereaux à l'horizon. Les pêcheurs de maquereaux à la senne ont touché la côte canadienne. Deux chalutiers à vergues ou à panneaux pourvus de sennes à poche font partie de la flotte.
- 26 mai—A dix heures du matin le Arras se trouve à 15 milles au sud du cap Roseway. Nous apercevons de nombreuses colonnes de maquereaux s'avançant vers l'est. Les pêcheurs au filet de Lockeport, selon le Grace MacKay, ont pêché 400 gros maquereaux hier soir et le Nellie Banks affirme que 1,000 gros maquereaux ont été pêchés. Ces poissons furent pêchés à 15 milles au sud de Roseway.
- 28 mai—A 8.30 heures du matin à 17 milles au sud de Lockeport, nous avons localisé un grand banc de maquereaux filant vers l'est. Temps propice aux observations.
- 28 mai—A 4 heures du matin le Arras stationne au sud de Liverpool. Aucun banc n'est en vue cet après-midi.
- 29 mai—Le Arras est à 12 milles au sud de Little Hope. Les vents du nord-est augmentent de vitesse et le temps est brumeux. Température impropre aux explorations en mer. On n'a découvert aucun banc de maquereaux ce soir.
- 30 mai—Le Arras a fait escale à Liverpool pour faire du charbon. Une fois le chargement accompli, nous entreprendrons des explorations en mer.
- 1er juin—Un grand banc de maquereaux s'avance dans la direction de l'est le long de la côte et se trouve maintenant à cinq milles au sud du cap Lahave. Tel que répéré le banc se trouve à dix milles au large de la côte. De petites bandes sont disséminées sur un rayon de 7 milles.
- 1er juin—A 1 h. s., le Arras se trouve à cinq milles au sud-ouest de l'île Beatty. Nous n'avons perçu aucun banc de maquereaux depuis les dernières observations. La flotte américaine fait route vers Prospect pour y chercher refuge.
- 2 juin—Le Arras stationne à Halifax. Temps impropre aux explorations en mer. Nécessité de se ravitailler avant de prendre le large.

- 5 juin—A 6 heurs du soir le Arras est à 15 milles, à l'ouest de Sambreau. Aucun banc de maquereaux n'a été signalé aujourd'hui. La température est calme et brumeuse.
- 6 juin—A 6 heures du soir, le Arras est à six milles à l'ouest de l'île Beatty. Légers vents de l'est et légère brume. Nul banc de maquereaux en vue.
- 7 juin—A 6 heures du soir le *Arras* est à quatre milles au sud-ouest de l'île Beaver. On signale de petites colonnes de maquereaux allant vers l'est et serrant de près la côte. Dix navires de pêche américains, porteurs de sennes, sont en vue. Nous filons vers l'est.
- 7 juin—A 11.30 hier soir, nous avons découvert trois grands bancs de maquereaux à cinq milles au sud de l'île Cross et se déplaçant vers l'ouest le long de la côte. Les pêcheurs américains à la senne sont dispersés le long de la côte à partir de la Have jusqu'à Sambreau.
- 8 juin—A 4 h.s. le Arras est à trois milles au sud-ouest de l'île White. De petites troupes de maquereaux filent vers l'est. Treize navires de pêche américains porteurs de sennes serrent de près la ligne de démarcation des eaux territoriales et nous nous tenons en contact avec eux.
- 9 juin—Le navire a jeté l'ancre à Fort-Dufferin au milieu de onze navires de pêche américains, porteurs de sennes. Nous nous remettrons en route aussitôt que le temps s'éclaircira.
- 11 juin—A 8.30 h.m., le Arras est à quatre milles au sud de l'île Beaver. Aucun banc de maquereaux en vue. Température impropre aux explorations du large. Tous les navires de pêche américains, porteurs de sennes, rentrent au port.
- 12 juin—A 11.45 h. m. nous apercevons un grand banc de maquereaux à deux milles au large des îles White. A 12.30 h. s. nous signalons de petites bandes de maquereaux à trois milles au large, sud sud-ouest de l'île White. Les colonnes avancent très rapidement vers l'est et serrent de près la côte. Les pêcheurs américains à la senne exercent des exploitations très actives à proximité de la ligne de démarcation des eaux territoriales.
- 12 juin—A 6 h. s. le Arras est à cinq milles au large de Liscombe. Aucun banc n'est apparu depuis les dernières observations.
- 13 juin—A 2.30 h. s. on signale deux grands bancs de maquereaux à deux milles et demi au sud du phare Whitehead. Les poissons ont belle apparence et se déplacent vers l'est en serrant de près la côte. A souligner les fortes prises de maquereaux au moyèn de filets mouillés au large de port Country. Ce matin un navire déclare des prises de 1,600 poissons.
- 13 juin—A 7 h. m. le Arras est à cinq milles au sud-est de Whitehead. Une colonne considérable de maquereaux avance vers l'est dans la direction de la côte du Cap-Breton.
- 14 juin—A dix h. m. le Arras est à cinq milles au sud de Canso. Une nombreuse colonne de maquereaux avance dans la direction de la côte du Cap-Breton. Nous avançons vers l'est dans la direction du Cap-Breton.
- 17 juin—A 8 h. s. le Arras est à trois milles au sud de Whitehead. Nul banc en vue. Nous faisons route vers la côte du Cap-Breton.
- 18 juin—A 3 h. s. le *Arras* est à trois milles au sud de Scaterie, Cap-Breton. Nul banc en vue aujourd'hui.
- 19 juin—A 4.30 h. s. le Arras est à quatre milles au sud-est de Ingonish. On signale de nombreux bancs de maquereaux filant vers le nord.
- 20 juin—Le Arras est aux Iles-de-la-Madeleine. Conditions climatiques impropres aux explorations en mer. Nul banc en vue aujourd'hui.

15 GEORGE V, A. 1925

- 22 juin—Le Arras stationne à Souris. Température impropre aux explorations en mer. Nul banc de maquereaux en vue aujourd'hui Nous reprendrons la mer demain matin.
- 23 juin—Le Arras est à Pictou. Nous faisons route lundi vers la côte méridionale du Cap-Breton.
- 25 juin—Le Arras se rend à Halifax. Si le temps le permet, nous y toucherons demain matin.
- 26 juin-Le Arras est entré dans le port d'Halifax ce matin.

APPENDICE N° 5

Le relevé suivant donne les diverses catégories de licences délivrées par les inspecteurs durant la saison 1923-24.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE, QUÉBEC-Inspecteur S. T. GALLANT

Nomi	ore de li	Pancas
Désignations des licences—	délivré	
Pêche des homards. Mise en conserve des homards. Mise en conserve des homards (prolongations). Parc en filet à hareng. Senne à hareng. Filet à poche à éperlan. Carnets de recettes.	24 25 23 24	
	847	
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—Inspecteur S. T. GALLAN	r	
Pêche des homards. Mise en conserve des homards Mise en conserve des homards (prolongations). Fabrique de conserves de homard. Pêche des mactres. Pêche des huitres. Filet flottant à éperlan. Filet à poche à éperlan. Parc en filet.	197 103 (1 and 6 6 164 307	nulée)
	3,351	(1 annulée)
MANITOBA—Inspecteur J. B. Skaptason		
Pêche marchande de l'esturgeon. Pêche de famille de l'esturgeon. Pêche à la ligne pour non-domiciliés. Pêche spéciale. Permis de colons. Carnets de recettes.	2,364 2,364 817	(3 annulées)
SASKATCHEWAN—Inspecteur G. C. McDonald		
Pêche marchande de l'esturgeon. Pêche de famille de l'esturgeon. Pêche marchande. Pêche de famille. Permis aux Indiens et aux Métis. Carnets de recettes.	58: 80))) (1 annulée)
	1,373	(1 annulée)
ALBERTA-Inspecteur R. T. Rodd		
Permis spécial de pêche à la ligne	64	7 l (18 annulées)
	4,39	9 (20 annulées)

15 GEORGE V, A. 1925

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT Nº 1—Inspecteur A. G. McLeod

Nombre	de licences
	livrées
Pèche des homards Mise en conserve des homards Mise en conserve des homards (prolongations) 38 Pèche à la ligne Fabrique de conserves de poissons, mollusques, etc Parc en filet ou écluse à saumons Certificats sous Art. 63 Pèche spéciale pour parc en filet Filet flottant ou filet dérivant ou traînant à saumons aEcluse à hareng Filet à poche à éperlan Filet flottant à éperlan Pèche des huîtres. Carnets de recettes 6	55 28 1 157 38 28 5 40 222
	2,855
NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 2—Inspecteur D. H.	Sutherland
Pêche des homards. Mise en conserve des homards (prolongations). Sermis de pêche à la ligne. Fabrique de conserves de poissons, de crustacés, etc. Parc ou écluse à saumons. Certificats en vertu de l'Art. 63. Pêche spéciale pour parc en filet. Filet flottant ou filet trainant ou dérivant à saumons. Ecluse à hareng. Filet à poche à éperlan. Filet flottant à éperlan. Pêche des huîtres. Livrets de recettes. 160 Filet flottant, filet dérivant ou trainant à alose. Senne trainante.	81 (2 annulées) (1 annulée) 28 5 120 139 177 12 212 266 89 (1 annulée)
NOUVELLE-ÉCOSSE-ARRONDISSEMENT N° 3-Inspecteur H. H.	MARSHALL
Pêche des homards. Mise en conserves des homards. Mise en conserve des homards (prolongations). 21 Pêche à la ligne. Fabrique de conserves de poissons, de crustacés, etc. Parc en filet ou écluse à saumons. Certificats en vertu de l'article 63. Pêche spéciale pour parc en filet. Filet flottant ou filet traînant ou dérivant à saumons. Ecluse à hareng. Filet à poche à éperlan. Filet flottant à éperlan. Carnets de recettes. Carnets de recettes. Permis de filet à saumons. Pêche des pétoncles. Parcage des homards (licences). Parcage des homards (certificats). 107 Affermage de l'étang de Long Beach.	3,595 32 364 (3 annulées) 7 53 (1 annulée) 189 (1 annulée) 229 70 (1 annulée) 22 70 13 224 (3 annulées) 5
NOUVEAU-BRUNSWICK-ARRONDISSEMENT Nº 1-Inspecteur J.	F. CALDER
Pêche des homards. Fabriques de conserves de poissons, de mollusques, etc. Filet flottant ou filet dérivant ou trainant à alose. Pêche des mactres. Ecluse à hareng Filet flottant ou filet trainant ou dérivant à saumons. Certificats délivrés en vertu de l'art. 63. 5 Parcage des homards (licences). Parcage des homards (certificats). 239 Pêche des pétoncles. Affermage des pêcheries de Dark Harbour. 1	46 120 552 77 5

NOUVEAU-BRUNSWICK-ARRONDISSEMENT N° 2-Inspecteur R. Crocker

	de licences
ignations des licences—Fin déli-	vrées
Pêche des homards. Fabrique des conserves de poissons, mollusques, etc. Filet flottant dérivant ou trainant à alose. Filet flottant ou filet dérivant ou trainant à saumons. Certificat; en vertu de l'art. 63 Parcage des homards (licences). Parcage des homards (certificats). Mise en conserve des homards. Mise en conserve des homards. Mise en conserve des homards (prolongations). Pêche des mactres. Parc en filet aux gasparots. Parc en filet ou écluse à saumons. Filet à saumon. Filet à poche à éperlan. Filet des bars. Pèche des bars. Pèche des hultres.	1 29 51 5 (1 annulée) (1 annulée) 183 149 50 375 43
	8,616 (1 annulée)
NOUVEAU-BRUNSWICK-ARRONDISSEMENT N° 3-Inspecteur H. F	E. HARRISON
Filet flottant ou dérivant ou trainant à alose. Filet flottant, dérivant ou trainant à saumons. Filet à saumons. Pêche des bars. Pêche des esturgeons. Filet flottant à éperlan.	219 105 129 20 11
-	485
COLOMBIE-ANGLAISE-Inspecteur J. A. MOTHERWELL	
Fabriques de conserve de poissons, de mollusques, etc. Permis de pêche à la ligne. Parc en filet à saumons. Senne à poche à saumons. Pèche de la morue. Aide-manœuvre de senne à poche ou traînante à saumons. Aide-manœuvre dans un bateau employé à la manœuvre d'un filet flottant, dérivant ou traînant à saumons. Permis aux Indiens. Ligne traînante à saumons. Pèche des saumons. Licence à un capitaine de bateau, porteur de sennes à saumons. Senne traînante à saumons. Pèche des squales. Licence à une personne engagée dans la réfrigération, la congélation ou le paquage des poissons en vue d'acheter des saumons frais aux pècheurs. Fabrique de conserves de saumon. Usine d'engrais et d'huiles. Licence aun capitaine de bateau, porteur de sennes à hareng. Licence de filet flottant, de filet dérivant ou traînant manœuvrés avec les bateaux-moteurs. Senne à poche à hareng. Pèche des éperlans et des sardines. Pèche des esturgeons. Filet flottant, dérivant ou traînant à hareng ou pilchard. Pèche des crabes. Fabriques de produits de baleines. Etiquettes en métal. Permis relatifs à la chasse des phoques.	153 1,446 (1 annulée) 3,755 (1 annulée) 69 (11 annulées) 31 47 162 64 (4 annulées) 4 177 (1 annulée) 30 286 (1 annulée) 41 (1 annulée) 3 (1 annulée) 53 (1 annulée) 432 124
Salage et saumurage du saumon	30
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,687 (61 annulées)
TERRITOIRE DU YUKON	
Dack foict	23
Pêche spéciale	
LICENCES DE MODUS VIVENDI Côte Atlantique	88 (1 annulée)

APPENDICE Nº 6

Nomenclature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral oriental durant l'année close le 31 décembre 1923

Noms des navires	Tonnage	Nombre d'hom- mes d'équi- page	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantité de poisson déchar- gées
Arthur James	95	19	1	Refuge	qtx
Aviator	210	9	4	" pour équipage	· -
Avalon	69	21	8	Donne, grace	ł
Angeline C. Nunan	58 16	21 9	1 17	Refuge	6 0000 3 -
Aeolus	63	23	10	" boitte, glace	o espacion
Acushla	70	23	1 7	" réparations	l
Bay State	81	27	15	Réparations, approvisionnements, refuge, boitte, glace doris, équipage chaluts, appareils de pêche.	
Benjamin M. Wallace	49	19	2	Embauchage, refuge	
Bethume	66	17	1	Refuge	
Constellation	89	19	2	" —	
Catherine	77	27	8	Glace, boitte, refuge	
Columbia	96 97	28 23	3	Doris, équipage, refuge	
Corinthian	68	19	4 6	Doris, réparations, refuge	
Commonwealth	93	25	4	Doris, congédiement d'un homme, réparations, approvisionnements.	
Coat	169	21	3	Réparations	ļ
Camben	97 169	24 14	1 1	Refuge Embauchage	ľ
Dawn	79	25	7	Refuge, réparations des machines, huile.	
Elizabeth W. Nunan Elizabeth Howard	48 90	17 22	2 9	Refuge	2
Evelyn & Ruth	38	7	2	Expédition de poisson	9
Elizabeth & Ruth	38	20	2	Refuge	Ĭ
Ellen T. Marshall	75	23	12	Refuge, sel, doris, boitte	
Ethel B. Penny	59	19	4	Refuge, livre de bord	
Elk	66 70	19 23	11	Refuge, boitte, glace	
Edith C. Rose Elmer E. Gray	71	19	5 5	Boitte, réparations, refuge, invalide Refuge, huile, boitte approvisionne- ments.	
Elsie G. Silva Flora L. Oliver	50 59	19 27	1 12	Refuge. Refuge, exportation de poisson, boitte licence, approvisionnements, doris, glace	6
F. L. Chelwina	56	19	1	Approvisionnements	
Frances S. Grueby	94	25	3	Refuge, provisions de bouche	
Governor Marshall	60	23	9	Glace, approvisionnements, boitte, refuge.	
Grand Marshall Gertrude de Costa	70 61	25 19	13 5	Boitte, glace, doris, invalide, refuge. Eau, approvisionnements, refuge	
Governor Foss	88	24	4	Embauchage, eau, refuge	
Good Luck	55 66	19 23	12 13	Refuge, approvisionnements, eau Refuge, boitte, huile, embauchage,	
Henry Ford	90	25	13	glace. Glace, approvisionnements, refuge, boitte, embauchage, provisions.	ı
Hazel R. Hines	79	21	2	Glace, approvisionnements	
Hortense	43	19	1	Refuge	
Helena	40	13	1	Réparations	
Helja Silva Hesperus	77 79	21 25	4 7	Refuge	4
Herbert Parker	78	23	. 9	eau, glace, approvisionnements. Doris, approvisionnements, boitte,	
Tenrietta	62	19	2	huile, refuge Refuge	
Harvard	72	19	4	Essence, refuge, approvisionnements.	
Tope Leslie	19	ii	1	Refuge	
mperator	79	23	6	Refuge, boitte, glace, déchargement de poissons	13
offre	80	25	3	Glace, approvisionnements, déchar- gement de poisson, boitte	5

Nomenceature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral oriental durant l'année close le 31 décembre 1923—Suite

Noms des navires	Tonnage	Nombre d'hom- mes d'équi- page	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchar- gées
John J. Fallon	60	19	5	Glace, boitte, refuge	qtx
T 11			١.	Detec	50
Judique Killarney	89 73	6 22	10	Refuge Embauchage, refuge, réparations	
Lucia	43	17	7	Refuge	
Loon	169	21	5	Charbon, réparations des machines, embauchage.	•
L. A. Dunton	94	23	4	Débarquement d'un invalide, refuge, eau, provisions de bouche.	
Lark		23	2	Refuge	
Laura Goulart	73 48	21 19	4	Glace, refuge, réparations	
Mayflower	113	25	18	Boitte, glace, approvisionnements, abri, renseignements sur la boitte, sel.	
Mary F. Curtis	65	21	25	Glace, appareils de chalutage, boitte, entreposage de boitte, em bauchage refuge, sel, eau, huile.	
Morning Star	85 49	19 22	10 10	Refuge, réparations, glace	
Mildred Robertson	73	19	5	Capitaine brûlé par explosion, boitte, déchargement de poisson, débar- quement d'un invalide, embau- chage d'un homme.	ł
Medric	189	21	2	Réparations	
Nirvana		12	4 4	Refuge, embauchage d'un homme	
New Dawn Natalie Hammond	20 51	21	4	"	
Orion	39	13	2	"Class 3 344	l
Oretha F. Spinney	87	25	4	Glace, boitte, approvisionnements, doris, déchargement de poisson, embauchage, transbordement des prises.	
Osprey	169	23	4	Charbon, réparations	
Pioneer Pilgrim A	53 63	17 18	3 2	Eau, refuge	
Progress	78	19	1	Refuge	
Phillip P. Mantha Plover	43 208	17 21	2 4	Débarquement d'un invalide	
Progress	61	23	6	Réparations. refuge, dori, approvisionnements.	ì
Pollyana Rex	66 75	19 23	8	Boitte, refuge	-1
Ruth & Margaret	77	23	4	Glace, boitte, invalide	1
Ralph Brown	67	20	3	Refuge	
Republic	48	19	13	déchargement de flétan, boitte	}
Ruth	49 96	20 20	6 1	Refuge, approvisionnements Débarquement d'un invalide	
Sunapee	1 12	79	8	Approvisionnements, refuge	
Surf	119	16	14	Refuge.	·
Swell		24 19	6 4	" -	. [
Shianne	21	5	1	Refuge	
Saturn		22 19	1 1	Embauchage de deux hommes Approvisionnements, embauchage	
Shamrock	68	27	1	Refuge	
S. A. Denton T. M. Nicholson	94	23 17	1 9	Boite	
Thomas S. Gorton		23	8	Glace, boitte, refuge, sel, embau-	-1
Thelma	l	12	2	chage. Boitte, glace, congédiement de ma noeuvres, abri.	1
Teazer	59	22_	2	Refuge	.1

15 GEORGE V. A. 1925

Nomenciature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral oriental durant l'année close le 31 décembre 1923—Fin

		gées
20	bauchage.	
1	1 1	20 2 Débarquement d'un invalide, embauchage.

Nomenclature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral occidental durant l'année close le 31 décembre 1923

Noms des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
A-atia	90	6		Disharmand dan ina	Qtx 1,020
Arctic	29 6	2	1	Déchargement de poisson	280
Anna J	22	5	2	" boitte et glace	2,360
AlaskaAugusta	44 19	15 4	1 1	"	4, 100 780
Arcade	14	5	13	boitte, glace	80
Atlas	31	7	1	44	1,040
Atlantic	25 40	11 13	2 6	" boitte, glace"	2, 280 1, 200
Alter	43	15	ľ		7,560
Arctic	37 29	6 5	1	7D of town	320
Aberdeen	4	2	1 1	Refuge	20
Arctic	4	3	1	Avaries aux machines	
Alfa	4 25	3	10	Déaharrament de noissan haitte slace	800
A. 125	23	1 1	10	Déchargement de poisson, boitte, glace	000
Actor	7	1	2	"	1
Antler	22 16	5	5 16	" déchargement de poisson	660
Alice	21	3	1	Boitte	
Alfa	12	5	7	" glace	i
Agnes	17 13	5 5	6	Boitte et glace déchargement de poisson	220
Active	4	2	l i	4	
A)f	4	1	2	"	
Baltic Brothers	20 13	4 5	$\begin{bmatrix} 1 \\ 1 \end{bmatrix}$	Déchargement de poisson	740 1,260
Bravo	10	3	li	"	1,040
Bringold	12	5	1	"	. 880
Bolinder	5 17	1 5	13	Approvisionnements, boitte	·
Bonnie Lass	2.	2	ĭ	Approvisionnements	.
Commonwealth	60	17	2	Déchargement de poisson, glace et boitte	$\begin{bmatrix} 2,100\\ 3,080 \end{bmatrix}$
Carolan	57 18	9 3	1 1	"	600
Corona	19	11	8	" boitte et glace	
Confidence	22 20	3 5	1 5	Approvisionnements	720
Chimera	20	3	7	Déchargement de poisson, boitte, glace	380
Chancellor	13	5	6	" rless et heitte	. 840
Crescent	8 13	4 4	8	" glace et boitte	1,200 360
Corsair	4	3	Ĭ	Refuge	.]
Cora	4 4	3	1	Déchargement de poisson	
Circle H	9	1 5	1 1	Approvisionnements.	
Carlisle	10	2	1	Déchargement de poisson	. 200
Cedric	19 24	5	1 1	Close at heists	.} 200
Christina	4	ľ	5	Glace et boitte	f 24
G . T .000 TT	Ι.		1 .	inconnu.	
Ceta H. 280 H 125 C. A	4 2	1 1	1 1	Approvisionnements	•
Clarion	15	4	i	Boitte et glace	.]
Dora H		5	5		یمیه ا`
Defence		5 3	1 1	Déchargement de poisson	1,680
Discovery			i	"	520
Daily	26	6	1	"	1 70
Democrat Director	27 14	6	1 2	"	
Doll	4	1	ı	Approvisionnements	
Dependent	4		1	Déchargement de poisson	. 8
Dreamer Evolution		2 5	10	Refuge	i 24
VOIGHOUL	1 4	1 0	1 10	machines.	-1 -1

15 GEORGE V, A. 1925

Nomenceature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral occidental durant l'année close le 31 décembre 1923—Suite

Noms des navires	Топпаке	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
Eidsvold	15	5	11	Déchargement de poisson, boitte, commandes, eau douce.	qtx 1,000
Eastern Point	4	3	11	Déchargement de poisson.	600
E. Neilson	$1\overline{5}$	4	6	" glace et boitte	500
Eagle	9	3	2	"	780
Eureka	4	2	1	"	40
Emla	4 4	$\begin{bmatrix} 2 \\ 2 \end{bmatrix}$	1 1		40 100
Emblem Eagle	67	17	1	tt	1,600
Emma	17	2	i	Glace et boitte	1,000
Enterprize	8	3	10	Boitte et glace	
Erin	28	4	1	"	
Eleanora	16	5	6	A	}
Famous Forward	9 18	3 5	1 4	Avaries aux machines	1,860
Fairway	19	5	5	Déchargement de poisson, glace et boitte	1,480
Fremont	îŏ	4	8	"	260
Fortuna	21	5	12	" commandes	60
Flower	3	2	1	« haite of all an	20
Faith	7	3	10	boiltie et glace	60
Fram	4	3	1	***************************************	100 60
Flattery	10 4	3	1	u	140
Flora	4		2	" boitte et glace	140
Flamingo	13	3 5	6	Boitte et glace	1
F. C. Hergert	15	5	8	"	
Gladstone	23 12	6 5	1 3	Déchargement de poisson boitte et glace, et approvisionn- nements.	1,960 280
Get the Hook	10	1	1	· 4	20
Glacier	12	4	1	"	760
Grayling	16	5	1	"	620
Groth	7	3 3	1 2	*************************	360
Grechen	4	4	1	Approvisionnements	240
Gold Fish	4	$\hat{2}$	i	Déchargement de poisson.	20
Genevieve	4	2	1		40
G. A. 883	3	1	2	Glace, boitte et approvisionnements	
Grant	5	2	. 1	Déchargement de poisson	160
G. A. 473	4 56	2 15	1	Approvisionnements	7,380
Helgeland Harding	19	5	5	Déchargement de poissonglace et boitte	1.060
Happy	12	4	2	u grace et bottoe	760
Hilda	10	3	2	"	11,960
Hazel	7	3	2	"	360
Hazel H	24	5	7	boitte et glace	1,440
Hazel L Hi Gill	9 11	3 4	2 3	Refuge, glace et boitte	1,120
Hilda	16	3	3 1	Déchargement de poisson, boitte et avaries aux machines.	1,120
Hanna	11	8	4	Refuge, glace et boitte	1
Harvestor	15	8 5	2	Déchargement de poisson, boitte et glace	100
Hiawatha	. 3	3	1	Refuge	1
Hurget	15	5	1	Glace et boitte	
Imperial	35	5	1	Déchargement de poisson	1,240
Ictus	3 16	3	1	Refuge	
Jennie F. Decker	16 16	8	15	Boitte et glace	
Judith	5	3	8	" déchargement de poisson	8
June	15	5	ĭ	Déchargement de poisson	900
J. P. Todd I	4	ž 5	1		140
J. P. Todd II	12	5	1	"	200
Jennie	10	5	1	***************************************	40
Jeanette	6 3	1 3	1		40 100
Kennebec Kodiak	38	13	6	Avaries aux machines, déchargement de poisson, glace,	
				et boitte	
Kanatak	38	7	1	Déchargement de poisson	840
K. 377	4	2	1	- 4	60

Nomenclature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral occidental durant l'année close le 31 décembre 1923—Suite

Noms des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
77 . 11					qtx
KatellaLaPaloma	16 14	6 11	17 9	Approvisionnements, boitte	160
Lenor	14	4	ĭ		480
Lancing	20	4	1	"	820
Lebanon	- 14	5	10	Déchargement de poisson, glace et boitte, eau et remorquage du Tillicum.	100
Lunmen	10	. 4	1		880
Lincoln	23 30	11	5 2	" glace et boitte	2,060
Lituya Lincoln	4		í	"	1,480 280
Liberty	17	2 7	ī	"	640
Lief II	21	3	1	"	360
Liberty	4	1	1	Glace et boitte	ŀ
Lite H. 280 Louis	4	1 2	1 1	Déchargement de poisson.	60
Lervis II	8	3	l i	Glace et boitte.	"
Leona	3	1	i	Approvisionnements	
775 L	3	2	1	4	1
681 L	2	4	1		
972 L	5 5	1 3	1 1	Eau	
Lincoln	9	5	l î	44	
Louise	16	6	17	Boitte et glace	
Laura	7	3	5	"	İ
Liberty	44	16	4	"	l
Mermaid	19	5	17	Déchargement de poisson, boitte et glace	460
Mildred 13 Mars	19 9	5 4	12 2	boitte	380 420
Mira	7	3	ĺi	«	640
Mildred II	31	6	3	" boitte et glace	1.520
Marie M	5	2	3	4	102
Magnolia	25	4	1 1	" de la contraction de la cont	240
Madeline J Majestic	21 33	5 7	10	glace et boitte	140 2,800
Mary G	4	2	3	Approvisionnement, glace et boitte, eau	2,000
Muzon	19	4	Ĭ	Glace et boitte	
M. & K	4	2	3	Déchargement de poisson, boitte et glace	. 10
Mary	16	8	11	Boitte, glace	· I
Myrtle	9 2	4 2	15 1	Annovirionment	•
Myron	5	5	li	Approvisionnements	1
M. 147	4	5	l i	66	1
Mary	11	8] 1	Boitte et glace	
Myrtle Nomad	19 15	3 5	1 10	Déchargement de poisson, commandes, avaries aux ma	450
			10	chines, boitte et glace.	1 ***
National	20	6	8	Déchargement de poisson, glace et boitte	
Norland North	19	6 5	1 9	" hoitte et glace	
Norma	9	3	1	boitte et glace	
Norma	6	3	i	44	. 6
Neptune	6	3	Ī	"	140
Nesmar	2	2	1	"	
NeLu	14	2	1		. 40
North Light	13 70	28	2	Refuge, eau	1 840
New England Nelson	15	4	l i	Déchargement de poisson	
Ouah	18	5	6	Déchargement de poisson, glace et boitte	
Omancy	34	12	3	" commandes, boitte et glace.	. 3,40
Orient	48	15	4	" boitte et glace	. 30
Pelican	17	4	4	giace et boitte	
Procho	48 14	15	1 4	" boitte et glace	
Presho Pioneer III	26	5	9	boitte et glace	
President	24	6	6	« «	
Panama	34	13	3	" glace et boitte	

15 GEORGE V, A. 1925

Nomenclature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral occidental durant l'année close le 31 décembre 1923—Suite

Noms des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
Pirate Polaris Petrel	20 45 67	3 15 7	1 2 1	Déchargement de poisson boitte et glace bébarquement d'un invalide	20 2,56
Pearl F Primrose	7 4	2 1	1 3	Glace et boitte	1
Pershing Prosperity	18 25	5 6	12 4	Boitte, glace	
Republic	51 11	14 5	1 5	Déchargement de poisson	8,04 1,24
Reliance No. 1	19	5	2	" commandes	1,98
Reliance	14	4	1	"	42
Reliance Rolfe	8 10	3 5	1 1	"	$\frac{88}{1,38}$
Restitution	24	5	9	" glace et boitte, approvisionne-	1, 10
Roald Amunsden.	16	6	1	ments	1,80
Rosario	16	5	8	" boitte et glace	18
RamblerRival	10 4	3 3	2 1	" Approvisionnements	8
Raven	4	2	1	"	30
Reform	4 15	3 5	1 6	" place at hoists	24 54
Royal Ramier	4	3	1	" glace et boitte	36
Radio	63	16	1		3,62
Ruth MRolfe	5 4	1	2 1	Approvisionnements	
Coosevelt	13	5	11	Boitte	
unset	37 44	8 16	1 2	Déchargement de poisson	34 1,02
Seymour	26	4	ĩ	" boitte et glace	40
uccess	4	3	1	. «	52
Sirius	17 11	6	1 1	и	36 2,32
itka	50	15	1	"	3,26
ummer	34	13 2	1 1	Define	3,28
ecla	18 55	15	3	Refuge	2,80
candiaadie K	76 13	17 5	1 6	" glace et boitte, avaries aux machines.	5,08 88
herman	18	5	1	"	2,06
amson	7 12	3 4	1	***************************************	18 92
cout	4	2	1	"	26
tar	7	4	3	glace et boitte	18
entinelnowir	21 8	6 2	1 1	"	1,36 8
. & S	4	3]	1	"	18
ea Lion	8	2	15 ⁵	" motif inconnu, boitte et glace.	2
.F. 680 L	3	2	101	Boitte et glace	
olo	2	2	1	"	
pencer	17 16	5 5	6 12	Boitte, avaries aux machines	
wift	7	2	3		
loam	16	5	2	"	
om Boy	5 12	4	1	Refuge	1,12
om & Al	57	15	1		5,36
ahoma	18	6 12	2 1	glace et boitte	2,56 4,14
ordenskjold	57 16	5	4	" boitte et glace	20
helma	32	5	5	" glace et boitte	46
atooshillikum	21 21	5	1 13	" motif inconnu, avaries aux ma- chines, eau.	1,96 74

Nomenclature des navires de pêche américains qui sont entrés dans les ports canadiens du littoral occidental durant l'année close le 31 décembre 1923—Fin

Noms des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
Trio Teddy, J. T. 965. Tarembo Uranus. Unimak Ure Vivian. Vansee. Valorous. Virginian. Volid. Venus. Viking. Vesta. Venus. Volunteer. Viscara Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velva. Velson Volunteer Virginis. Westijord Woodrow. Wabash Wilson. Wireless Wave. Washington White Star Wyague. Wilhelmina	19 13 4 12 15 5 9 43 21 33 8 4 11 33 6 6 19 7 13 17 4 17	541263130453345755235225535634435	3114311111111111111826661551112114	Déchargement de poisson, glace et boitte. "" boitte. "" glace et boitte. Eau. Déchargement de poisson. "" boitte et glace. "" boitte, commandes, glace. Réparations. Boitte et glace. Boitte et glace. "" déchargement de poisson. Déchargement de poisson, boitte, glace. "" glace et boitte. "" glace et boitte. "" Glace et boitte. Approvisionnements, boitte et glace.	Qtx 260 1,320 40 120 1,440 520 580 6,100 1,720 1,320 720 900 2,260 160 450 1,020 100 900 580 766 420
Xaporta Yakutat Yellowstone	187 41 22	36 13 5	1 6 1	Déchargement de poisson, boitte et glace	400 2,380 1,180